

II. Recommandations sur l'amélioration de services



Projet : Vers des changements systémiques pour éliminer la violence subie par les adolescentes et femmes immigrantes

Tatiana Sanhueza Morales, Ph.D.

Sonia Michaelsen, M. Sc.

Nassera Touati, Ph.D.

Lourdes Rodriguez del Barrio, Ph.D.

Andrée-Ann Labranche, B. Sc.

Organisme fiduciaire



Organisme porteur du dossier



Ce projet est financé par



INFORMATION DE PUBLICATION

Recherche et rédaction :

Tatiana Sanhueza Morales, Ph. D.
Sonia Michaelsen, M. Sc.

Équipe de recherche :

Tatiana Sanhueza Morales, Ph. D. (chercheuse principale)
Nassera Touati, Ph. D. (chercheuse principale)
Lourdes Rodriguez del Barrio (co-chercheuse)
Sonia Michaelsen, M. Sc. (assistante de recherche)
Andrée-Ann Labranche, B. Sc. (assistante de recherche)

Coordination de l'édition et révision linguistique :

Andrée-Anne Lefebvre, Centre de recherche et de
partage des savoirs InterActions, Université de Montréal

Graphisme :

Leslie Plumb, Centre de recherche et de partage des
savoirs InterActions, Université de Montréal

Diffusion : Centre de recherche et de partage des
savoirs InterActions

www.centreinteractions.ca

Reproduction : Il est permis de reproduire à des fins
purement informatives et non commerciales tout extrait
du présent document pourvu qu'aucune modification n'y
soit apportée et que le nom de l'auteur original et de la
source soient clairement indiqués.

Pour citer ce document : Sanhueza Morales, T., Michaelsen, S., Touati, N., Rodriguez del Barrio, L. et Labranche, A.-A. (2023) Vers des changements systémiques pour éliminer la violence subie par les adolescentes et les femmes immigrantes : II. Rapport de recommandations sur la formation et l'amélioration de l'accès aux services. Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, Équipe de recherche REGARDS, Montréal, Novembre 2023, 99 pages.

© Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions

ISBN : 978-2-925333-04-3 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
2023



REMERCIEMENTS

Nous voudrions remercier les organismes et les différents services qui ont aidé à la réalisation de cette recherche sans leur engagement, le projet n'aurait pas été possible : la Table de quartier de Montréal-Nord, le Centre Halte-Femmes Montréal-Nord, le Centre des femmes interculturel Claire, le Service Unies.Vers.Elles, Impulsion-Travail, le Carrefour jeunesse emploi Bourassa-Sauvé, le Centre des jeunes L'Escale de Montréal-Nord, la Maison des jeunes L'Ouverture, Coup de pouce Jeunesse, l'arrondissement de Montréal-Nord, l'organisatrice communautaire du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord, et l'Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion (L'ICI) de Montréal-Nord.

Nos remerciements vont également aux travailleurs et aux travailleuses des divers organismes qui ont donné de leur temps pour participer à cette recherche. Nous étendons un merci tout spécial aux femmes et aux adolescentes qui ont participé à cette étude, pour leur générosité, leur courage et le partage de leurs expériences et idées. Cela a certainement permis de mieux concevoir les recommandations pour améliorer l'accès aux services et répondre aux véritables besoins des FAIMR.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION.....	5
1. MISE EN CONTEXTE.....	6
2. CADRE THÉORIQUE.....	7
Approche socioécologique.....	7
Théorie intersectionnelle.....	8
3. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE.....	9
3.1 Objectif 1 : Déterminer les connaissances des travailleurs et des travailleuses [...]	9
3.2 Objectif 2 : Mieux comprendre les expériences des femmes immigrantes [...]	11
3.3 Objectif 3 : Mieux comprendre ce que les adolescentes pensent des relations [...]	13
4. RÉSULTATS.....	15
4.1 Points de vue des travailleurs et des travailleuses sur la VPI.....	15
4.2 Points de vue et expériences des femmes victimes de VPI.....	26
4.3 Points de vue et expériences d'adolescentes.....	43
5. DISCUSSION.....	62
5.1 Connaissance des travailleurs et des travailleuses sur la VPI [...]	62
5.2 Raisons rendant difficile le fait de sortir d'une relation de violence pour les FAIMR	64
5.3 Facteurs qui entravent l'accès aux services.....	67
5.4 Facteurs favorisant la demande d'aide.....	71
6. RECOMMANDATIONS.....	72
6.1 Formation destinée aux acteurs et actrices du milieu.....	72
6.2 L'amélioration dans l'accès aux services pour les FAIMR.....	76
CONCLUSION.....	83
RÉFÉRENCES.....	84
ANNEXE – QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PERSONNES INTERVENANTES.....	91
QUESTIONNAIRE : PROJET FEGC.....	91

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une recherche partenariale inscrite dans le cadre d'un projet plus vaste intitulé Vers des changements systémiques pour éliminer la violence subie par les adolescentes et femmes immigrantes. Ce projet, porté par la Table femmes Osez au féminin (TFOF), est financé par le ministère Femmes et Égalité des genres Canada dont la Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN) est l'organisme fiduciaire. Il s'agit d'un deuxième rapport préparé par l'équipe de recherche, sous la coordination de Tatiana Sanhueza. Celui-ci s'inscrit en continuité avec un premier rapport (Sanhueza et al., 2023) qui présentait les résultats d'une recension des écrits sur les éléments facilitateurs et les obstacles auxquels les femmes et les adolescentes immigrantes et de minorités racisées (FAIMR) sont confrontées lorsqu'elles cherchent de l'aide en cas de violence entre partenaires intimes (VPI).

Le présent rapport décrit les besoins de connaissances des acteurs et des actrices prestataires de services évoluant au sein des organismes communautaires ciblant la VPI, et les réponses des organismes œuvrant à Montréal-Nord dans ce domaine. Il expose également les expériences et points de vue des FAIMR sur leurs trajectoires et leurs besoins d'adaptation des services en matière de VPI, en ce qui concerne les relations amoureuses ainsi que les particularités du territoire. En se fondant sur les informations recueillies, des recommandations sont parallèlement présentées sur les modalités et les contenus appropriés pour développer une formation adéquate en VPI à Montréal-Nord. Enfin, des suggestions sont émises quant aux mesures à mettre en place au sein des organismes pour l'adaptation de leurs services.

Ce rapport est structuré comme suit : en premier lieu, nous présentons une mise en contexte de l'étude, en traçant un portrait de la problématique générale de la VPI et du contexte particulier de Montréal-Nord, où se développe ce projet. Dans un deuxième temps, nous exposons les objectifs de la recherche et la méthodologie utilisée. Dans une troisième partie, les résultats de la recherche séparés par méthode sont mis de l'avant. Dans une quatrième partie, nous présentons les recommandations tirées de cette étude concernant les besoins de formations au sujet des VPI, auxquels répondra ce projet, avec des suggestions touchant l'adaptation des services. Ce rapport se termine par une discussion liée à la revue de la littérature présentée dans le premier rapport, ainsi que par quelques conclusions.

1. MISE EN CONTEXTE

La violence entre partenaires intimes (VPI) est un grave problème social et de santé publique présent dans toutes les cultures et sociétés (OMS, 2005). À Montréal, l'arrondissement de Montréal-Nord présente une prévalence de la VPI plus élevée que celle du reste de la ville : 7,12 % par rapport à 3,75 % (Cousineau et al., 2019). Montréal-Nord est également un quartier défavorisé, caractérisé par plusieurs facteurs de risque de la VPI, lesquels peuvent contribuer à expliquer ce taux élevé. Relativement aux autres territoires de Montréal, Montréal-Nord présente un statut socioéconomique plus faible, notamment un revenu médian et des niveaux d'éducation plus bas, ainsi qu'un taux de chômage plus élevé (Cousineau et al., 2019). Le territoire abrite également un grand nombre de personnes immigrantes, réfugiées ou issues de minorités visibles (Cousineau et al., 2019). Certains obstacles tels que les barrières linguistiques, le racisme et la non-reconnaissance des diplômes étrangers peuvent accroître leur difficulté à s'intégrer socialement et économiquement, ce qui constitue un autre facteur de risque pour la VPI (Adamuty-Trache, 2012 ; Creese et Wiebe, 2012 ; Dlamini et al., 2012 ; Dyck, 2018).

C'est en tenant compte de ces préoccupations que les principales parties prenantes du quartier ont élaboré un *Plan d'action collectif en matière de violence conjugale et de violence dans les relations intimes chez les jeunes à Montréal-Nord 2022-2027* (Sanhueza, 2021). Dans le cadre de ce plan d'action, la Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN) et ses partenaires, incluant la Table femmes Osez au féminin de Montréal-Nord (TFOF), ont élaboré un projet pour lutter spécifiquement contre la VPI chez les femmes et les filles immigrées et racisées.

Ce projet, intitulé *Vers des changements systémiques pour éliminer la violence subie par les adolescentes et les femmes immigrantes*, a pour objectif général de s'attaquer aux obstacles systémiques qui peuvent contribuer à la VPI en augmentant la capacité des organisations et des institutions clés de Montréal-Nord à répondre à ce problème. Il se compose de trois volets : 1) recherche-évaluation ; 2) formation ; 3) intervention.

Dans ce rapport, nous aborderons les objectifs de recherche suivants :

1. Déterminer les connaissances des travailleurs et des travailleuses des organisations de Montréal-Nord en matière de VPI, ainsi que leur confiance et leur aptitude à répondre aux femmes ou aux filles victimes de VPI ;

2. Mieux comprendre les expériences des femmes immigrantes et racisées de Montréal-Nord en matière de VPI, y compris leurs parcours, leurs expériences avec les organisations, ainsi que les obstacles et les éléments facilitateurs pour obtenir de l'aide ou quitter ces situations de violence ;
3. Mieux comprendre ce que les adolescentes pensent des relations saines et des relations abusives et cibler leurs besoins en ce qui a trait aux services qui leur sont destinés, en particulier en ce qui concerne les relations amoureuses.

La recherche a débuté après avoir obtenu le certificat d'éthique octroyé par l'École nationale d'administration publique (CER-ÉNAP 2022-11) le 20 septembre 2022.

2. CADRE THÉORIQUE

Approche socioécologique

Cette approche, développée en premier lieu par Bronfenbrenner (1979), considère que le monde et la société sont constitués de différents écosystèmes et que ces différents écosystèmes interagissent et s'influencent mutuellement pour façonner un individu. Un modèle socioécologique conceptualise la VPI comme « un phénomène à multiples facettes fondé sur une interaction de facteurs personnels, situationnels et socioculturels » (Heise, 1998). Au niveau individuel, appelé l'ontosystème, l'histoire, les expériences et les caractéristiques d'une personne exerceront une influence sur les relations développées et sur la façon dont elle s'y comporte. Certains facteurs de ce niveau comprennent : la consommation d'alcool ou de drogues, le fait d'avoir été témoin de violence dans son enfance et ses propres mécanismes d'adaptation (Heise, 1998). Cet environnement se situe dans le micro-environnement, l'environnement relationnel le plus immédiat, constitué par les interactions en face à face qu'un individu entretient dans son environnement le plus proche, notamment avec sa famille et ses amis et amies. Après le microsystème il y a l'exosystème, qui comprend la communauté plus large d'un individu, y compris son environnement et son voisinage, les opportunités socioéconomiques, et les services et les ressources disponibles. Parmi les facteurs qui influencent la VPI à ce niveau, citons : le manque d'opportunités d'emploi, la faible cohésion de la communauté, la présence d'armes et la disponibilité de programmes et de services pour la VPI (Heise, 1998). Le niveau le plus large, qui englobe tous les autres

environnements, est le macrosystème, qui comprend les normes sociales et culturelles et les politiques gouvernementales. Par exemple, les normes patriarcales et les valeurs machistes qui légitiment la violence, les politiques qui ne s'attaquent pas de manière adéquate aux inégalités sociales, et les rôles sexospécifiques rigides sont tous des facteurs au niveau macro qui peuvent affecter la VPI.

Cette théorie a été largement utilisée pour identifier les facteurs de risque et de protection de la violence (Foshee, Benefield, Ennett, Bauman, et Suchindran, 2004 ; Fredland, Ricardo, Campbell, Sharps, Kub, et Yonas, 2005 ; Gracia Leiva, Puente Martínez, Ubillos Landa, et Páez Rovira, 2019 ; Pittenger, Huit, et Hanse, 2016). Cependant, elle a été moins souvent utilisée pour comprendre comment différents éléments propres à chaque niveau peuvent faciliter ou empêcher la recherche d'aide pour les VPI par les FAIMR. Compte tenu de la nature complexe et multifactorielle de la VPI, la théorie socioécologique semble pertinente pour s'enquérir des politiques, pratiques, et solutions à différents niveaux.

Théorie intersectionnelle

Cette théorie a été développée dans les années 1960 et 1970 pour remettre en question les limites de l'approche féministe dominante, qui prenait spécifiquement en compte les expériences de subordination des femmes blanches. C'est Crenshaw (1991) qui a étendu ce terme pour mieux comprendre « les situations de violence dont sont victimes les femmes racisées et, plus souvent, défavorisées » (Corbeil, Harper et Marchand, 2018, p.8). En effet, selon Flynn, Damant et Bernard (2014), « le féminisme intersectionnel élargit la portée de l'analyse de la violence conjugale aux conditions économiques et sociales qui la soutiennent. » (p.2). Ainsi, plutôt que d'adopter une lecture homogène et universelle de la violence subie par les femmes, plusieurs autrices proposent de regarder comment « les expériences de violences vécues dans certaines communautés culturelles sont médiatisées par d'autres formes d'oppression comme le racisme, le colonialisme, l'exploitation économique, l'hétérosexisme, etc. » (traduction libre de Sokoloff et Dupont, 2005, p.45).

Cette théorie permet d'analyser les mécanismes sociaux et leur interaction entre les dimensions macrosociologiques (reproduction des inégalités au regard des systèmes de domination) et dimensions microsociologiques (formes et manifestations de ces inégalités structurantes dans les trajectoires individuelles), en mettant l'accent sur les contextes — sociohistoriques, géopolitiques, sociotemporels et culturels — dans lesquels se produisent

ces interactions (Corbeil et al., 2018). Pour étudier l'imbrication entre ces deux niveaux (micro et macro), Collins (2000) propose une grille d'analyse qui divise les systèmes d'oppression en quatre domaines de pouvoir : 1) structurel (politiques, lois, organisations, systèmes sociaux qui reproduisent la subordination des femmes); 2) disciplinaire (structure et fonctionnement des institutions et organisations qui contribuent à (re)produire des formes d'oppressions par la régulation et la surveillance des groupes marginalisés); 3) hégémonique (idéologie, discours et culture dominante qui naturalise les hiérarchies) et 4) interpersonnel (les relations et interactions quotidiennes entre les personnes qui contribuent à des hiérarchies sociales) (Bilge, 2009; Corbeil et al., 2018 ; Flynn et al., 2014).

Puisque la théorie accorde une grande importance à l'agentivité des femmes (en faisant référence à un pouvoir d'agir contre un pouvoir dominant), elle évite de confiner les personnes dans une position de « victime-agresseur » et prend en compte l'hétérogénéité des statuts sociaux et des expériences des femmes. Cette théorie est ainsi très pertinente dans une recherche qui valorise les expériences et les points de vue de femmes expertes de vécu dans l'amélioration des services qui leur sont offerts.

3. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

3.1 Objectif 1 : Déterminer les connaissances des travailleurs et des travailleuses des organisations de Montréal-Nord en matière de VPI, ainsi que leur confiance et leur aptitude à répondre aux femmes ou aux filles victimes de VPI

Pour atteindre cet objectif, nous avons élaboré un questionnaire à faire passer aux travailleurs et aux travailleuses des organisations de Montréal-Nord. L'instrument comportait trois sections principales :

1. les caractéristiques de la personne participante et de son organisation ;
2. ses connaissances sur la VPI et sa compréhension de la problématique ;
3. ses expériences passées en matière de formation sur la VPI et ses suggestions pour élaborer des formations futures.

Le questionnaire comprenait des questions ouvertes et fermées, des échelles d'évaluation et des choix multiples. Le questionnaire est disponible en annexe.

Pour participer, les personnes devaient travailler pour une organisation située à Montréal-Nord ou desservant une clientèle de Montréal-Nord. Elles pouvaient faire partie du personnel de première ligne, de la direction ou du personnel administratif (ces deux derniers groupes établissent aussi des contacts avec la clientèle).

Stratégie de recrutement :

L'équipe du projet étant composée de plusieurs partenaires des secteurs public et communautaire travaillant à Montréal-Nord, nous l'équipe de recherche avons d'abord passé par ceux-ci pour identifier et recruter des travailleurs et des travailleuses. Nous avons demandé à ces organisations et à leur personnel de participer, et avons également sollicité leur aide pour faire connaître ce projet de recherche à leurs réseaux. À l'aide d'un bottin de ressources des organismes disponibles à Montréal-Nord, nous avons envoyé des courriels aux organismes qui travaillent avec les femmes et les adolescentes, en incluant un court texte de présentation expliquant qui nous sommes, l'objectif de la recherche et ce qu'impliquerait leur participation. Au total, nous avons contacté 40 organisations à Montréal-Nord, et 23 personnes représentant 19 organisations ont répondu à l'appel et participé au projet de recherche. Les questionnaires ont été remplis entre octobre 2022 et mai 2023, ont duré environ 40 minutes et ont été réalisés sur Zoom au moment qui convenait le mieux pour les travailleurs et les travailleuses qui participaient au projet.

Les données ont été saisies à l'aide du logiciel SPSS et des analyses descriptives ont été effectuées. Pour les questions ouvertes, des analyses qualitatives ont été réalisées, afin d'extraire les principaux thèmes et idées.

3.2 Objectif 2 : Mieux comprendre les expériences des femmes immigrantes et racisées de Montréal-Nord en matière de VPI, y compris leurs parcours, leurs expériences avec les organisations, ainsi que les obstacles et les éléments facilitateurs pour obtenir de l'aide ou quitter ces situations de violence

Pour atteindre cet objectif, des entretiens individuels ont été menés. Un guide de questions a été élaboré pour orienter la discussion, lequel couvrait les thèmes suivants :

1. le point de vue des FAIMR et le parcours de sortie des situations de violence ;
2. les besoins des FAIMR survivantes de VPI ;
3. les connaissances des FAIMR sur les ressources existantes dans le territoire de Montréal-Nord ;
4. les facteurs qui facilitent et entravent l'accès aux services ;
5. l'importance de l'autonomisation économique et de l'intégration dans la communauté nord-montréalaise en tant que facteurs déterminants pour sortir de la VPI.

Les entretiens individuels ont été enregistrés avec l'accord des femmes participantes qui ont signé un formulaire de consentement. Certains entretiens ont été réalisés en ligne, d'autres en face à face. Nous avons laissé les femmes participantes choisir la modalité la plus sécuritaire pour elles, donc celle qui leur convenait le mieux.

Stratégie de recrutement :

Dans un premier temps, les organisations de femmes nous recommandaient de potentielles femmes participantes répondant aux critères d'inclusion de la recherche (âgées de plus de 18 ans, issues de l'immigration ou racisées, vivant à Montréal-Nord ou ayant reçu des services à Montréal-Nord, et ayant vécu de la VPI). Dans un second temps, les partenaires et autres organismes dont la mission première n'est pas la VPI ont été sollicités, afin que ceux-ci nous suggèrent des femmes. Des efforts ont été faits pour rejoindre les non-utilisatrices de services ou des populations plus vulnérables, telles que les femmes réfugiées ou les nouvelles arrivantes.

Plusieurs stratégies de diffusion de la recherche ont été mises en place. Tout d'abord, nous avons créé des affiches informatives. Pour toucher une diversité de femmes, ces affiches ont été traduites en cinq langues : français, anglais, espagnol, arabe et créole. Avec la contribution des partenaires, ce matériel a été diffusé par divers moyens : en circulant dans les organismes, à travers les réseaux sociaux et dans différents lieux publics (ex. : bibliothèque). Avec la collaboration de la chargée de projet et de l'organisatrice communautaire, nous avons également tenu des rencontres avec des organismes pour leur expliquer le projet de recherche et demander leur collaboration. En outre, l'équipe de recherche s'est présentée aux groupes de femmes pour les informer de la recherche et les inviter à participer (n = 4 groupes). Des présentations sur la recherche ont aussi été faites aux tables de concertation. D'autres stratégies ont également été développées : diffusion sur des groupes Facebook, sur LinkedIn et aussi sur Instagram.

Entre mars et juin 2023, un total de 7 entretiens sur les 10 prévus ont été réalisés. Bien que la diffusion de la recherche ait commencé en septembre 2022, le recrutement des femmes a été laborieux. Par exemple, il y a eu une certaine difficulté à recruter des femmes qui répondent aux critères d'inclusion en raison de certains enjeux au sein des organismes communautaires, comme le roulement du personnel (départ ou congé des intervenantes) qui a affecté le lien de confiance existant avec certaines femmes. De plus, l'inconfort de certains intervenants et de certaines intervenantes par rapport au fait de demander à leur clientèle de participer à la recherche s'ajoute à ces difficultés. En outre, il ne faut pas négliger l'hésitation des femmes invitées à participer, puisqu'elles peuvent éprouver des symptômes liés à la VPI (ex. : détresse, peur, etc.) qui les empêchent de prendre part à un projet de recherche traitant de cette problématique. Par ailleurs, la VPI continue d'être un sujet tabou, car il est difficile pour les femmes de dévoiler le problème et de se reconnaître comme victimes. Ces facteurs doivent être considérés pour l'élaboration de futures études.

Les entretiens ont été transcrits à l'aide de logiciels (Descript et Amberscript), puis les textes ont été révisés et lus à plusieurs reprises pour faire ressortir des thèmes liés aux objectifs. Un codage thématique et une analyse de contenu ont été effectués. Afin d'assurer la rigueur de la recherche, plusieurs mesures ont été mises en place : par exemple, pour tous les entretiens, le codage a été fait par un membre de l'équipe qui n'a pas mené l'entretien en question.

3.3 Objectif 3 : Mieux comprendre ce que les adolescentes pensent des relations saines et des relations abusives et cibler leurs besoins en matière de services qui leur sont destinés, en particulier en ce qui concerne les relations amoureuses

Pour atteindre cet objectif, des entretiens de groupe ont été menés. Un guide de questions a été élaboré pour orienter la discussion, lequel couvrait les thèmes suivants :

1. les besoins et les défis de l'intégration sociale des personnes immigrantes, notamment des adolescentes ;
2. les particularités de Montréal-Nord ;
3. les relations amoureuses saines et les situations de violence ;
4. la connaissance des ressources disponibles pour les jeunes.

Les entretiens de groupe ont été enregistrés avec l'accord des adolescentes qui ont signé un formulaire de consentement. Pour les filles participantes de moins de 18 ans, un consentement signé par leurs parents a été exigé. Des rencontres ont eu lieu avec différents organismes jeunesse pour expliquer la recherche et ses objectifs. Tous les groupes de discussion ont eu lieu dans les installations des organismes jeunesse collaborant à la diffusion de la recherche. Par le biais d'une affiche en français, ces organismes ont diffusé la recherche aux membres de leur clientèle qui satisfaisaient aux critères d'inclusion de l'étude (âgées de 12 à 19 ans, issues de l'immigration ou racisées, vivant à Montréal-Nord).

Entre avril et mai 2023, un total de 3 groupes de discussion ont été menés avec un total de 11 adolescentes participantes (nous avions prévu de mener 2 groupes de discussion). Bien que la diffusion de la recherche ait commencé en septembre 2022, le recrutement des filles a été affecté par certaines contraintes. Une des limites mentionnées par les organismes jeunesse concernait le consentement parental.

Les entretiens ont été transcrits à l'aide d'un logiciel (Descript), puis les textes ont été révisés et lus à plusieurs reprises pour faire ressortir des thèmes liés aux objectifs de la recherche. Un

codage thématique et une analyse de contenu ont été effectués. Afin d'assurer la rigueur de la recherche, plusieurs mesures ont été mises en place. Par exemple, le codage a été fait par un membre de l'équipe qui n'a pas participé à deux des trois groupes de discussion. De plus, l'équipe de recherche s'est réunie régulièrement pour discuter des informations recueillies.

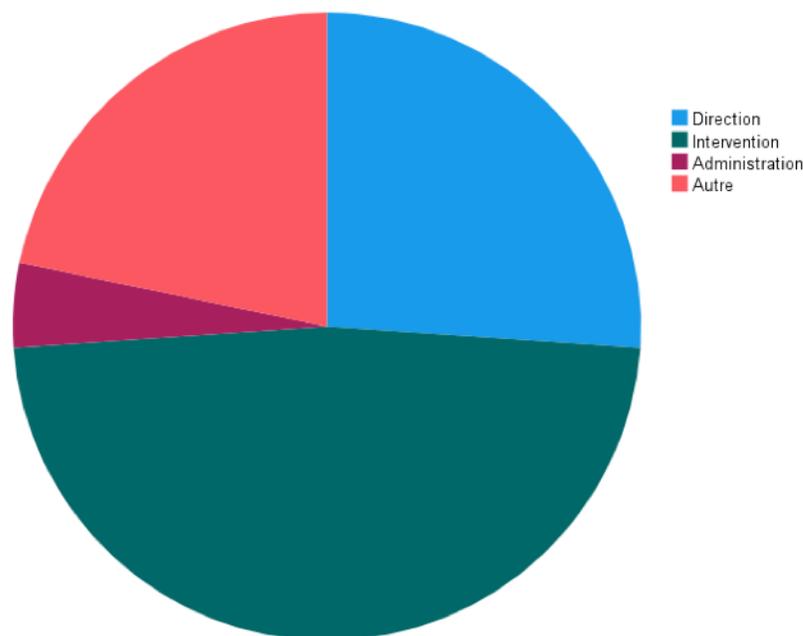
4. RÉSULTATS

4.1 Points de vue des travailleurs et des travailleuses sur la VPI

Caractéristiques des travailleurs participants et des travailleuses participantes ainsi que des organisations

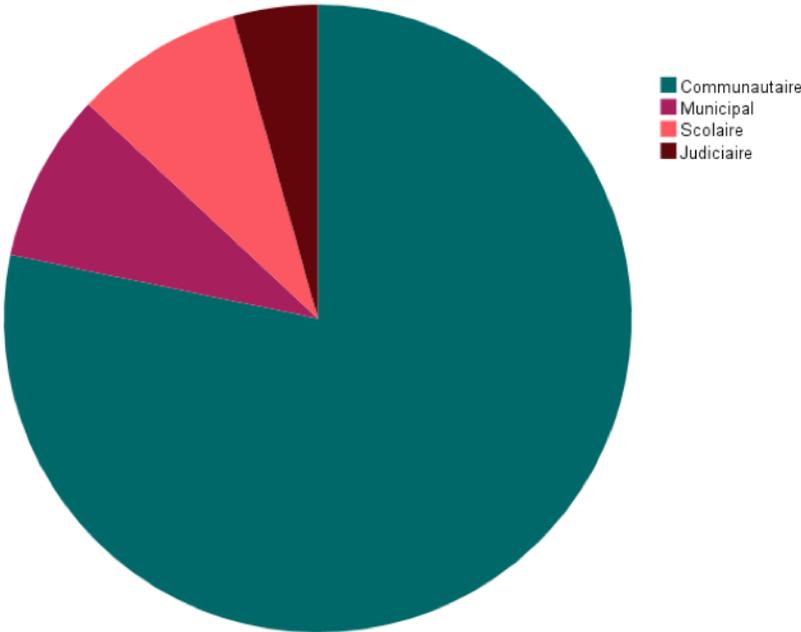
Au total, 23 personnes provenant de 19 organisations différentes ont participé à l'étude. Toutes les personnes participantes, sauf une, étaient des femmes. La plupart étaient des travailleurs et des travailleuses de première ligne ou d'intervention (n = 11, 47,8 %), suivis par des membres de la direction (n=6, 26,1 %) et de l'administration (n=1, 4,3 %). Cinq des travailleurs participants et des travailleuses participantes (21,7 %) ont déclaré que leur fonction était « autre ». Par exemple, plusieurs personnes répondantes n'entraient dans aucune des catégories, mais exerçaient à la fois des fonctions de direction et des fonctions de première ligne (voir figure 1).

Figure 1 : Rôle des travailleurs participants et des travailleuses participantes au sein de leur organisation



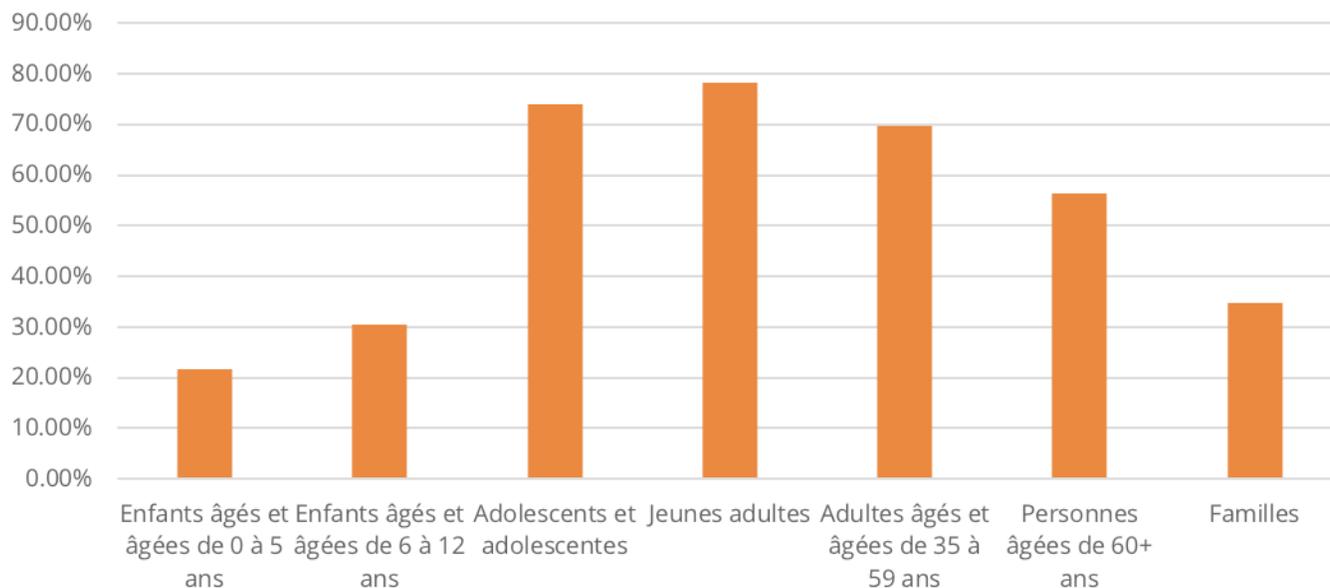
La plupart des organisations sont issues du secteur communautaire (n=18, 78,3 %), deux du secteur scolaire (8,7 %), deux du secteur municipal (8,7 %) et une du secteur juridique (4,3 %). Six participants et participantes (26,1 %) représentant six organisations différentes ont déclaré que leur organisation dans son ensemble (ou un ou une membre de leur équipe) était spécialisée dans la VPI (voir figure 2). Il faut indiquer que les travailleurs et les travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux n’ont pas fait l’objet de recrutement pour cette recherche, car cela impliquerait un processus plus long pour obtenir un certificat éthique.

Figure 2 : Secteur des organisations participantes



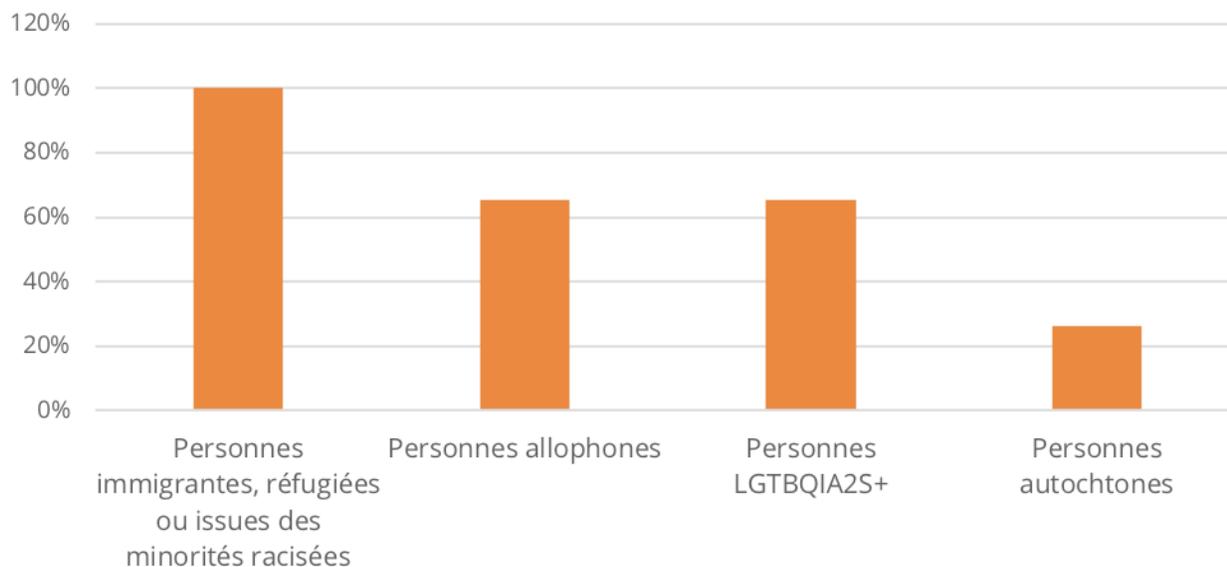
Nous avons également interrogé les organisations sur les caractéristiques de leur clientèle. Comme le montre la figure 3, en matière d’âge, cinq organisations (21,7 %) travaillaient avec des enfants âgés et âgées de 0 à 5 ans ; sept organisations (30,4 %) avec des enfants âgés et âgées de 6 à 12 ans, 17 (73,9 %) avec des adolescents et des adolescentes, 18 (78,3 %) avec de jeunes adultes, 16 (69,6 %) avec des adultes âgés et âgées de 35 à 59 ans, 13 (56, %) avec des personnes âgées et huit (34,8 %) avec des familles dans leur ensemble. Il est à noter que les organismes peuvent travailler avec plus d’une clientèle.

Figure 3 : Âge de la clientèle des organisations participantes



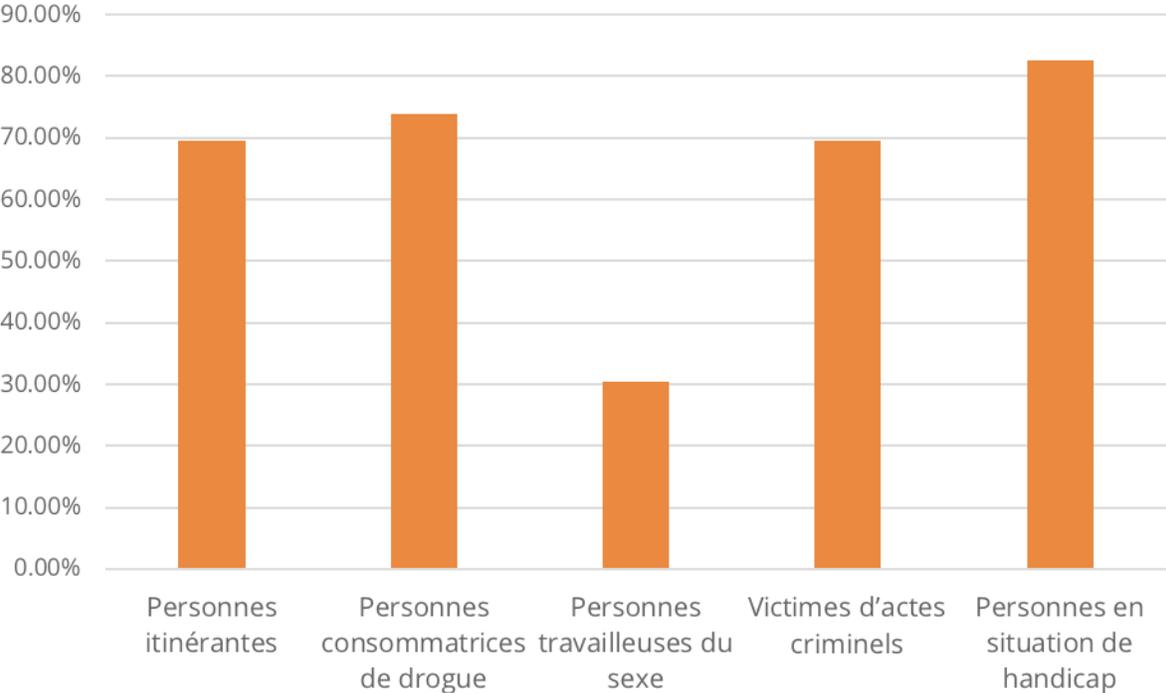
Il est également apparu que la clientèle des organisations était diversifiée en matière d'identités, et chaque organisation a déclaré le fait de souvent travailler avec des personnes immigrantes, des personnes réfugiées ou des minorités racisées (n=23, 100 %) ; 15 (65,2 %) ont déclaré travailler avec des personnes allophones ; 15 (65,2 %) avec des personnes LGBTQIA2S+, et 6 (26,1 %) avec des personnes autochtones (voir figure 4).

Figure 4 : Caractéristiques de la clientèle des organisations participantes



Les clientèles avaient également des besoins variés : 16 organisations (69,6 %) ont déclaré travailler avec des personnes itinérantes ou en situation de précarité résidentielle (ex. : séjourner dans un hébergement temporaire, *couch surfing*, etc.) ; 17 (73,9 %) avec des consommateurs ou consommatrices de drogues ; sept (30,4 %) avec des travailleurs et des travailleuses du sexe, 16 (69,6 %) avec des victimes d’actes criminels et 19 (82,6 %) avec des personnes en situation de handicap. Les organisations travaillant avec des personnes vivant avec un handicap ont mentionné que le handicap le plus courant concernait les problèmes de santé mentale (voir figure 5). Il convient de noter que ces réponses sont basées sur les caractéristiques **connues** de la clientèle des organisations. Plusieurs répondants et répondantes ont indiqué que, pour certaines caractéristiques, il leur était impossible de savoir, puisqu’ils ou elles ne posaient pas la question à leur clientèle (ex. personnes LGBTQIA2+, autochtones, qui consomment des drogues, travailleurs et travailleuses du sexe, victimes d’un crime), mais qu’ils et elles n’avaient pas de critères d’exclusion.

Figure 5 : Besoins de la clientèle des organisations participantes



Compréhension de la violence entre partenaires intimes

Nous voulions savoir quelles formes de VPI les travailleurs et les travailleuses ayant participé aux rencontres considéraient comme les plus courantes chez les femmes et chez les adolescentes. Tant pour les femmes que pour les adolescentes, les participants et les participantes ont indiqué penser que la violence psychologique et verbale était la forme la plus courante de violence subie et ont donné plusieurs exemples : le harcèlement, les menaces, l’intimidation,

la manipulation, le fait de traiter quelqu'un de « salope » (*slut-shaming*), le contrôle, l'isolement, le harcèlement psychologique (*gaslighting*) et le dénigrement.

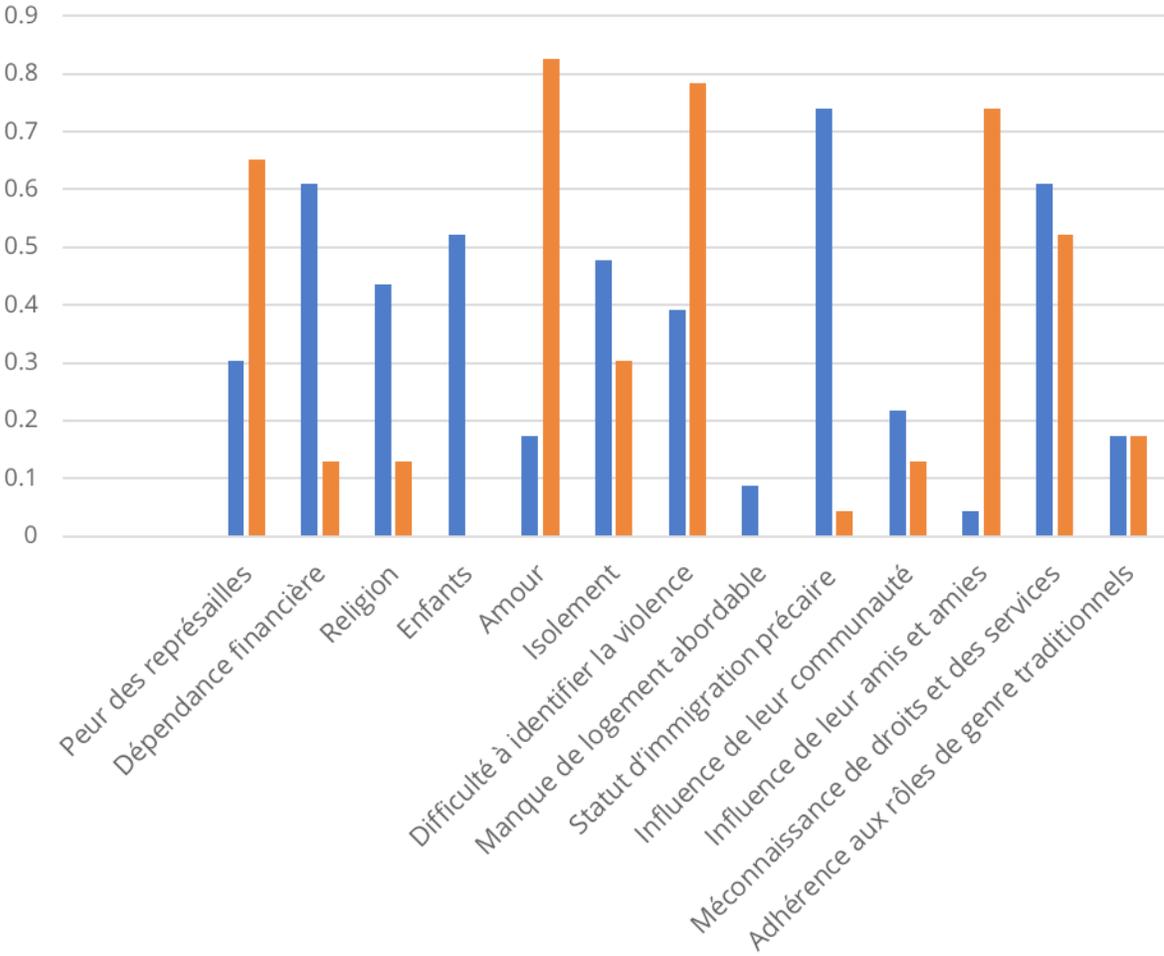
Les travailleurs et les travailleuses ayant participé à l'étude ont également cité la violence physique, mais étaient un plus grand nombre à penser qu'elle était plus fréquente chez les femmes (n=14) que chez les adolescentes (n=7). Plus ou moins le même nombre de personnes ont cité la violence sexuelle, comme le viol ou les pressions pour avoir des relations sexuelles, en tant que phénomène courant chez les femmes (n=9) et les adolescentes (n= 8). Dix ont cité la violence économique exercée sur les femmes par rapport à 6 chez les adolescentes ; leurs commentaires indiquaient que la violence économique peut s'exprimer différemment selon l'âge. Pour les femmes, des exemples comme lorsque les hommes interdisent à leur femme de travailler ont été cités. Concernant les adolescentes, les travailleurs et les travailleuses considèrent que les filles paient ce que leurs partenaires dépensent. La violence technologique (ex. le partage de vidéos intimes ou la cyberintimidation) a été plus souvent citée pour les adolescentes que pour les femmes (4 participants et participantes contre 2). Huit personnes participantes ont dit de « copier et coller » pour les adolescentes les mêmes types de violence qu'elles avaient mentionnés pour les femmes. Une seule personne ne s'est pas sentie à l'aise de répondre à la question concernant la violence envers les femmes, alors qu'elles étaient trois à ne pas se sentir à l'aise de répondre à la question concernant la violence envers les adolescentes, estimant qu'elles n'avaient pas suffisamment d'expérience avec cette population.

En raison de la diversité de la population de Montréal-Nord, nous voulions également explorer la compréhension qu'ont les personnes intervenantes rencontrées de la VPI en fonction de leur statut migratoire et de leur racialisation. Nous leur avons donc d'abord posé la question suivante : « Parmi les raisons suivantes, lesquelles expliquent pourquoi une femme ou une adolescente immigrante ou de minorité racisée peut ne pas être en mesure de quitter une relation violente ? » Les personnes rencontrées ont reçu une liste de 13 raisons possibles et ont été invitées à choisir les cinq raisons les plus importantes, selon elles, pour les femmes et les adolescentes.

Les travailleurs participants et les travailleuses participantes considèrent que le statut d'immigration précaire (n=17, 73,9 %), la dépendance économique (n=14, 60,9 %), la méconnaissance de leurs droits et services (n=14, 60,9 %), les besoins des enfants (n=12, 52,2 %) et l'isolement (n=11, 47,8 %) sont les cinq principales raisons qui expliquent la

difficulté des femmes à sortir d'une relation de violence. Les travailleurs et les travailleuses ayant contribué à l'étude étaient moins susceptibles de citer les raisons suivantes : l'amour (n=4, 17,4 %), les rôles traditionnels genrés (n=4, 17,4 %), le logement abordable (n=2, 8,7 %) et l'influence des amis et des amies (n=1, 4,3 %). Pour les adolescentes, les raisons évoquées étaient l'amour (n=19, 82,6 %), la difficulté à identifier la violence (n=18, 78,3 %), l'influence des amis et des amies (n=17, 73,9 %), la peur des représailles (n=15, 65,2 %) et la méconnaissance de leurs droits et des services (n=12, 52,2 %). Les personnes participantes étaient moins portées à citer les raisons suivantes : la dépendance financière (n=3, 13 %), la religion (n=3, 13 %), l'influence de leur communauté (n=3, 13 %), le statut d'immigration précaire (n=1, 4,3 %), le logement abordable (n=0, 0 %) et les besoins des enfants (n =0, 0 %).

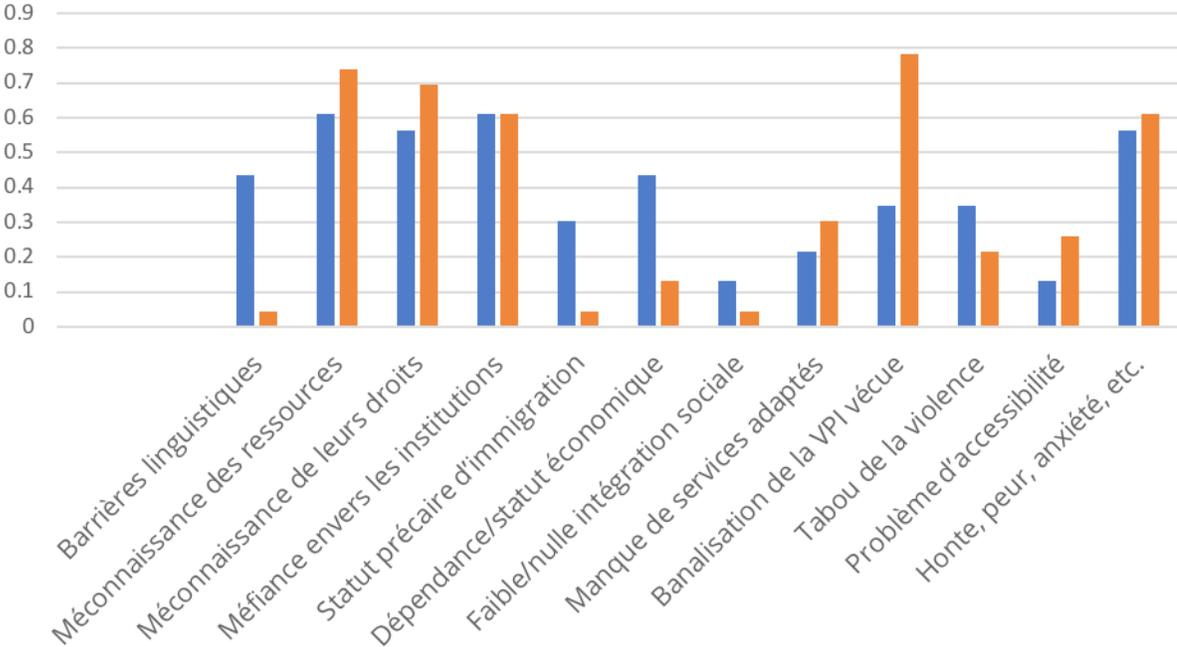
Figure 6 : Raisons expliquant pourquoi une FAIMR peut ne pas être en mesure de quitter une relation violente



Nous avons ensuite posé une autre question similaire, mais concernant ce qui pourrait empêcher les FAIMR d'accéder aux services concernant la VPI à Montréal-Nord. Les travailleurs participants et les travailleuses participantes ont reçu une liste de 12 raisons possibles et ont été invités et invitées à sélectionner à nouveau les cinq raisons les plus importantes, à leur avis, pour les femmes et les adolescentes.

Les travailleurs et les travailleuses qui ont participé identifient la méconnaissance des ressources existantes (n=14, 60,9 %), la méfiance envers les institutions (n=14, 60,9 %), la méconnaissance de leurs droits, la honte, la peur et l'anxiété (n=13, 56,5 %) et les barrières linguistiques (n=10, 43,5 %) comme des facteurs qui entravent l'accès des femmes aux services. Les réponses les moins fréquemment choisies sont les suivantes : problèmes d'accessibilité (n=3, 13 %), faible ou nulle intégration sociale (n=3, 13 %) et le manque de services adaptés à leurs besoins (n=5, 21,7 %). Pour les adolescentes, les travailleurs et des travailleuses qui ont pris part à l'étude ont évoqué la banalisation de la VPI vécue (n=18, 78,3 %), la méconnaissance des ressources existantes (n=17, 73,9 %), la méconnaissance de leurs droits (n=16, 69,6 %), la méfiance envers les institutions (n=14, 60,9 %) et la honte, la peur et l'anxiété (n=14, 60,9 %). Les réponses les moins fréquemment choisies sont les suivantes : barrières linguistiques (n=1, 4,3 %), faible ou nulle intégration sociale (n=1, 4,3 %) et statut d'immigration précaire (n=1, 4,3 %). La figure ci-dessous reprend leurs réponses :

Figure 7 : Raisons empêchant les FAIMR d'accéder aux services en VPI



Nous avons également demandé aux personnes intervenantes rencontrées si, dans le cadre de leur travail, elles-mêmes ou des collègues avaient déjà rencontré au moins une cliente vivant un type de VPI. La grande majorité des participants et des participantes (n=21, 91,3 %) ont répondu par l'affirmative. Ces personnes ont mentionné plusieurs types de violence que leurs clientes avaient divulgué à elles-mêmes ou à leurs collègues : la violence physique, psychologique ou verbale, sexuelle, et économique. Plusieurs personnes participantes ont décrit de nombreux comportements de contrôle. Par exemple, les maris qui contrôlent totalement les finances ou qui n'autorisent pas leurs partenaires à travailler ou à participer à des activités sans leur consentement. Une participante a même mentionné que les maris appelaient parfois leur organisation pour confirmer que leurs femmes étaient bien là, comme elles l'avaient dit. Une autre participante a expliqué que certains partenaires utilisent le statut d'immigration pour contrôler ou menacer leur femme (ex. si le mari les parraine), et que, compte tenu des barrières linguistiques et du manque de connaissances de leurs droits, il est difficile pour les femmes de savoir ce qu'elles devraient faire. D'autres participants et participantes ont expliqué que leurs clientes n'étaient pas toujours les seules à vivre dans la violence, mais qu'il y avait parfois aussi leurs enfants ou d'autres membres de leur famille.

Bien que la majorité des personnes intervenantes participantes aient rencontré au moins une cliente victime de VPI, seulement 7 (30,4 %) d'entre elles ont affirmé que leur organisation avait mis en place un protocole ou une stratégie pour répondre à de telles situations. Si l'on exclut les organisations spécialisées dans la VPI, ce nombre tombe à 2 (11,8 %). En outre, seule environ la moitié (n=12, 52,2 %) des travailleurs et des travailleuses ayant participé au projet de recherche estimait disposer de suffisamment de ressources d'orientation pour des victimes de violence au sein de leur organisation. En excluant les organisations spécialisées dans la VPI, ce nombre est de 9 (52,9 %).

Un peu plus de la moitié des organisations (n=13, 56,5 %) ont déclaré que leurs organismes disposaient de matériel éducatif pour leurs clientes, comme des dépliants ou des brochures sur la VPI. Toutefois, si l'on exclut les organisations spécialisées dans la VPI, ce nombre diminue à 9 (52,9 %). Finalement, 13 organisations (56,5 %) ont également déclaré avoir organisé des activités de sensibilisation ou de prévention de la VPI. Certaines ont expliqué que les activités ou les ateliers qu'elles organisaient n'étaient pas nécessairement axés uniquement ou explicitement sur la VPI, mais que les discussions avec les clientes permettaient d'aborder ce sujet. Si l'on exclut les organisations spécialisées dans la VPI, ce chiffre tombe à 7 (41,2 %). Le tableau ci-dessous rapporte ces résultats.

Tableau 1 : Protocoles, ressources et activités concernant la VPI au sein des organisations participantes

	FRÉQUENCES N (%)	
	Répondants et répondantes de toutes les organisations (n=23)	Répondants et répondantes d'organisations non spécialisées dans la VPI (n=17)
L'organisation dispose d'un protocole ou d'une stratégie pour répondre aux situations de VPI chez les clientes.	7 (30,4 %)	2 (11,8 %)
L'organisation dispose de suffisamment de ressources d'orientation pour des victimes de VPI.	12 (52,2 %)	9 (52,9 %)
L'organisation dispose de matériel éducatif sur la VPI pour leurs clientes (dépliants, brochures).	13 (56,5 %)	9 (52,9 %)
L'organisation organise des activités de sensibilisation ou de prévention ayant trait à la VPI.	13 (56,5 %)	7 (41,2 %)

Nous voulions également étudier le niveau de confiance des travailleurs et des travailleuses lors d'intervenir en situation de VPI. Nous avons posé la question suivante : « Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout informé ou informée ; 5 = très informé ou informée), quel est votre degré de confiance pour reconnaître les signes et symptômes de la VPI ? » La moyenne des résultats était de 3,61. Si l'on exclut les personnes qui travaillent pour des organisations spécialisées dans la VPI, la moyenne tombe à 3,41. Ensuite, nous avons demandé : « Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout informé ou informée ; 5 = très informé ou informée), dans quelle mesure pensez-vous connaître les aspects juridiques (lois, démarches, plaintes) concernant la violence entre partenaires intimes ? » Le niveau de confiance moyen était de 2,61 pour toutes les organisations et de 2,35 en excluant celles spécialisées dans la VPI. Nous voulions également évaluer les connaissances des travailleurs rencontrés et des travailleuses rencontrées sur les ressources en VPI disponibles à Montréal : « Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout informé ou informée ; 5 = très informé ou informée), dans quelle mesure pensez-vous connaître les ressources disponibles en VPI à Montréal ? » Le niveau de connaissance

moyen était de 2,87 pour toutes les organisations et de 2,65 en excluant celles spécialisées dans la VPI. Enfin, comme Montréal-Nord se caractérise par un grand nombre de personnes immigrantes et réfugiées, nous avons également demandé : « Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout informé ou informée ; 5 = informé ou informée), dans quelle mesure connaissez-vous les différents types de statuts d'immigration au Canada et leurs droits respectifs ? » Le niveau de connaissance moyen était de 3,17 pour toutes les organisations participantes et de 2,94 en excluant celles spécialisées dans la VPI. Le tableau suivant résume ces résultats.

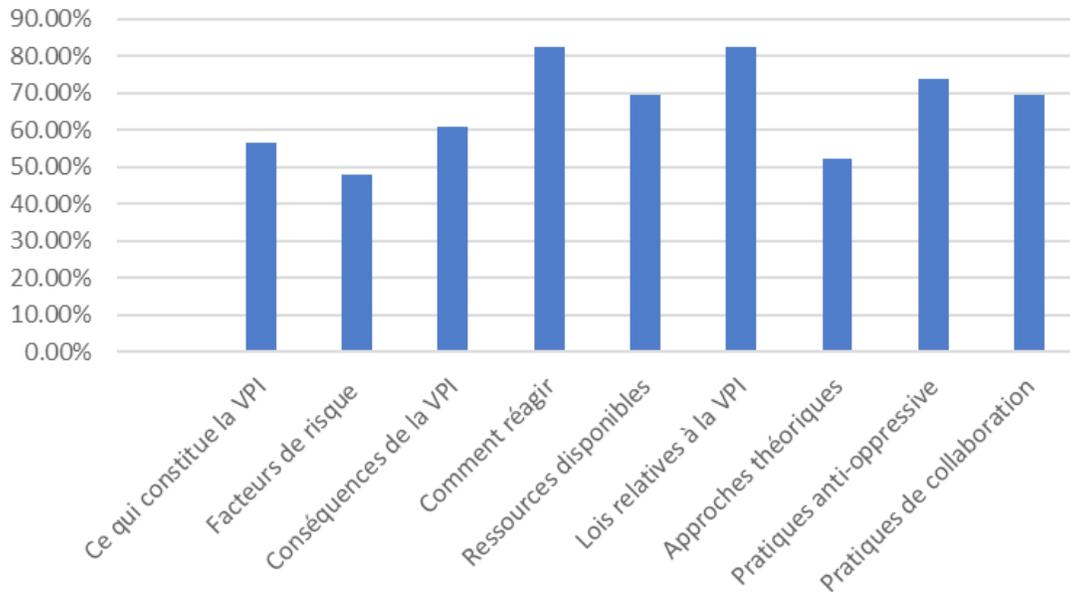
Tableau 2 : Connaissance et confiance des personnes participantes à l'égard des différents aspects de la VPI et de l'immigration

	MOYENNE, SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 5	
	Répondants et répondantes de toutes les organisations (n=23)	Répondants et répondantes d'organisations non spécialisées dans la VPI (n=17)
Degré de confiance pour reconnaître les signes et symptômes de la VPI	3,61	3,41
Connaissances des aspects juridiques concernant la VPI	2,61	2,35
Connaissances des ressources disponibles en VPI	2,87	2,65
Connaissances des différents types de statuts d'immigration au Canada et de leurs droits respectifs	3,17	2,94

Expériences, besoins et recommandations en matière de formation en VPI

La moitié (n=12, 52,2 %) des personnes intervenantes ayant participé à l'étude ont déclaré qu'elles-mêmes ou des collègues avaient déjà suivi une forme quelconque de formation en matière de VPI. Malgré cela, presque toutes (n= 22, 95,7 %) ont exprimé leur intérêt à recevoir une formation en VPI. La seule participante à avoir affirmé ne pas souhaiter recevoir une formation était une intervenante spécialisée en VPI. Lorsque nous avons demandé aux participants et aux participantes sur quoi ils ou elles avaient besoin de plus de connaissances et de compétences concernant la VPI, les besoins les plus courants qui ont été nommés sont : comment réagir aux situations de la VPI (n=19, 82,6 %) ; les lois relatives à la VPI (n=19, 82,6 %) et les pratiques anti-oppressives (n=17, 73,9 %). La figure ci-dessous résume les besoins de formation exprimés :

Figure 8 : Besoins de formation en matière de VPI, tels qu’exprimés par les participants et les participantes



Nous avons terminé le questionnaire par une question ouverte explorant tous les autres besoins et recommandations en matière de formation. La majorité des réponses ont souligné qu’une formation en personne serait préférable, en expliquant qu’elle serait plus interactive, plus engageante et qu’elle permettrait de développer des liens. Cependant, les travailleurs participants et les travailleuses participantes ont également reconnu que les formations virtuelles peuvent être plus pratiques et plus réalistes pour les organisations, compte tenu de leurs horaires surchargés. Certaines personnes ont donc suggéré d’enregistrer les formations en personne ou de proposer un format hybride (des rencontres face à face et des rencontres virtuelles).

Plusieurs personnes rencontrées ont déclaré préférer une journée intensive, mais la majorité a indiqué qu’une demi-journée ou plusieurs demi-journées étaient préférables. Ils et elles ont expliqué que des blocs plus courts de 2 à 3 heures étaient plus propices à leurs participations compte tenu des horaires serrés des travailleurs et des travailleuses, et que ceux-ci permettaient également de mieux maintenir l’attention des participants et des participantes à la formation. Quelques personnes ont indiqué que le matin était préférable (mais pas trop tôt !), car la plupart sont fatigués ou fatiguées l’après-midi.

D'autres suggestions ont été faites : organiser les formations en petits groupes pour favoriser les discussions ; organiser les formations en fonction des groupes (par exemple, formations pour le personnel de première ligne et pour la direction ; formations pour les organisations travaillant avec des jeunes et pour les organisations travaillant avec des adultes) ; organiser des blocs de formations en fonction du contenu et diffuser le programme à l'avance, afin que les participants et les participantes à la formation puissent choisir le sujet qui les intéresse le plus et qui leur semble le plus pertinent.

En matière de contenu ou de format, les réponses ont été très claires : les formations doivent être interactives et dynamiques. Il ne devrait pas s'agir d'une seule personne qui parle, et il devrait y avoir de nombreux supports audiovisuels. Des témoignages de personnes survivantes, des études de cas et des mises en situation contribueraient à rendre la formation plus pratique. Il serait également utile de fournir aux participants et aux participantes à la formation, des documents pouvant être utilisés à l'avenir, comme un livret de ressources concernant la VPI à Montréal.

4.2 Points de vue et expériences des femmes victimes de VPI

Sept femmes, originaires de divers pays, ont participé aux entretiens individuels. La grande majorité 6 sur 7 est arrivée au Canada à l'âge adulte, et une femme de minorité racisée est née ici. Les femmes participantes vivaient de la VPI. La majorité des femmes participantes sont séparées de leur ex-conjoint. Elles ont habité Montréal-Nord ou ont reçu des services à Montréal-Nord. Les femmes avaient des parcours d'immigration différents : certaines sont venues au Canada en étant parrainées par leurs ex-conjoints, d'autres en tant que résidentes temporaires ou résidentes permanentes. Leur niveau d'étude est aussi divers. Toutes avaient des enfants.

L'analyse des données a permis de dégager différents thèmes : la perception des femmes rencontrées à propos du territoire de Montréal-Nord ; leur parcours migratoire et les défis de leur intégration sociale ; leurs expériences de VPI ; le processus de demande d'aide ; et quelques suggestions pour améliorer les services en VPI. Nous présentons les thèmes accompagnés d'extraits. Nous avons supprimé toutes les informations qui pourraient donner un indice sur l'identité des femmes participantes.

Perception des femmes participantes par rapport à Montréal-Nord

Les femmes participantes présentent des avis mitigés sur le territoire. Certaines mettent en avant les problèmes sociaux qui affectent les personnes habitant l'arrondissement, par exemple, la VPI ou la pauvreté. Selon les femmes rencontrées, Montréal-Nord est considéré comme le quartier le plus défavorisé de Montréal. Certaines reconnaissent la recrudescence de la violence, mais soulignent la richesse du territoire en ce qui a trait à la diversité culturelle de ses habitants et de ses habitantes. L'existence de divers organismes communautaires est également perçue comme un aspect positif qui caractérise le territoire. Enfin, la perception d'une division spatiale du territoire ressort également des propos des femmes interviewées. En effet, pour certaines d'entre elles, il est possible d'identifier une division de deux espaces au sein de Montréal-Nord : l'est et l'ouest. Cette division se traduit également par une présence inégale d'organismes. Plus d'organismes se trouveraient dans le secteur est que dans le secteur ouest, ce dernier étant traditionnellement considéré comme le secteur le plus nanti du territoire. Les extraits suivants témoignent de ces perceptions :

Ici à Montréal-Nord, on entend des gens se faire poignarder. Je sais que y'a, j'ai entendu dire aux nouvelles... Justement, au niveau de la violence conjugale [...] c'est que tout partout ici à Montréal-Nord, vu que c'est l'endroit le plus défavorisé..

[...] C'est sûr qu'il y a comme une recrudescence [de la violence], on va se le dire. [Cependant] vu d'une personne qui a grandi à Montréal-Nord, c'est la richesse, c'est la jeunesse, c'est l'intégration, c'est le multiculturalisme, c'est l'intergénérationnel qui cohabitent ensemble d'une façon tellement exceptionnelle [...]. On est un [...] des arrondissements... qui a la chance d'avoir beaucoup d'organismes divers et variés. Donc ça, pour moi, c'est une richesse.

Parcours migratoire et intégration difficile des femmes participantes

Les femmes interviewées (4 sur 7) décrivent des expériences vécues et des sentiments qui caractérisent leur parcours migratoire et le processus d'intégration au Québec. Pour commencer, la méconnaissance du pays d'accueil, l'ignorance des codes sociaux et l'absence de réseau, entre autres facteurs, font qu'elles ont dû faire face à certains obstacles, en éprouvant des sentiments tels que la solitude, l'incertitude ou la perte de confiance en soi. Ces sentiments, ainsi que l'inquiétude liée à la possibilité de rester ou non dans le pays

(notamment pour les femmes parrainées), affectent la recherche des ressources. L'extrait suivant fait avancer ces idées :

Beaucoup d'incertitudes. On ne sait pas. On est à peine rendus dans le pays [...] je ne connais pas, je [ne] connais rien dans le pays, on est immigrants, on est à peine arrivés. Les gens là, je sais pas qu'est-ce qu'ils ont en tête : « Est-ce qu'on va garder cette femme-là dans le pays ? » Si ça. Et puis je ne sais pas comment faire pour aller chercher les ressources.

En lien avec l'idée précédente, certaines femmes rencontrées se tournent vers leurs communautés pour éviter le sentiment de solitude. Ces lieux de rencontre entre femmes peuvent être une source d'aide, mais également un espace de silence, où ces femmes ne partagent pas leurs expériences de VPI vécues. Une femme participante a témoigné de cette idée :

Quand on est entourée de la communauté [...] on peut avoir de l'aide dans ce sens-là... on ne se sent pas dépaylée. Moi, personnellement, dès mon arrivée, je ne me sentais pas dépaylée [mais] j'ai écouté les femmes, qu'est-ce qu'elles disent ? [...] Elles parlent de leur mari, mais pas pour dire : « je vais quitter [mon mari] » ou... qu'elles subissent de la violence [...] j'étais avec la communauté, mais personne auparavant ne m'a parlé de ça. C'est-à-dire de ce qu'il y a des organismes qui protègent la femme contre la violence, contre les agressions... surtout pour l'agression sexuelle. [...] c'est un tabou pour nous [les femmes de mon pays]. Elle garde la culture [de son pays], elle le sait qu'elle... que les femmes subissent [de la violence] et elle [ne] dit rien.

Le retour aux études est considéré comme une expérience nécessaire pour s'informer et se mettre à jour, afin de mieux s'intégrer au marché du travail. Cette expérience est vue comme un moyen de connaître la société québécoise, de s'intégrer au pays d'accueil ainsi que d'élargir leur réseau. Cette expérience crée un sentiment d'appartenance. Cependant, des efforts devaient être faits par les immigrées.

Il y avait beaucoup de côtés positifs, parce que j'ai commencé mon doctorat [...] finalement le printemps, donc j'ai commencé à avoir mes habitudes, mon propre réseau. J'étais quand même impliquée dans l'association des étudiants dans plusieurs choses. Je n'étais pas isolée, mais ça, c'est moi qui faisais pour faire partie, je voulais sentir l'appartenance et tout ça et c'était plus ça. Mais en gros, c'était agréable.

Les femmes rencontrées considèrent l'obtention d'un emploi comme une expérience importante dans le processus d'intégration et, en même temps, comme une épreuve difficile qui caractérise leur parcours migratoire. Des obstacles tels que la maîtrise de la langue, la connaissance des codes sociaux, ainsi que le manque de réseau et d'appartenance culturelle peuvent affecter leur cheminement professionnel. La perte de confiance en soi peut influencer sur la recherche et diriger la personne vers un domaine qui n'est pas celui dans lequel elle a été formée, comme le montrent les extraits suivants :

Je n'ai pas eu un travail plus tôt parce que j'ai peur. C'est une chose personnelle que j'ai [je me disais] si c'est difficile d'être enseignante dans mon pays : les parents, les directives, les élèves. Je n'imagine pas comment est-ce que ça va être ici, où on doit connaître beaucoup, beaucoup les règles, tout ça. Donc c'est ce qui m'empêchait de travailler dans mon domaine et c'est pour cela que j'ai essayé de chercher, de faire d'autres choses. Mais je sentais que chercher un nouveau travail en ce moment, ça, il y a des problèmes. Il y a des enjeux avec le fait que vous êtes immigrant.

Ça se peut et quand je vais au magasin, je regarde qu'il y a beaucoup de personnes âgées. Mais ces personnes âgées, je ne trouve pas des personnes vraiment qui parlent le français comme moi [...] il y a beaucoup d'immigrants, mais ils ne sont pas des personnes qui sont venues, mais qui sont nées ici, et que bien sûr, ils parlent très bien français.

Les propos des femmes participantes montrent que l'origine culturelle peut être considérée comme un obstacle à l'intégration sur le marché du travail. Certaines femmes rencontrées rapportent des expériences désagréables et injustes. En outre, le retard dans l'obtention d'un permis de travail et le manque de places dans les garderies sont également mentionnés comme des obstacles à l'accès au marché du travail. Les commentaires suivants en témoignent :

[...] je suis tombée dans des situations où j'étais jugée, où je sentais y avait une certaine injustice. [Mon pays] est pas très connu, la culture est pas très connue. Et puis j'étais tout le temps dans le jugement des fois... C'est pas agréable...

L'accès au travail aussi, ça peut être difficile parce qu'il y a beaucoup de délais au niveau, exemple, des permis de travail [...] Et c'est comme le moule. [Elles] ont leur permis de travail, sont prêtes à travailler, mais elles n'ont pas de garderie parce qu'elles ne sont pas admissibles aux garderies subventionnées.

Malgré les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi ou au travail, les femmes interviewées reconnaissent que cette expérience leur permet de se valoriser, mais aussi, éventuellement, de sortir de la violence exercée par leur conjoint, ainsi que de leur donner une meilleure occasion d'obtenir la garde des enfants. Une femme participante explique :

Mais quand je restais avec lui [son conjoint], il y a des affaires que j'ai remarquées chez lui. Mais je me suis dit que je ne vais pas récupérer mes enfants avec monsieur. Là, je dois obtenir un travail pour avoir la liberté.

Les expériences de VPI des femmes participantes

Les femmes rencontrées ont décrit leurs expériences de VPI, les différents gestes de violence et de contrôle exercés par leur agresseur, les conséquences vécues ainsi que les raisons qui les ont empêchées de mettre un terme à la relation. Elles ont raconté comment leur parcours migratoire, la santé mentale et les enjeux liés à la garde d'enfants ont teinté leur expérience et complexifié le processus pour en sortir. L'analyse des propos des femmes rencontrées révèle l'utilisation de gestes physiques qui peuvent avoir un impact sur l'intégrité des femmes (ex. : coups, étranglement, etc.). Ces gestes ne se sont pas arrêtés lorsque les femmes étaient enceintes, au contraire, la violence a augmenté pendant la grossesse, mettant en danger la mère et l'enfant.

J'étais couverte de bleus [...] durant toutes mes deux grossesses, il m'avait dit des menaces en disant que si je les gardais [les bébés], il allait me frapper. Moi, j'étais en bas des escaliers, il me frappait dans le ventre pour que je puisse perdre mes enfants.

Des gestes psychologiques et verbaux (ex. : insultes, manipulations) ayant pour but d'orienter le comportement de la femme dans le sens souhaité par son mari et de contrôler ce qu'elle fait ont aussi été identifiés. Il est à noter que même si la femme était séparée de son agresseur, les gestes de violence et de contrôle persistaient. La violence post-séparation est aggravée lorsqu'il y a des enfants mineurs et que les femmes doivent partager la garde avec leur ex-conjoint. Les rencontres sont un espace propice pour subir des menaces ou des insultes. Les extraits suivants en témoignent :

Lui [mon conjoint], il ne voulait pas du tout que je sorte de la maison. [Il me disait :] « T'es bonne à rien, tu n'arriverais jamais à aller loin. »

Ce monsieur n'arrête pas de me menacer. Il arrive chez moi et fait de la violence verbale

[...] Il m'a menacé de mort deux fois.

[...] il m'espionne toujours, malgré que mon avocat lui a dit [de ne] pas m'appeler au téléphone, il m'appelle à chaque fois quand il veut.

[La violence] persiste, elle persiste, mais c'est de la violence psychologique [je lui dit :] « malheureusement [tu] avais le droit de voir ton fils aujourd'hui [mais] si tu ne peux pas me respecter, je ne pourrai pas venir te voir parce que tu m'insultes.

La violence économique a également été reconnue par les femmes participantes. Elle est vécue parallèlement à d'autres types de violence, comme la violence physique ou psychologique.

J'ai dû donner une partie de mon congé parental parce que monsieur voulait prendre son congé, mais il n'était pas à la maison pour aider à ça. Je trouve que c'est une forme de violence, parce que c'était beaucoup dans la manipulation de comme : « je vais t'aider, on va passer du temps » et [rien s'est passé].

Les conséquences de la VPI sont nombreuses et variées pour les femmes. Les propos des agresseurs ont eu un impact sur leur estime de soi, leur sentiment d'auto-efficacité ainsi que sur leurs performances dans les études et au travail, comme le montrent les extraits suivants :

[il me disait] : « Si tu t'en vas, tu vas aller nulle part, t'as pas d'endroit. » Et puis moi, c'est exactement ce que moi je voyais.

[la violence] m'a laissé des séquelles jusqu'à aujourd'hui, la difficulté à me concentrer. J'ai de la difficulté à garder le fil de mes idées. La mémoire, vraiment, c'est nul. À mon bureau, j'ai des post-its partout, le calendrier des codes de couleur parce que j'ai de la difficulté.

La santé mentale des femmes est affectée par cette expérience de violence. La dépression, une augmentation de la consommation de drogues et d'alcool, ainsi que les tentatives de suicide ont été indiquées par une femme participante. Les extraits suivants illustrent ces idées :

J'étais, j'étais seule, il [mon conjoint] n'est pas au rendez-vous, il est comme un peu à part. C'est vraiment moi [qui m'occupais du bébé], je vivais ça à l'intérieur de moi seule. Et puis j'étais isolée [...] j'ai eu une dépression post-partum [...] j'avais beaucoup de difficultés à vivre dans tout ça.

[...] à cause de tout ça, j'ai sombré vraiment dans l'alcool et dans la drogue. Il n'y avait pas que la marijuana que je consommais. Il y avait de la coke que je consommais. Dans l'alcool, je ne buvais pas de bière, mais que de l'alcool fort, juste pour oublier le mal que j'avais parce que je ne voulais pas me refaire du mal [mais] quand que tu vas voir que toutes les portes se ferment devant toi, de plus en plus... ce qui est en bas, c'est... les tentatives de suicide.

L'analyse des propos des femmes participantes met en lumière que le statut d'une femme immigrante favoriserait une dépendance à la fois affective et matérielle vis-à-vis de son conjoint, ce qui rendrait plus difficile le fait de le quitter. La situation du parrainage et les limitations pour voyager avec ses enfants pour voir sa famille à l'étranger (ex. il faut un permis du père) ou les menaces de leur conjoint de partir au pays avec les enfants complexifient la situation. D'autres conséquences qui, du fait d'un réseau plus restreint par rapport aux femmes nées ici, affectaient plus sévèrement les femmes immigrantes (ex. : la perte d'amitiés), ont aussi été identifiées. Les extraits suivants témoignent de ces expériences :

Le fait que je me séparerais dans une relation de violence, c'était pas évident. Donc, même plusieurs amis, c'était des amis en commun. Donc ça fait que ça a été couper les relations.

[les] femmes demandeuses d'asile ne peuvent pas voyager. Mais quelqu'un comme moi qui... a eu sa résidence, sa citoyenneté, on ne peut pas [non plus] voyager sans le consentement de l'autre parent [...] c'est une forme de violence, parce que je ne peux pas voyager avec mon fils, c'est la manipulation : « Je garde ce pouvoir de t'interdire » et ça aussi c'est quelque chose qu'on ne parle pas, mais que je vis quotidiennement.

... vous savez, moi j'ai rencontré des femmes ici, qui parlaient par exemple, il y a une femme qui me dit : « ça fait quatre ans que je suis séparée, moi et mon mari, mais je ne suis pas sortie de la maison parce que il m'a menacée ... de prendre les enfants et partir en [pays d'origine] »

Raisons pour ne pas quitter la relation de VPI

Les femmes participantes identifient diverses raisons qui ont rendu difficile pour elles de quitter la relation de violence. L'amour, les enfants, le manque de connaissances de leurs droits et des ressources existantes, ainsi que les conseils familiaux et de la communauté

incitant à rester dans la relation sont évoqués. Le manque de réseaux de soutien rend également difficile pour les femmes de quitter le foyer. Pour les femmes immigrantes, cette situation constituerait un obstacle majeur à la demande d'aide et à la décision de mettre fin à la violence. Les extraits suivants illustrent ces raisons :

Femme : S'ils ont des enfants, c'est les enfants... des fois, c'est l'amour. Des fois c'est la peur de ne pas avoir personne dans sa vie. C'est vraiment...

Chercheuse : La dépendance affective ?

Femme : C'est ça, exactement.

Sinon, les femmes là, qui écoutent la communauté où les conseils de parents des fois qui sont même pas là. Elle appelle, les parents commencent à dire : « ben non, mais comment tu vas faire ? Pourquoi ? »

Je suis tellement seule. Il n'y a personne [sur] laquelle je peux compter ici et peut-être ce serait plus facile chez moi [dans mon pays]. Oui, mais ici je me sens un peu perdue de toute façon.

Les rôles culturels et de genre peuvent également influencer la décision des femmes de quitter ou non la maison. Une femme participante mentionne que dans sa culture, lorsqu'il y a de la VPI, c'est l'homme qui quitte la maison et les femmes restent avec leurs enfants dans le domicile familial. Les sentiments de honte et de peur sont mentionnés comme des obstacles au départ de la maison, ce qui, dans certaines cultures, est considéré comme une tache sur la famille et, par conséquent, la femme subit le rejet familial. Les extraits suivants le démontrent :

[pour moi] culturellement. Ce n'est pas la femme qui abandonne la maison, c'est l'homme, pas la femme.

... notre culture en [pays d'origine] ne permet pas à la femme [de quitter la maison] c'est comme une honte. Si la femme, elle sort de sa maison, elle dit : « J'en ai marre de cette vie. J'en ai marre... de cette violence » [...] notre culture ne permet pas [de quitter] elle peut mourir [mais] ils [ne] peuvent même pas savoir comment elle est...

Bien que cela ne soit pas mentionné comme des raisons de rester dans une relation de violence, les femmes participantes ont indiqué la difficulté à identifier certains gestes autres que la violence physique, l'ambivalence d'être avec un conjoint violent, mais qui se dit « bon

père », l'espoir de fonder une famille et le fait d'excuser les comportements violents de leur partenaire. En outre, les expériences passées de violence sont minimisées, ce qui rend difficile pour elles de prendre la décision de mettre fin à la relation actuelle et de partir. Les extraits suivants illustrent ces idées :

Il n'y a personne qui peut aller l'arracher et dire : « Non, non, tu dois pas rester victime toute ta vie. » Et c'est pas évident, surtout si le mari, aussi conjoint, c'est un bon papa, il est juste violent avec elle [...]

J'allais à [un autre quartier] dans l'espoir de comme grandir ma famille et que ça fonctionne [...] je trouvais des excuses, ahh : « C'est correct, il y a eu une mauvaise journée, c'est le changement [...] une riposte comme moi. » [...]

Demande d'aide et expériences avec les services

À propos de la demande d'aide, les femmes rencontrées ont pu identifier des situations ou des signes qui leur ont permis de prendre la décision de demander de l'aide. La sécurité et le bien-être des enfants, ainsi que le fait d'éviter de les exposer à ce modèle relationnel, sont des raisons importantes de demander de l'aide. En outre, la violence physique semble un signe décisif dans la reconnaissance du fait de vivre de la violence. En lien avec ce qui précède, les femmes rencontrées avouent avoir de la difficulté à reconnaître les gestes de violence psychologique ou verbale, ou encore la manipulation, comme de la violence. Cette difficulté freine la demande d'aide et génère également une recrudescence de la violence et de ses conséquences dans la vie des femmes et des enfants. Le témoignage d'une femme participante illustre bien ces idées :

[...] ce n'était pas ma première expérience de violence, mais c'était ma première [expérience de violence] physique, donc c'est celle qui était la plus apparente, puis qui était comme plus choquante pour moi [alors] j'ai appelé une amie qui est venue à la maison, qui m'a aidée à prendre chez lui tout ce qui restait et lorsqu'il a vu lui-même, une réaction explosive, et il [mon conjoint] a commencé à briser tout dans la maison. Mais le bébé était là. Il ne voulait pas que je quitte avec mon enfant [...] à ce moment-là, je me suis dit « est-ce que c'est ce que je veux pour mon fils ? » Est-ce que je sais ce que je veux pour moi ? Si un tel geste de violence peut se faire en présence de notre enfant, c'est qu'est ce qui va arriver plus tard ? Ça n'a pas été facile.

Les femmes interviewées reconnaissent le rôle clé que jouent certaines personnes au cours de leur démarche, notamment au moment de prendre la décision de quitter la relation : les amis

et les amies, le voisinage, le patron ou la patronne, les collègues de travail, les intervenants et les intervenantes, ainsi que les communautés. Le fait d'avoir un bon réseau est un facteur clé pour terminer une relation de violence :

C'est quand que j'ai pu parler un petit peu de mes problèmes à une personne qui habite ici [...] C'est un voisin, parce qu'on m'avait conseillé d'appeler au CLSC [centre local de services communautaires] pour aller chercher de l'aide, pour ceux qui ont été victimes de violences conjugales et tout, j'ai téléphoné...

J'étais comme : « Je peux pas continuer. » Je cherche à me divorcer [mais] je [ne] savais pas où aller pour divorcer, je suis allée au consulat [de mon pays]. Je me suis dit, puisque je suis [sa nationalité], j'ai juste pensé à ça [...] J'étais chanceuse de rencontrer quelqu'un qui comprenait bien le pattern [de violence] et qui m'a mise sur la bonne voie [...]

Ça fait que j'ai eu la chance d'avoir un bon réseau. Mes amis faisaient à manger, prenaient mon fils, puis... Ils ne m'ont jamais forcée à aller faire la plainte et c'est ce [dont] je suis reconnaissante [...] Ils connaissent vraiment pas grand-chose à la violence, à part que : « Non... tu dois pas accepter. » [...] Tout le monde a été comme patient. Ils ont accepté mon rythme [...]

J'avais ma mère qui était avec moi... elle m'a quand même encouragée. Par chance, elle était comme : « Je te soutiens. Je savais pas qu'il te frappait, tu cachais toute. »

Par rapport aux démarches entamées, les femmes participantes décrivent leurs trajectoires, selon leurs besoins et leurs intérêts : certaines femmes ont décidé de dénoncer, d'autres non. La plupart des femmes interviewées ont décidé de se séparer. Les services demandés pour leurs enfants, en santé mentale, pour la recherche d'emploi et l'aide juridique, font également partie de leur parcours. Les femmes rencontrées identifient des exemples d'obstacles rencontrés dans ce processus : les mauvais conseils, le manque de ressources, les listes d'attente, et le manque de coordination entre les organismes. Les propos suivants en témoignent :

Et là-bas, mon intervenante m'a dit : « Il faut appeler au CLSC parce qu'ici... vous avez droit à seulement cinq rencontres avec moi. » J'ai appelé pour un rendez-vous et ils m'ont appelé après sept mois, mais notre problème était un peu difficile et on a dit faire le recours à une personne et un psychologue privé.

Il y a eu des policiers qui sont venus ici et ils ont dit : « Madame, vous avez besoin

d'aide. » Je dis « je sais, je sais que j'ai besoin d'aide. Mais qui peut m'aider ? », tandis que je suis allé au CLSC, je suis en attente.

Des fois les gens, ils savent pas, ou ils veulent pas que tu divorces. Ils veulent que tu repenses. Ils ne vont pas faire la séparation, vont pas aller vraiment loin. Parce que j'ai entendu des témoignages. Et à ce moment-là tu cherches vraiment un conseil.

Elle [mon intervenante] a commencé à me chercher un hébergement [une] maison d'hébergement, mais c'était très difficile ... Je suis restée presque une semaine à dix jours pour trouver un endroit ... Je disais que : « moi, je ne peux pas rester chez ma copine plus puisqu'elle est mariée, elle a trois enfants et je ne peux pas la déranger plus. »

De l'analyse des propos des femmes participantes, il ressort que, dans certaines situations, l'accès aux services est modulé par l'expérience d'être une femme immigrante : la méconnaissance des ressources existantes, l'incompréhension des rôles des spécialistes et des personnes intervenantes, la distance entre les services, et la barrière de la langue sont nommés comme des obstacles. Une femme rencontrée reconnaît que parmi les femmes immigrantes, certaines éprouvent plus de difficultés à s'intégrer en raison de leur origine ou de leur appartenance religieuse. Le voile est pointé comme une source d'adversité. Par ailleurs, une autre femme participante souligne que les immigrantes ne sont pas tous pareilles, il y a des différences culturelles ou religieuses et qu'elle recherche ceux qui lui ressemblent. Cet aspect pourrait aussi moduler la demande d'aide et l'accès aux services. Les extraits suivants en témoignent :

Une femme qui vient du [pays], peu importe [qui ne parle pas la langue d'ici] ça peut être aussi une barrière de la langue parce que la personne qui se sent pas nécessairement comprise peut avoir de la difficulté à avoir accès à des services [un autre obstacle] la méconnaissance des services ... Je les connais, mais pour une personne qui vient d'arriver, des fois, je trouve [que] la prise en charge est difficile [...] Un autre obstacle, c'est le transport [...] La route pour aller au poste de police du centre, par exemple, c'est un autobus, puis la personne doit marcher [...] La personne a le temps de réfléchir tout le trajet et de se dire : « Non [j'abandonne] ... »

D'autres femmes peuvent avoir un obstacle du premier coup parce qu'elles portent le voile, le fameux voile. Moi j'ai pas eu ça [mais] je sais que c'est un obstacle

[...] On a peur plutôt pour le niveau culturel [...] On ne sait jamais avec qui est-ce que tu

peux te rencontrer [parfois] le niveau culturel est très très différent parce que de toute façon, il y a des personnes très pauvres qui viennent de là-bas et moi j'ai été dans un niveau culturel... des professionnels, par exemple [...] quand je trouve une [personne de mon pays] et ce sont des personnes qui vont dans une église protestante et nous ne sommes pas de l'église. Nous ne croyons pas dans toutes ces choses.

Plusieurs organismes et services ont été identifiés par les femmes rencontrées dans leurs trajectoires, notamment : la police, les centres locaux de services communautaires (CLSC), les organismes communautaires (notamment ceux qui aident à la recherche d'emploi), les centres de femmes, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), le tribunal. Grâce au référencement, les femmes ont pu connaître quels organismes et services utiliser. Les extraits suivants illustrent ces idées :

[Un organisme communautaire], c'est pas loin de moi, l'infirmière du CLSC m'a donné cette information et donné le numéro de [un organisme communautaire] et, depuis cette date, j'y suis allée pour les activités là-bas... et j'ai oublié tout. J'ai parlé avec des femmes arabes, j'ai trouvé là-bas des femmes de tout le pays.

C'est quand... je me suis séparée, quand je me suis sauvée, je suis allée au poste de police, etcétera. Et puis je suis passée à [ville]. Il y avait une maison d'hébergement là-bas et c'est eux qui m'ont trouvé... un appartement de deuxième étape. C'était grâce à eux. J'ai trouvé parce qu'on cherchait à Montréal. Et puis il y avait juste une disponibilité à cet [organisme]...

Comme nous l'avons indiqué précédemment, dans la démarche de demande d'aide des femmes, les besoins des enfants doivent être considérés. Les mères recherchent des services pour leurs enfants, afin de minimiser les conséquences d'être témoin ou victime de VPI.

[...] on était censé d'aller voir le médecin de famille pour savoir si ma fille fait pas une dépression, si elle n'est pas anxieuse [je pense], si plus tard, nos enfants grandissent et surtout les filles, quand on a des filles, c'est important... de les aider, parce qu'on n'a pas envie que plus tard, qu'elles vont trouver un mari [qu'ils], ils vont... ils vont la battre.

L'analyse des propos des femmes rencontrées a permis d'identifier des problématiques, comme l'inadéquation des services, qui ont causé des malaises chez certaines des femmes

interviewées. Par exemple, lors des interventions, quelques-unes ont mentionné avoir subi une certaine pression pour réaliser des actions qu'elles ne voulaient pas, par exemple : déposer une plainte, quitter le domicile conjugal et mettre fin à un service offert par un organisme alors qu'elles n'étaient pas prêtes. La condition précaire du conjoint et le fait d'avoir des valeurs culturelles différentes de celles de la société d'accueil sont aussi des éléments nommés par les femmes rencontrées, comme le montrent les extraits suivants :

Qu'on ne veut pas non plus avoir trop d'intervenants. Ça mélange tout le monde déjà et eux-mêmes, elles [les femmes] doivent répéter et répéter et répéter.

[...] J'ai expérimenté un peu de pression pour laisser la maison [...] Je ne suis pas une personne pour aller dans une auberge de femmes qui ont abandonné la maison et ce n'était pas pour moi [...].

C'est bien, eux [les intervenantes] ils m'ont vraiment encouragée dans la plainte, mais vraiment [selon moi] il faut faire la distinction et respecter mon choix si je ne veux pas. Mais je pense que ce n'était pas les mauvaises intentions [de leur part].

Parce que moi, je cherchais un appartement, mais [l'intervenante de la maison d'hébergement] on me harcelait, je trouvais qu'on me harcelait et tout ça [...] Donc, on m'avait dit : « Ben en tout cas, si tu ne trouves pas un appartement, ben il faut vraiment [trouver un] [...].

Certaines femmes participantes perçoivent une certaine injustice en lien avec les interventions reçues, notamment en matière de protection de l'enfance et dans les cas de problèmes de santé mentale. D'autres ne sont pas satisfaites des services reçus, ces derniers n'ayant pas répondu à leurs attentes ou à leurs besoins, comme le montrent les extraits suivants :

La DPJ [Direction de la protection de la jeunesse] dit que « la mère n'est pas stable pour être avec les enfants, parce qu'elles ont de la difficulté à contrôler leurs émotions » [...] et quand j'essaie de leur dire [que] c'est moi qui a été victime de violence conjugale, verbale et physique, et du jour au lendemain, on m'a enlevé tout droit de mes enfants. Et même encore aujourd'hui, je me bats encore pour mes droits envers mes enfants et de mes droits aussi.

[...] mon intervenante trop aimable et tout cela. Mais elle m'a donné des cas d'autres personnes qu'il faut s'en aller, qu'il faut déménager, que cette personne a eu ce problème et la personne et s'en aller de la maison, mais ça ce n'est pas mon cas.

Malgré les difficultés vécues par les femmes, plusieurs d'entre elles ont identifié de bonnes expériences lors de l'intervention reçue, lesquelles selon elles devraient être reproduites avec d'autres femmes. L'accompagnement, le bon accueil, le suivi, l'information, l'écoute, le fait de participer à différentes activités, entre autres, sont des stratégies soulignées comme des bonnes pratiques d'aide des femmes victimes de VPI. Les extraits suivants en témoignent :

Quelque chose que j'ai bien aimé, c'est que quand [j'ai] appelé la police ici à Montréal-Nord et ils m'ont envoyée au Centre de femmes de Montréal-Nord... J'avais le téléphone du centre, mais il y avait déjà beaucoup de temps que je n'appelais pas. J'ai beaucoup aimé [...] la police qui est en charge de ça, ils m'ont fait un suivi. J'ai beaucoup aimé ça... aussi très important.

Ouais, j'étais avec [un organisme pour femmes] et puis il m'a aidée dans plusieurs choses. Je suis quand même autonome, mais ils m'ont beaucoup aidée dans mes démarches. Il m'accompagnait des fois à la cour quand il y avait personne pour m'accompagner. Et puis, j'ai été victime de manipulation, etc. Donc je faisais des suivis avec eux, que ce soit pour moi ou pour [mon fils]. C'est pour comment gérer ces relations avec un enfant. Comment gérer les échanges de garde à l'époque sans être influencée par le dénigrement. Tout ce qui vient avec, là. Donc, ils m'ont beaucoup aidée.

Nous sommes isolées, comme je vous dis : [il faut aller en] groupe pour participer, pour parler, pour discuter. C'est ça que j'aime. J'aime parler, aller à l'extérieur, rencontrer, parler à plusieurs personnes. J'ai besoin de voir le monde et j'aime travailler.

Les femmes rencontrées ont identifié certaines caractéristiques et pratiques des intervenants, des intervenantes, des professionnelles et des professionnels qui les ont aidées à mener à bien la démarche avec différents services. Ainsi, l'ouverture d'esprit, l'encouragement à continuer et le respect sont des attitudes appréciées et l'absence de jugement a été aussi nommée comme un aspect important, comme le montrent les extraits suivants :

Dans tous les centres de femmes ou les maisons de femmes que j'ai fréquentés, les intervenantes sont vraiment ouvertes d'esprit et sont là pour aider une femme qui a besoin d'aide, peu importe son origine, peu importe sa situation, peu importe aussi ses compétences...

C'est ça, exactement. Jusqu'à quand que j'ai rencontré la travailleuse sociale de la DPJ, elle a vraiment été très patiente et cette femme, je serais vraiment beaucoup reconnaissante, parce qu'elle m'a aidée.

[...] j'ai une intervenante qui donnait des services [...] pour les femmes [qui ont vécu] des violences conjugales et elle était très très bonne... Une personne très professionnelle, elle m'a donné des conseils [...] m'a laissé parler...

J'ai aussi mon médecin qui a été celle qui m'a suivie pendant toute la grossesse de mon fils, et mon médecin de famille par la suite. Et c'est elle qui m'a soignée lorsque j'avais des contusions et tout, donc elle aussi. Elle m'a donné comme les ressources. Elle m'a dit : « Tu peux [demander de l'aide]. » Ça fait que j'ai eu la chance d'avoir un bon réseau.

Des suggestions des femmes pour améliorer les services

Le fait de se sentir en sécurité est une priorité pour les femmes, mais cela nécessite que l'information soit accessible. Si les femmes ne connaissent pas les ressources de protection, il leur est difficile de les utiliser. Les extraits suivants illustrent ces idées :

Mais on veut s'assurer que la sécurité [des femmes], comme c'est primordial, qu'on va mettre en place des systèmes comme ça avec les femmes, pour s'assurer qu'elles sont en sécurité, qu'elles sont en santé, qu'elles ont besoin de soutien ou peu importe.

Je ne savais rien que... j'étais dans une maison sécurisée, que mon ex [et les ex-conjoints], ils pouvaient pas venir, ils ne connaissaient pas, ils n'avaient pas le droit d'avoir mon nom, mon adresse. C'est que je peux les appeler [à mon organisme] et dire « je me sens pas bien », tout ça était très important pour moi à cette époque.

Les femmes interviewées s'entendent pour dire qu'expliquer ce qu'est la VPI, particulièrement la violence psychologique et verbale, ainsi que les gestes plus difficiles à reconnaître, tels que le contrôle et la manipulation, aide à l'identifier et à demander de l'aide. En outre, les femmes rencontrées donnent aussi de l'importance au fait d'en apprendre plus sur les effets de la VPI sur leurs enfants et le risque que ce modèle relationnel de violence se reproduise dans le futur.

De comprendre la violence. Des fois, quand il n'y a pas la violence physique, les femmes ne se rendent même pas compte qu'elles sont dans une relation de violence. Même moi la première fois quand j'ai fait de l'entrevue [avec l'intervenante, elle m'a demandé :] « Tu as vécu une violence psychologique ? » [j'ai dit :] « Je n'ai pas vécu une violence

sexuelle, non » [...] On m'a posé des questions dans la maison d'hébergement. C'est quand je suis arrivée et après, quand j'ai commencé à bien m'éduquer et à apprendre ce que c'est que j'étais comme : « ben non, franchement », je devais cocher tout ça [les types de violence dans le questionnaire] puis j'ai vécu tout ça. Mais je ne savais pas... Donc moi je pense [que] c'est très important que toutes les femmes, que tu sois immigrante ou autre, sachent c'est quoi une violence, c'est quoi une violence psychologique, une manipulation. Parce qu'il y en a des hommes là, qui vont jamais te frapper, mais tu vas rester dans ce pattern de violence...

Quelque chose qui va vraiment aller les chercher [les femmes immigrantes] et pas juste les pancartes de SOS violences conjugales, c'est bien, mais cette femme, elle est même pas au courant qu'elle est violentée et des fois elles ont peur d'appeler, elles ont peur d'être jugées et elles ont peur d'eux-mêmes, d'accepter de faire part d'un certain groupe de femmes qui [sont] violentées, alors.

[Il faut] leur expliquer [aux femmes] que ça a un impact sur l'éducation des enfants. Avoir un homme violent dans la maison, ça normalise une certaine dynamique à des enfants qui sont peut-être maintenant épanouis avec leur papa. Mais c'est quoi le modèle que tu leur donnes ? Comment ils vont vivre dans la société ? Est-ce que tu veux être une maman dénigrée devant tes enfants à chaque fois ?

En lien avec l'idée précédente, la sensibilisation, la formation des personnes intervenantes et le développement des stratégies pour rejoindre les femmes, notamment celles qui sont plus isolées en raison de leur statut migratoire, semblent être des pistes d'action très pertinentes. Les femmes participantes soulignent que ces femmes peuvent craindre les conséquences pour elles-mêmes, leurs maris et leurs familles si elles portent plainte. Le manque d'information, la méconnaissance de leurs droits et des ressources ne font qu'aggraver cette peur et renforcer les mythes sur les implications du dépôt d'une plainte sur le statut d'immigration. Le fait de fournir des informations sur ces sujets et surtout, de veiller à ce que toutes les personnes obtiennent le droit d'être à l'abri de la violence, quel que soit leur statut d'immigration, est souligné par les femmes rencontrées. Les extraits suivants mettent en lumière ces idées :

Ce qu'elles [les femmes] doivent aussi savoir, c'est qu'il y a des organismes, des endroits qui peuvent les soutenir. Parce que pour certaines qui n'ont pas de diplôme, qui ne travaillent pas, elles restent dépendantes parce qu'elles pensent qu'elles ne peuvent pas gagner leur vie, elles ne peuvent pas trouver de travail. Elles peuvent pas. Elles vont finir dans la rue alors que oui, elles vont vraiment pas finir dans la rue. Peut-être que

ce serait pas le luxe qu'elles cherchent, mais elles doivent vraiment connaître c'est quoi leurs droits. Pour pouvoir aller les chercher. Ça, c'est deux points très importants pour moi à souligner.

Une des principales [choses] que je vois [...] c'est vraiment au niveau du statut, de faire la différence entre le droit criminel, le droit de l'immigration, le droit familial. Cela c'est quelque chose que d'entrée de jeu [il faut expliquer].

On est dans un pays où on a la chance d'avoir des droits pour les enfants, des droits pour les femmes [...] C'est quoi le droit de l'immigration ? Donc ce n'est pas parce que tu fais une demande d'asile que tu as le droit de subir [de la violence]. Ça, c'est pas parce que ton mari te parraine qu'il a le droit de [te] faire subir ça, au contraire [...]

[...] je dirais également une diffusion ou je ne sais pas comment expliquer, un bottin où les services sont expliqués sans dire implicitement. Qu'est-ce qu'on offre ? Mais de dire qu'il y a tant d'organismes. Chaque organisme offre ce service-là où tu peux aller le voir.

Comme plusieurs femmes participantes le mentionnent, les mères qui vivent la VPI craignent que la DPJ ne retire les enfants de la maison. Cette situation peut être davantage bouleversante pour les femmes nouvelles arrivantes qui ne connaissent pas les ressources et qui ont besoin de temps pour retrouver leur équilibre, se renseigner et prendre des décisions. Une femme rencontrée réfléchit à une autre façon d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants dans un contexte de VPI, comme le montre un extrait :

Elles [les femmes] voient la DPJ [direction de la protection de la jeunesse] comme l'ennemi numéro un. Ils viennent [pour] prendre les enfants [et] pour une femme qui vient d'arriver, ça [c'est pénible] parce que cette maman, justement, qui vient de vivre la violence, n'a pas nécessairement [les idées claires] pendant qu'elle a l'émotion à vivre, son enfant soit pris [par la DPJ]. Donc ça aussi, ce côté-là, qui serait important à réfléchir collectivement à un endroit comme ça, pour laisser ces enfants-là, sans que ce soit nécessairement la DPJ qui les prend en charge pour cette période [...] Le répit, ça je l'ai dit tantôt, mais un répit pour celle qu'ils n'ont pas de réseau justement.

Une femme participante souligne l'importance de tenir compte de l'âge dans les interventions en VPI ainsi que de la durée du mariage. Ces facteurs moduleraient le type d'intervention et les compétences des intervenantes et intervenants :

ce n'est pas le même cas d'aller avec une femme de trente-cinq, de quarante-cinq [...] Il faut en tenir en compte l'âge [...] et traiter un problème d'un couple qui a habité pendant beaucoup beaucoup de temps, comme c'est le cas de mon mari et de moi, ce n'est pas une chose à traiter par une personne qui n'a pas l'expérience...

Finalement, une femme rencontrée suggère de rencontrer des femmes dans leurs communautés, d'organiser avec elles des activités pour mieux les informer sur les droits des femmes, les renseigner sur la VPI et les ressources existantes et surtout de renforcer l'idée que Canada est un pays où les femmes ont le droit de vivre une vie sans VPI.

[...] ce que je conseille aux organismes, c'est de rentrer en quelque sorte, dans la communauté, par exemple : « Allez, allez, allez quand il y a des événements et tout [fêtes nationales ou un fait religieux] il faut [contacter] ces femmes et essayer de raconter... [que] quand la femme subit de la violence au Canada, il y a une protection, une protection réelle [que] la femme a un endroit où aller. » C'est surtout parce qu'en [mon pays] par exemple, il y a des organismes qui aident mais il n'y a pas, il donne pas la vraie protection à la femme, c'est-à-dire elle n'a pas [d'endroit] où aller.

4.3 Points de vue et expériences d'adolescentes

Onze adolescentes âgées de 12 à 19 ans ont participé aux entretiens de groupe. Originaires de divers pays, certaines sont arrivées avec leurs parents en bas âge, d'autres viennent d'arriver et d'autres sont nées ici. La plupart des filles habitent à Montréal-Nord et fréquentent les écoles du quartier. Certaines d'entre elles ont vécu des relations intimes et avouent avoir subi des violences. Certaines sont en couple au moment de la recherche.

L'analyse des données a permis de dégager différents thèmes : la perception des adolescentes rencontrées sur le territoire de Montréal-Nord, la vie des jeunes immigrantes et les enjeux identitaires qu'elles rencontrent, les relations amoureuses et les problèmes qu'elles vivent, leur connaissance des services pour les jeunes, leurs besoins pour bâtir des relations intimes saines et des suggestions d'actions prioritaires à mettre en place pour répondre à leurs besoins. Nous présentons les thèmes accompagnés d'extraits. Nous avons supprimé toutes les informations qui pourraient donner un indice sur l'identité des filles participantes.

La perception des adolescentes à propos de Montréal-Nord

Une vision négative du territoire se dégage de l'analyse des propos des adolescentes participantes. La présence de la violence comme phénomène quotidien plus répandue que dans d'autres quartiers explique leur perception de vivre dans un lieu dangereux défini comme un « ghetto ». Les filles rencontrées associent cette caractéristique à la présence de gangs de rue et de groupes qui utilisent la violence pour résoudre les conflits entre eux. Leurs avis divergent sur la possibilité qu'elles soient touchées par ces situations. Pour certaines filles rencontrées, si personne ne s'en mêle, elles ne seront pas affectées par ces situations ; pour d'autres, la violence peut affecter n'importe qui. Elles racontent des expériences de violence qu'elles ont vécues ou des situations auxquelles elles ont été exposées à l'école et dans les rues du quartier. Cela favorise un sentiment d'insécurité, comme le montrent les extraits suivants :

C'est tellement dangereux, c'est pas un endroit sécuritaire, il peut se passer n'importe quoi [...] (Groupe 2)

J'en ai vraiment des trucs vraiment graves. Il y a des trucs de viol, il y a des trucs de gangs. Il y a quoi d'autre ? Il y a aussi la drogue, le VIH [virus de l'immunodéficience humaine]. Tout ça. [...] C'est quelque chose de normal, c'est pas quelque chose d'inhabituel [par exemple] je m'en vais jusque dans l'appartement de mon voisin. Je monte les escaliers pour aller dans leur appartement et là, je vois du sang comme ça... Je vois une personne, elle est assise, elle [était] comme si elle avait été poignardée ou quelque chose... (Groupe 2)

Je suis désolé de le dire, mais c'est le quartier, c'est ça le problème. [Dans] les autres endroits... il se passe des trucs [aussi mais c'est] tout le temps ici, c'est vraiment une ambiance électrique. Le truc, c'est que quand quelqu'un qui a poignardé un autre élève devant tout le monde [...] Ça me traumatise. Ça peut être toi. Ça peut être, ça peut [être n'] importe qui... (Groupe 2)

Les adolescentes rencontrées ont avoué se sentir différentes des habitantes des autres quartiers. Une image négative des Nord-Montréalais et des Nord-Montréalaises semble répandue. La façon de parler et le langage utilisé sont des exemples. Les adolescentes participantes identifient des stéréotypes du comportement des filles et des garçons en matière de relations intimes comme étant spécifiques aux gens du quartier.

Groupe 2

Fille 2 : Si tu dis : « Tu es à Montréal-Nord. » Il va dire : [...] « Tu es bizarre comme eux. »

Fille 3 : [...] tu entres dans un monde à part.

Fille 4 : Pour moi, c'est comme [s'] ils n'ont pas confiance aux filles.

Fille 3 : Ils vont se dire juste : « C'est une personne qui va à droite, à gauche. C'est une fille plus facile. »

Fille : Tu es un « ratchet ».

Fille 4 : Les filles aussi ont l'habitude de dire ça : « Un gars à Montréal-Nord, ce n'est pas fidèle. »

Malgré les opinions négatives exprimées par les adolescentes interviewées, certaines d'entre elles identifient des caractéristiques positives de Montréal-Nord. Elles décrivent le quartier comme un endroit où les gens sont chaleureux, portés et portées sur l'entraide, un quartier amusant pour les jeunes et où les enfants peuvent jouer. Les organismes existants à Montréal-Nord sont nommés comme un aspect positif du quartier, comme l'illustrent les extraits suivants :

Si j'étais à Montréal-Nord... Je compare les endroits, puis des fois, côté du centre-ville où tu demandes une information, personne [te répond]. Comme on ignore [...] je ne sais pas pourquoi... puis à Montréal-Nord, même si tu demandes pas d'aide, [quelqu'un] va me dire : « [Il] faut descendre à tel endroit ou prendre le bus. » Tout est où ils vont, ils vont t'aider quand même. (Groupe 2)

[...] si t'as besoin d'aide, par exemple, tu vas à mon appartement, mais tu n'as pas d'argent. Il y a des gens qui vont aider à trouver. On rigole... Oui, comme je disais, il y a des organisations qui peuvent aider un peu. Dans les écoles aussi [...] (Groupe 2)

La vie des jeunes et leur parcours migratoire

Les adolescentes rencontrées sont questionnées sur l'adaptation des personnes immigrantes à la société d'accueil. Dans leurs réponses, le parcours migratoire des parents est abordé comme une expérience difficile qui les affecte. L'intégration au marché du travail, la conciliation

travail-études ainsi que la solitude aggravée par le manque de réseau sont des enjeux qui compliquent leur intégration. Le fait de ne connaître personne au moment de l'arrivée peut être un facteur limitant pour l'accès aux services ou pour continuer de l'utiliser. Pour elles, l'adaptation prend du temps. Les extraits suivants illustrent ces idées :

Pour [moi] c'est difficile de m'adapter, car mon père n'a pas d'emploi et les réfugiés... ils n'ont pas d'argent. (Groupe 1)

[quand] j'étais arrivée, j'étais un peu dépressive, je ne connaissais personne et puis c'était vraiment difficile pour moi. Mais après ça va. (Groupe 1)

Je venais d'arriver et puis je savais pas encore comment [obtenir] le permis de travail et [je n'avais] pas d'assurance [sociale, non plus]. (Groupe 3)

Je vais dire c'est de la « job » pour tout le monde, comme concilier l'école et le travail... [...] Ça va être plus facile pour toi que pour quelqu'un qui est arrivé ici il y a trois ou quatre ans. Et ces personnes ont besoin de s'adapter et ça demande du temps. (Groupe 2)

La première fois que j'y suis allée [c'est parce que] ma mère m'a dit : « Tu restes pas chez toi, donc va visiter. » Donc je suis allée [à l'organisme] et puis la première fois, j'ai vraiment pas aimé parce qu'il y avait... des jeunes. Ils se connaissaient [...] Ils me parlaient mal, donc je ne voulais pas rester. J'avais [passé] beaucoup de temps à ne pas y aller. Je suis retournée parce que eux, ils n'étaient pas là... (Groupe 3)

Une autre difficulté rencontrée par une fille participante est le port du voile. Cette expérience est perçue comme une source de discrimination et d'incompréhension des choix que fait une jeune femme immigrante, et qui peut constituer un obstacle à la demande d'aide et à l'accès aux services.

[Quelqu'un me disait :] « Mais tu étais mieux sans le voile. Pourquoi tu as mis le voile... ? » [...] pour moi c'est [...] comme si tu viens [de] remettre en question toute la personne... Le voile c'est juste la religion, c'est quelque chose de fondamental en toi tu vois, donc tu peux pas juste venir et dire remettre en question la décision de quelqu'un alors qu'elle a pris mille heures avant de réfléchir dessus. (Groupe 2)

Les relations saines et les relations « toxiques »

Les enjeux identitaires se posent également lorsque les filles participantes discutent à propos

des relations amoureuses. Dans un premier temps, nous leur avons demandé ce qui constitue une relation amoureuse saine et quels seraient les comportements ou les situations qui ne correspondent pas à ce type de relation. Comment les jeunes de Montréal-Nord vivent ces expériences? Concernant la définition des relations amoureuses saines, les adolescentes rencontrées identifient différents éléments : le respect de la manière d'être de l'autre, une bonne communication, ainsi que la compréhension et la confiance. Le partenaire est vu comme un soutien émotionnel dans les moments difficiles. Ces idées sont illustrées dans les extraits suivants :

Respect, moi, personnellement [je considère]... l'idée de me respecter au lieu de tenter de le transformer l'autre. (Groupe 1)

Dans une relation, c'est dès le départ qu'on met en confiance et qu'on peut encore plus parler de tout. Quand tu es avec ton copain [il] t'écoute et qu'il sait c'est quoi ton truc [par exemple] menstruel et tout. C'est la personne parfaite. Tu peux même envisager d'aller plus loin avec cette personne [...] (Groupe 2)

[...] c'est comme qu'il essaie d'arranger les choses. Il essaie de te remonter le moral pour te dire : « Ah, ma belle, t'es pas toute seule, tu dois te remonter et tu dois faire ça. » (Groupe 2)

Toujours sur le plan des relations intimes, les adolescentes rencontrées ont identifié divers comportements chez les filles et les garçons associés aux stéréotypes de genre. Les filles seraient plus émotives et les garçons, plus rationnels, ce qui expliquerait en quelque sorte certains comportements au sein du couple. De plus, les mêmes comportements sexuels et/ou amoureux des filles et des garçons seront interprétés de différentes manières, méprisant les filles. Les extraits suivants du groupe expliquent ces idées :

De ce que j'ai vu, c'est plus les filles qui [vivent] des peines émotionnelles, parce que je ne sais pas. J'ai remarqué. Nous, on est très très sensibles aux émotions [...]. Alors que les gars, ils vont être plus... logiques aujourd'hui... (Groupe 2)

Je n'ai pas envie de dire qu'on est plus fragiles ou quoi que ce soit, mais comme généralement les filles sont plus naïves... et les gars, ici, ils profitent tellement de ça. Ils vont te promettre le monde, il va te promettre l'univers, la Terre, je sais pas quoi, juste pour coucher avec toi. Et après, il va te jeter comme des [vieilles] chaussettes... Les gars, ici, ils ont un objectif dans la vie : augmenter leur « volet compte » [c'est-à-dire de] faire

une collection. Ils [disent] comme : « Moi, cette année, l'année va pas finir sans que je me fasse pas au moins mon "volet compte" ». C'est vraiment un objectif et ils ont des discussions sur ça, entre eux, entre gars, et ils feront tout pour l'atteindre. Ils vont voir des filles du même groupe dans leur dos, faire des trucs avec chacune d'entre elles, juste pour atteindre cet objectif, et la plupart du temps ils y arrivent. (Groupe 2)

En plus des différences de genre dans une relation intime, les adolescentes participantes discutent des différences culturelles qui modulent les comportements dans les relations intimes entre jeunes provenant de l'immigration et jeunes étant nés ou nées au Québec. Selon les filles rencontrées, l'engagement amoureux prend un temps différent pour chaque groupe. En effet, les jeunes immigrants mettraient plus de temps à s'impliquer émotionnellement. Tandis que les jeunes Québécois s'engageraient plus rapidement. Concernant les relations sexuelles, les adolescentes rencontrées ont également révélé des différences entre les filles québécoises et les filles immigrantes. Si les premières peuvent s'engager plus rapidement dans des relations sexuelles, pour les deuxièmes, cela demanderait du temps et une grande connaissance entre les membres du couple. Les filles participantes s'expliqueraient cette différence par la façon dont elles ont été élevées et les valeurs que leurs parents leur ont transmises : la valeur du mariage, de la famille, l'importance perçue de maintenir la relation et de ne pas divorcer, entre autres. Les avances sexuelles de la part du partenaire pourraient être perçues comme un geste d'abus chez les filles immigrantes, ainsi qu'un manquement face aux valeurs transmises. Les extraits et le dialogue témoignent de ces différences :

[Quand une] fille québécoise... rencontre une personne, et si la personne veut, comme « on est ensemble aujourd'hui, on va faire tout et tout ». Ce n'est pas grave. Mais pour les immigrants, c'est comme, c'est abuser de lui [le partenaire]. Puis, on ne se connaît même pas. On doit apprendre à se connaître. On doit faire des activités avant de faire ci et ça [avoir des relations sexuelles]... (Groupe 2)

Elles [les Québécoises] vont pas trop fixer sur l'amour... C'est comme : « elle veut juste sortir, c'est tout ». Mais les immigrantes [nous disons :] « est-ce que tu m'aimes vraiment ? Est-ce que tu veux être avec moi avant d'avoir une relation ? » (Groupe 2)

Être en couple avec quelqu'un qui a comme différentes cultures... prendre son temps, c'est compliqué, je sais, mais c'est parce que nos parents, nos cultures, nous ont montré à apprendre, à connaître la personne. Oui, on ne peut pas vivre d'amour et d'eau fraîche, ça c'est sûr [...] le Québécois qui choisit [quelqu'un] c'est « tu l'aimes et [c'est] tout » et qu'il peut le faire le plus possible pour aller jusqu'au bout et que la personne comme

moi, en tant qu'immigrante, je vais prendre mon temps. Je trouve que c'est beaucoup mieux [...] (Groupe 2)

Groupe 2 :

Fille 7 : [Pour] les Québécois, de nos jours, le divorce est facile, genre vraiment facile et ça fait qu'eux peuvent se permettre à l'erreur.

Fille 2 : Non, mais il y a même plus de mariages.

Fille 7 : Vraiment pas... pour eux. S'ils habitent ensemble, ça va et ça suffit, ça... [Par contre] nos parents nous ont appris que dans la Bible, on croit et tout. Être en couple, c'est vraiment se marier, fonder une famille.

Fille 3 : C'est sacré, c'est sacré

Fille 7 : C'est nos valeurs. Si c'est différent, alors c'est pour ça que... entre Québécois et nous, être ensemble, c'est difficile. Nos parents nous apprennent à préserver notre dignité pour que quand on trouve quelqu'un qu'on aime, [et nous décidons] de passer notre vie avec [lui], on peut donner tout l'amour qu'on puisse donner à cette personne. Donc le fait que le Québécois court et court comme s'il courait au marathon, je trouve que ce n'est pas correct. Il y a un temps pour tout et un temps pour chaque chose. Et courir en amour, ça ne sert à rien.

Les adolescentes participantes considèrent que les relations des jeunes sont loin d'être saines. Au contraire, la majorité dit que les jeunes vivent des relations nommées « toxiques » qui causent de la souffrance et qui, comme l'explique une fille rencontrée : « donne l'impression [...] que rien est sérieux ». Les relations amoureuses seraient caractérisées par une courte durée et les filles et les garçons auraient des attentes ou des intérêts différents dans la relation. L'extrait d'une fille participante montre ces idées :

Il y a une fille qui pleure, qui [est] en dépression, qui s'est sentie utilisée parce qu'elle a appris avant-hier que le gars avec qui elle était... ou avec qui elle a fait des choses, il a parlé sur son dos [...] Ça fait mal, [surtout] avec quelqu'un que tu t'es livrée, à qui tu as fait confiance. Des mois après, tu apprends qui voulait juste « like off leur compte » [cocher sa liste] et que c'est juste [ça]. Et ce n'était pas que toi. Je regarde d'autres victimes et c'est tellement normal ici. (Groupe 2)

Plusieurs comportements préjudiciables aux relations intimes qui affectent la vie des jeunes ont été mentionnés, par exemple : la jalousie, l'abus économique ainsi que la violence physique et verbale. Selon les filles interviewées, l'un des comportements les plus courants dans les relations intimes entre les jeunes est l'infidélité. Plusieurs exemples ont été donnés.

Les filles aussi ont l'habitude de dire ça : « tu es un ... gars à Montréal-Nord, c'est pas fidèle » [...] C'est habitué de se tromper dans les relations à Montréal-Nord. (Groupe 2)

J'ai une amie, mais elle a quitté l'école [...] son gars la battait... Lui, il était plus âgé, il travaillait. [Ils se sont rencontrés] dans la rue... (Groupe 3)

Elle devait être en couple avec le gars, elle travaillait limite. Il a arrêté de travailler [et] chaque mois, elle lui a prêté de l'argent. Moi, je l'ai vécu. Je sais c'est quoi [...] Je me dis : « Je suis une grosse bouffonne. » Je les bouffe [donne] tout mon argent à un imbécile que tu es [je lui ai dit] : « Tu te rends pas compte ? » Les gars, la plupart, je ne dis pas tout le monde, bien sûr [...]. La plupart, c'est des gars [que] la fille, elle va tout payer pour lui, ses coiffures, ses chaussures et ses boucles d'oreilles. (Groupe 2)

Les adolescentes rencontrées expliquent les causes ou les facteurs associés aux comportements décrits dans une relation toxique. Deux types d'explications émergent des propos : facteurs socioculturels et de genre, et facteurs individuels. En premier lieu, les adolescentes participantes s'accordent pour dire qu'il existe des caractéristiques des relations amoureuses propres à Montréal-Nord basées sur des rapports inégalitaires de genre, et que les comportements contrôlant ou jaloux des partenaires masculins reposent sur des stéréotypes de genre et culturels (en raison de la réalité d'une personne immigrante).

Pour moi, les gars, on va parler de gars de Montréal-Nord, les gars de Montréal-Nord, ils veulent comme être le bad boy. C'est comme [s'ils pensaient :] « Tu es à moi, tu es à moi, je ne te partage pas. » [Par exemple, si] je parle avec un ami gars, [ton partenaire] commence à dire : « Pourquoi tu lui parles ? Je vais couper les ponts avec toi. » [...] C'est vraiment toxique pour la vie. Moi, j'ai l'impression que la relation amoureuse ici à Montréal-Nord, c'est comme si les gens, les filles, les femmes, elles sont trop [bas]. Les hommes sont plus trop au-dessus d'elles, comme si les hommes les prenaient pour des poupées ou des bijoux... Comme si je t'achetais [quelque chose] en fait... Non, c'est pas normal. (Groupe 2)

En se fondant sur les stéréotypes de genre, les adolescentes rencontrées soulignent que les garçons se construisent autour des acquis et que les filles seraient un accomplissement pour eux. Ces comportements se développeraieent particulièrement chez les garçons immigrants. Le dialogue suivant illustre cette idée :

Groupe 2

Fille 1 : [...] J'ai l'impression qu'eux [les garçons] leur estime de soi est basée sur ce qu'ils accomplissent [...] Eux, s'ils accomplissent rien, je te jure, leur estime de soi, elle est écrasée, c'est pour ça que je dis un moment, ils ont accompli le fait d'avoir attiré une femme, ils ont accompli d'avoir un travail, ils ont accompli. Je ne sais pas, d'avoir ...

Fille 2 : Une belle voiture.

Fille 3 : [...] Ils vont acheter les voitures. Chez nous [les filles], on ne s'achète pas une voiture [...]. Je parle à un jeune âge, 18 ans comme ça [avant] elles n'ont pas de voiture. Il y a un gars qui a seize ans et il a déjà une voiture. Est-ce que pour eux [...], ils doivent impressionner. Ils doivent... faire des choses plus business.

Fille 4 : [Ce sont] les gars immigrants qui veulent tout le temps impressionner.

Fille 5 : Les immigrants qui vont impressionner peut-être [pour avoir] un like des gens d'ici... Ils prennent des photos et mettent ça dans son story, WhatsApp [aussi, il] fait ça pour que les gens de son pays voient bien ce qu'il a accompli.

Fille 3 : Mais je pense que c'est parce que non, on [les filles] ne met pas notre valeur sur ce qu'on a accompli. Les gars y mettent leur valeur sur ce qu'ils accomplissent.

Toujours dans les facteurs socioculturels, les adolescentes rencontrées identifient des croyances pour expliquer les comportements décrits dans une relation toxique. On note par exemple, l'idée que la jalousie serait associée à l'amour, ce qui justifierait chez les garçons de l'utiliser pour témoigner de leur affection envers leur partenaire. L'extrait suivant atteste de cette idée :

[Il] y en a qui sont jaloux parce qu'ils aiment la personne. Il perd le contrôle. Ils ont un petit faible pour cette personne-là. Si la personne n'est pas jalouse, ce n'est pas parce qu'elle ne l'aime pas, mais pas plus que ça. (Groupe 1)

Parmi les facteurs individuels, il ressort des propos des filles participantes l'existence d'une « dépendance affective » et d'une faible estime de soi qui expliqueraient pourquoi les filles en particulier vivaient ce type d'expérience dans leurs relations intimes. Elles parlent d'un « attachement bizarre », « aveugle ». Les extraits suivants illustrent ces idées :

Tu veux bien que le gars t'aime [...] T'es tellement dans tes feelings... Je suis « Wow! Wow!» Alors que... une fois que tu sors de [la relation], on va te dire : « C'est une dépendance affective ». Une fois que tu sors de ça, tu commences à te dire : « Quoi ? [...] Qu'est-ce que je fais, qu'est-ce que j'ai fait ? » (Groupe 2)

J'ai une pote [amie]... Elle était en couple avec un gars. Le gars, il l'a trompée [comme] sept fois et à chaque fois, ils revenaient l'un vers l'autre [Pour moi] la fille a aucune valeur pour elle. Alors [elle n'a] pas une haute estime de soi. Ça, c'est ma perception des choses. (Groupe 2)

Certaines adolescentes participantes révèlent qu'elles craignent de recevoir de l'amour, ce qui les empêcherait de construire des relations intimes saines. En effet, leurs craintes génèrent un manque de communication au sein de la relation, ainsi que l'accumulation d'émotions néfastes pour elles-mêmes. Les extraits suivants illustrent ces facteurs individuels qui contribuent aux relations malsaines :

Personnellement, j'ai peur de l'amour [...] C'est pas un moment donné où on est pas [en] fréquentation genre « couple couple », mais [j'étais] intéressée envers un gars... et ce gars, je te jure, il était vraiment bien, il était vraiment sweet... Il prenait soin, il me parlait bien et tout [mais] à chaque fois, je m'éloignais juste parce que c'est trop d'amour. C'est comme si j'étais tout au sabotage, tellement que t'es pas habituée à ce genre de sentir, c'est bête. (Groupe 2)

[...] j'ai l'impression aussi qu'on ne sait pas comment aimer et être aimée. Je ne sais pas [...] j'ai remarqué sur moi-même et sur les autres [...] On ne sait pas comment communiquer quand on est en couple... Quand j'étais en couple, tu gardes tes émotions pour toi ou bien [si] tu as des problèmes, tu ne vas pas en parler avec ton partenaire, tu vas juste rester [renfermée]. Tout ça, va s'accumuler, s'accumuler [...] (Groupe 2)

Les adolescentes rencontrées reconnaissent que les amitiés jouent un rôle dans les relations amoureuses. Pour certaines, les amis et les amies peuvent être une source de soutien émotionnel, de conseils et d'avertissement de danger dans une relation toxique. Comme en

témoignent ces filles rencontrées, l'une comme une victime et l'autre en tant qu'amie d'une personne qui a vécu de la violence :

J'avais un truc avec lui. Tout le monde m'avait prévenue, je savais ce qui était allé, je savais tout. (Groupe 2)

Il y avait une amie aussi [...] Elle disait ce que c'était bien que le gars la frappe comme ça : « Ça veut dire que le gars t'aime, c'est normal, c'est normal ». Et puis là j'ai intervenu, j'ai dit : « Ce n'est pas normal que tu te laisses frapper... est-ce que c'est ton père ? Même ton père ne fait pas ça. » Oh, et puis j'ai dit « non, c'est pas possible »... et puis, ils se sont quittés. Mais le garçon la traquait toujours. Il venait à l'école. Après, on a appelé la police. Et puis si c'est bon... Très peur. C'est comme si là, c'était moi, là, qui faisais toutes les choses pour elle. (Groupe 1)

Cependant, d'autres adolescentes participantes considèrent que les amitiés interfèrent dans la relation de manière négative. Le réseau d'amis et d'amies peut aggraver les conflits ou favoriser la propagation de rumeurs et d'atteintes à la réputation. Les extraits suivants illustrent ces idées :

La fille... elle attend que le gars vienne. Le gars aussi [mais] les deux ne viennent pas, y'a rien qui s'est réglé. Ils se quittent [et] les amis se mettent dedans et là ça se gâte. (Groupe 3)

[...] si la fille a un défaut, le gars, il va dire à son groupe [d'amis] et puis un gars, il dit : « OK, je vais lui parler. » Et quand le gars pareil [il a un défaut], elle, la fille, elle a mal pris [elle] va aller dire à ses amies aussi, maintenant ses amies le prennent mal [elle va] dire que le gars n'avait pas le droit de dire la vie privée de son ami ou ses amis. (Groupe 1)

Par ailleurs, les jeunes filles participantes considèrent qu'il existe une certaine compétition dans les relations entre amies. Les adolescentes rencontrées admettent qu'une amie peut s'immiscer dans la relation amoureuse et devenir un risque de rupture. L'idée de « voler » le partenaire est l'image évoquée par les adolescentes rencontrées et, par conséquent, les filles éviteraient de donner plus d'information à propos de leur partenaire à leurs amies. Les extraits suivants illustrent ces idées :

Quand tu leur donnes des conseils [aux amies], eux, elles pensent que tu veux leur voler le gars. (Groupe 3)

[...] quand t'es en couple, tu peux toujours parler de tes affaires avec ton amie, mais [il y a] des choses [que] tu dis pas. Parfois c'est toi même qui donnes ton gars parce qu'il y a des choses que tu partages. Tu attires ton amie vers ton gars... C'est comme si son amie, elle ça se peut qu'elle soit attirée par ton gars aussi. (Groupe 3)

Enfin, les adolescentes interviewées discutent d'un phénomène chez les jeunes vivant à Montréal-Nord qui est perçu comme problématique pour établir des relations intimes saines. Elles ont l'impression que tout le monde se connaît à Montréal-Nord impression exacerbée par les réseaux sociaux —, ce qui peut nuire aux relations et à la réputation des personnes impliquées dans une relation amoureuse ou un conflit. Ce dialogue illustre cette idée :

Fille 3 : [...] il n'y a personne à Montréal-Nord, il n'y a personne qui sait garder sa bouche fermée... Un truc qui sort, toute la population est au courant.

Fille 1 : Et même si c'est dans des écoles différentes.

Fille 5 : Selon moi, je suis allée à un endroit public. Je vais sortir le nom du gars, voir qui est vraiment un gros trompeur là, et qui m'a déjà testé sur Instagram. J'ai tout sorti son nom, toutes les femmes qui sont là vont dire « moi aussi, ma date, demande à elle, ça m'arrive [...] »

Fille 5 : Il va nuire à sa réputation partout. Mais tout le monde s'est déjà vu une fois à Montréal-Nord...

Fille 3 : Tu vas me sortir un moment, je vais dire « oh oui, OK, j'ai entendu ça ». Je dois dire, tout le monde connaît tout sur tout le monde. Si t'as une réputation et que tu veux l'enlever [c'est difficile]. (Groupe 2)

Besoins identifiés par les adolescentes pour l'établissement de relations saines

Les adolescentes participantes discutent de leurs besoins pour bâtir des relations intimes saines et prévenir les comportements contrôlants, jaloux et violents. Deux grands besoins ressortent : premièrement, la nécessité de parler de leurs problèmes avec une personne de confiance ; deuxièmement, « apprendre à aimer », à se connaître et à avoir une bonne estime de soi.

Les filles participantes conviennent qu'elles ont besoin de parler de leurs problèmes et de

la façon de les résoudre, des expériences qu'elles ont vécues et, en particulier, de l'impact que les relations toxiques ont sur elles. La plupart des adolescentes interviewées que nous avons rencontrées s'accordent pour dire qu'il y a un manque d'espaces et de personnes avec qui elles ont construit une relation de confiance pour ventiler les émotions afin de répondre à ce besoin. Ce manque les amène à résoudre les problèmes par elles-mêmes. En ce sens, les parents sont interpellés. Pour les adolescentes rencontrées, les parents ont un rôle très important à jouer. Cependant, selon elles, ils manquent de temps, de connaissances et de compétences pour le faire. Ils ne donneraient pas d'importance aux problèmes des jeunes ou les banaliseraient. En tant que personnes immigrantes, ils et elles travailleraient fort pour élever leurs enfants, ce qui les empêcherait d'accomplir ce rôle. Les extraits et le dialogue suivants en font foi :

Oui, les jeunes vont mal. Ils ne parlent pas. Moi, pourtant, j'ai le même problème. Ce n'est pas grave parce que moi, je me débrouille toute seule. Je n'ai pas besoin de mes parents. Mais il y a beaucoup d'autres choses, beaucoup, beaucoup de choses qui se passent. Les parents ne cherchent pas à savoir. (Groupe 1)

Il faut faire un centre [pour jeunes] que pour ça... Beaucoup de jeunes. Beaucoup, vraiment beaucoup de jeunes qui en souffrent... Et ils ne veulent même pas en parler à leurs parents. Ils ne peuvent même pas parler à leurs amis... [Ils n'] ont même pas comment mettre à leur place. Les parents [de son pays d'origine] ils vont te dire : « Ça n'existe pas dans mon pays. À ton âge, je faisais pas ça, je faisais que jouer. » (Groupe 2)

Groupe 3

Fille 1 : Non ? Et parfois ils [les parents] s'en occupent même pas.

Fille 2 : Ils te prennent pas au sérieux [...] mes parents m'ont dit : « C'est ton ami qui t'a influencé. » [...] ou ils disent « [...] tu as la bouffe, tu as une chambre dans le lit c'est assez », mais il n'y a pas que ça.

Fille 1 : Il faut leur donner de l'argent. Il y a une dépense [qui permet] pas [de] « focuser » là-dessus [...] comme ma mère, elle est la seule à nous élever ...

Fille 2 : Ils travaillent beaucoup, comme ça, ils n'ont pas le contrôle de l'enfant.

Le manque de confiance en leurs parents pour parler de différents sujets amènerait certains jeunes à rechercher d'autres sources d'information, par exemple, des informations sur le web. Les adolescentes participantes ont longuement discuté de cette source d'information

comme un moyen qui ne peut pas remplacer les parents. Des commentaires des filles rencontrées ressortent l'idée des différences entre les jeunes issus et issues de l'immigration et les Québécois et les Québécoises en matière de confiance et d'ouverture face au fait de parler avec leurs parents. L'extrait suivant illustre cette idée :

[...] Moi, j'ai appris ça avec Internet [...] Je n'ai pas parlé avec mes parents, tous... les sujets que moi j'apprends par moi-même, c'est niveau Internet. Moi, je ne parle pas de sexualité avec mes parents, je ne parle pas de relations par ci et par là. Je parle pas [par exemple] à la valeur d'une femme dans un couple. Tout ce genre de trucs là, je l'ai appris avec Internet, c'est tout. (Groupe 2)

Les adolescentes participantes discutent aussi de la nécessité d'apprendre à aimer, ce qui implique d'accepter des gestes d'affection sans méfiance et d'identifier les comportements de partenaires jaloux et contrôlants camouflés dans des gestes d'amour. Selon les filles rencontrées, le fait d'apprendre à s'aimer implique aussi de se connaître et d'avoir une bonne estime de soi. Pour éviter de mauvaises expériences amoureuses, il est nécessaire de mener une démarche de développement personnel. Cela est vu comme primordial pour les filles participantes. Le dialogue qui suit montre un certain scepticisme chez les adolescentes rencontrées. Le conseil de ne pas se donner à fond dans une relation semble efficace pour éviter de se faire mal.

Groupe 2

Fille 1 : J'ai l'habitude de payer [mon téléphone en] ligne... un jour je n'ai pas eu le temps, j'étais avec mes amis... puis il [mon partenaire] m'appelle. C'est comme je ne peux pas savoir ce que j'ai fait. Il m'a dit : « OK, je vais prendre de la ligne et [le] mettre sur mon compte [...] ».

Fille 2 : Pour savoir tu es où ?

Fille 1 : Oh non, juste à payer chaque mois

Fille 3 : C'est comment tu vois ça, ça peut être bien prendre pas mal, prendre pas mal. Parce que si quelqu'un fait ça pour toi, ça veut dire qu'il t'aime vraiment, qu'il n'a pas envie de te perdre.

Fille 4 : Bien, comme elle a dit, prendre par le bien, mais sûrement je vais perso [personnellement]. Moi, je lui ai dit, je ne dirai pas ça. Sinon, comme l'a dit à l'oreille

[pas avoir] une confiance aveugle, mais quand même, garde un... petit côté toi quand même, il y a quand même des risques...

Fille 5 : Tu te donnes jamais à cent pour cent, jamais.

Fille 2 : Exact, ça avec les hommes. Il ne faut pas te donner à cent pour cent.

Fille 1 : Mais c'est pour ça que des fois, il fait des choses et je dis : « Pourquoi il le fait ? » Je ne suis pas, je ne suis pas encore habituée avec ça. C'est trop d'amour tout ça.

Fille 6 : [...] c'est comme si de base tu étais, tu n'as pas cet amour à toi-même [probablement] tu n'as pas travaillé sur toi [...] tu n'es pas habituée à recevoir... comme autant d'amour ou bien un jour quelqu'un va faire quelque chose pour toi, mais juste, il le fait pour toi, parce qu'il t'aime bien, c'est tout. Mais même ça, c'est difficile à croire parce que déjà, on n'a pas mis en place une estime de soi de nous nous-mêmes [...]

Les adolescentes participantes s'entendent pour dire que les parents jouent un rôle fondamental dans l'apprentissage de l'amour. Ils sont les premiers à apprendre aux enfants à aimer. Les différences sur la façon de montrer l'amour entre les parents issus de l'immigration et québécois ressortent dans la discussion. Cette distinction amènerait certaines filles rencontrées à croire qu'elles ont été privées d'amour, qu'elles seraient désavantagées par rapport aux enfants du Québec et que cela marquerait leur parcours amoureux d'une manière ou d'une autre. Cependant, une convergence ressort : c'est la manière de montrer l'amour qui se teinte de la culture. Ces extraits illustrent ces idées :

Ils vont montrer leur amour d'une autre manière les parents immigrants... les parents immigrants, c'est vraiment plus au niveau, ils vont tout sacrifier pour toi. Ça va être vraiment des actions. Ils vont te faire service, mais il y aura pas de verbal, mais il n'y aura pas de ce genre de truc [...] (Groupe 2)

[...] On est des immigrants. C'est pas comme si tes parents, ils vont venir, au niveau de l'amour, je parle de l'amour en général. Pas comme. Si tes parents ils vont venir, ils vont te dire : « Oh, je t'aime mon enfant » [...] ça n'existe pas. (Groupe 2)

Oui, c'est ça [...], mais je pense qu'eux [les Québécois], ils ont plus de... stabilité, que ce soit au niveau de l'affection... c'est comme si ils ont reçu suffisamment [d'amour] pour qu'un certain point, ils ne sont pas en manque. (Groupe 2)

Connaissances de services pour jeunes à Montréal-Nord

Nous avons interrogé les adolescentes participantes sur leur connaissance des services destinés aux jeunes, plus particulièrement à propos des programmes ou des activités qui traitent de la promotion de relations amoureuses saines et de la prévention de la violence et des comportements contrôlants et jaloux chez les jeunes de Montréal-Nord. La plupart des filles rencontrées ne connaissent pas les services qui traitent de ces sujets : « Je n'en connais pas beaucoup, non. » Certaines adolescentes rencontrées ont mentionné les services en santé mentale offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que les activités réalisées dans les écoles qui traitent de problématiques telles que la sexualité, les organismes communautaires étant moins identifiés. Cependant, ces activités ne semblent pas marquer l'intérêt des jeunes. L'extrait suivant illustre ces idées :

Bon, parce que je ne m'intéresse pas à ça [atelier donné à l'école]. Hmm. Je ne m'intéresse pas. Non, moi. Et en plus, je sais que les enfants de la classe sont aussi immatures, donc ils ne vont pas vraiment écouter. Ils ne vont pas poser des questions. (Groupe 3)

Des suggestions pour bâtir des relations intimes saines et prévenir la VPI

Les adolescentes participantes discutent des moyens de les aider à établir des relations amoureuses saines et à prévenir la violence, le contrôle et la jalousie. Deux types de propositions émergent : le fait de développer des actions à destination des personnes concernées. Elles identifient les parents, eux-mêmes et les garçons comme groupes cibles. La deuxième proposition traite de l'adéquation des services et des contenus à adresser aux jeunes.

Par rapport à la première stratégie, les adolescentes interviewées comme nous l'avons indiqué précédemment considèrent que leurs parents n'ont pas les connaissances ou l'ouverture nécessaires pour parler des enjeux et des problèmes qui les affectent. Dès lors, il apparaît essentiel de les informer et de les sensibiliser aux difficultés qu'elles rencontrent. Les adolescentes participantes accordent également de l'importance à ne pas mettre l'expérience des parents au-dessus de la leur, car elles et leurs parents se trouvent dans des contextes culturels différents, dont les parents ne tiennent pas compte. Les filles rencontrées sont conscientes qu'il s'agit d'un long travail, comme l'illustrent les extraits suivants :

[Les parents] ils nous apprennent à s'occuper d'une maison. Ils devraient nous apprendre à comment s'occuper d'une relation amoureuse [...] (Groupe 2)

Fille 1 : Avec quoi il faut aussi développer des activités pour les parents et laisser aux parents parler de ces sujets... .

Fille 3 : [...] les parents, ils ont un gros rôle aussi, mais parce que, en même temps, eux aussi, ce qui leur est arrivé, ce qui est chose qui s'est entraînée de génération en génération, c'est pas une attitude et un comportement que tu peux changer d'un seul coup... C'est vraiment très inconfortable de parler de ces sujets avec les parents. Pour moi, personnellement, je pense pour les jeunes, mais aussi autant pour les parents, parce qu'on n'est pas habitués à ce genre de discussion. On n'est juste pas habitués. (Groupe 2)

Les filles rencontrées proposent de rencontrer les garçons. Cela permettrait d'une part de connaître les raisons des comportements nuisibles exercés par ceux-ci et, d'autre part, de les sensibiliser et de les aider à modifier ces comportements et à développer des relations saines et égalitaires. Selon les adolescentes interviewées, leur participation aurait un effet multiplicateur auprès de leurs pairs. Elles soulignent que les garçons n'ont pas d'espaces pour parler de ces sujets et qu'ils sont les premiers responsables de leurs comportements, ce qui justifierait de les considérer comme un groupe cible prioritaire, comme le montre l'extrait suivant :

[...] je pense que si vous cherchiez une solution par rapport à la discussion qu'on a eue, par rapport aux relations amoureuses [et ce que] que les gars [font] vers les filles, qui les utilisent. Ce serait déjà bien de souvent avoir des discussions comme ça, mais avec des gars... avec eux... parce qu'ils sont fermés d'esprit. Ils sont bêtes, ils sont têtus, veulent rien comprendre pour ce qu'ils font... Ils ont besoin d'autres personnes, de voir des filles s'exprimer, savoir ce que ça leur fait. [...] Et quand deux, trois gars, quatre gars, cinq ont été influencés, on leur a mis toutes ces idées dans leur tête. Il va aller dire ça à ses amis, ses amis vont le dire à d'autres personnes et ça va sensibiliser. Ce que je veux dire, ça pour moi, ça, c'est vraiment la solution. (Groupe 2)

Les adolescentes participantes discutent de l'importance d'adapter les services en tenant compte du facteur culturel. Le fait d'être représentées comme immigrantes dans les organismes communautaires, notamment dans la composition des équipes, favoriserait un

sentiment d'appartenance et pourrait faciliter l'accès aux services. En effet, l'homogénéité des équipes dont la participation exclusive de représentants et de représentantes de la société d'accueil est perçue comme un facteur limitant. De plus, selon les adolescentes rencontrées, une équipe culturellement diversifiée permettrait la présence de diverses visions et la possibilité de s'y joindre, comme l'a expliqué une fille participante :

Ta culture est différente de la mienne pour commencer. Peut-être qu'il y a des similitudes, mais aussi on est bien dans notre culture, la culture québécoise qui est une culture différente aussi. Puis ça, on s'adapte. Mais des fois, pour moi, par exemple... Je me sens pas toujours représentée pour moi quand j'utilise des services d'un organisme communautaire [avec juste des Québécois et des Québécoises] Moi, je veux voir qu'il y a des gens là-bas qui travaillent, qui me ressemblent, qui parlent ma langue aussi [...] Si tu as l'opportunité d'aller à un organisme pour les femmes où il y a juste des femmes québécoises, peut-être je ne vais pas me sentir à l'aise... (Groupe 1)

En tenant compte de leur propre expérience comme jeunes immigrantes, les adolescentes participantes s'entendent sur l'importance de développer des services et des activités pour les personnes nouvelles arrivantes. Elles racontent des expériences difficiles vécues à leur arrivée, par exemple, au moment lors de premiers jours d'école. L'importance de connaître des personnes, de créer un réseau, est relevé par les propos des jeunes filles rencontrées comme un facteur qui peut faciliter leur intégration. Les extraits issus des discussions illustrent ces idées :

Moi... j'aimerais aussi qu'ils fassent quelque chose pour les nouveaux... Parce qu'il y a des personnes qui se connaissent depuis déjà longtemps et puis d'autres que les nouveaux arrivants, ils ne se connaissent même pas eux. (Groupe 3)

Pour les immigrants [...], il y a des jeunes qui... viennent d'arriver, donc ils ne savent pas où aller à l'école [...] (Groupe 3)

Les adolescentes interviewées ont discuté des stratégies à mettre en place pour aborder différents sujets, entre autres, les relations amoureuses, la violence et la sexualité, qui sont des thèmes considérés comme intimes et délicats pour elles. Pour préserver la confidentialité, elles suggèrent que la méthode la plus appropriée est de « discuter » en petits groupes, et de faire des ateliers de débats. Cependant, les avis sur l'espace dans lequel réaliser ces activités sont partagés. Certaines filles rencontrées voient l'école comme le premier endroit

où mettre ces actions en place et d'autres ont tendance à dire qu'il ne s'agit pas du meilleur lieu, notamment pour éviter les rumeurs et les commentaires malveillants. De plus, les filles rencontrées considèrent que le contenu doit être abordé différemment. Par exemple, en ce qui concerne la sexualité, il faudrait s'éloigner d'une approche centrée sur la biologie et discuter des véritables problèmes que rencontrent les jeunes. En outre, le genre occupe une place importante dans les contenus à aborder. Par exemple, les adolescentes participantes mentionnent le fait d'aborder le pouvoir des femmes au sein du couple et dans la résolution des conflits. Les extraits suivants attestent de ces idées :

[Je ne me sens] pas [à l'aise] à l'école parce qu'en d'autres termes, tu peux dire quelque chose [de personnel] ou poser une question. Puis cette question reste comme quelque chose pour toi [mais] à l'école [quelqu'un] va dire [à tout le monde]. (Groupe 3)

[...] dans les écoles [...] ce que nous faisons [c'est de la] sensibilisation [et ce] juste de parler de sexualité... ça aide pas vraiment. Je pense qu'il devrait avoir comme un groupe où, en fait, on s'exprime. Tous on dit, un groupe de débat [comme] on fait dans la violence. [Si] on s'est réunis [pour] venir faire une présentation de c'est quoi un pénis ? C'est quoi un vagin ? [c'est inutile]. C'est quand vous avez une vraie discussion, une vraie discussion [que ça fonctionne] (Groupe 2)

[Je n'ai pas] osé poser des questions parce qu'il y a le jugement des autres. Il y a des personnes avec qui tu ne veux pas dire une situation alors, qu'on était en petit groupe et que vous êtes tous là pour la même raison et que vous voulez tous apprendre d'une situation. Chacun va parler de sa propre situation... Il y a une personne qui anime le cercle et chacun doit pouvoir prendre quelque chose de ça. Alors que je trouve personnellement que quand on vient à l'école [pour faire une] présentation [c'est la] base. (Groupe 3)

5. DISCUSSION

Notre problématique de recherche visait trois objectifs : 1) déterminer les connaissances des travailleurs et des travailleuses des organisations de Montréal-Nord en matière de VPI, ainsi que leur confiance et leur aptitude à répondre aux femmes ou aux filles victimes de VPI ; 2) mieux comprendre les expériences des femmes immigrantes et racisées de Montréal-Nord en matière de VPI, y compris leurs parcours, leurs expériences avec les organisations, ainsi que les obstacles et les éléments facilitateurs pour obtenir de l'aide ou quitter ces situations de violence ; et 3) mieux comprendre ce que les adolescentes pensent des relations saines et des relations abusives et cibler leurs besoins en ce qui a trait aux services qui leur sont destinés, en particulier en ce qui concerne les relations amoureuses.

Cette recherche a permis de constater certains résultats tirés de la revue des écrits scientifiques sur les barrières dans l'accès aux services pour les FAIMR (premier rapport, Sanhueza et al., 2023), ainsi que d'en révéler de nouveaux. Afin d'appuyer les recommandations proposées dans le prochain chapitre de ce rapport, cette partie est organisée comme suit : en premier lieu, nous présenterons les connaissances de la VPI des travailleurs et des travailleuses ayant répondu au questionnaire, de même que les points de vue et les expériences des femmes et des adolescentes interrogées. Ensuite, nous exposerons les principaux obstacles identifiés par les FAIMR lors de sortir d'une relation de violence. Des facteurs entravant l'accès aux services des FAIMR seront ensuite présentés. Puis, les facteurs favorisant la demande d'aide seront abordés. L'approche écologique nous permettra d'organiser ces thèmes. Une triangulation des résultats des trois méthodes, en dialogue avec la recension des écrits, viendra enrichir cette discussion.

5.1 Connaissance des travailleurs et des travailleuses sur la VPI et expériences des femmes et des adolescentes

Par rapport aux connaissances sur la VPI, les travailleuses et les travailleurs rencontrés estiment avoir une bonne compréhension de la problématique. Ils et elles reconnaissent différentes formes de violence vécues par les femmes et les adolescentes. La violence psychologique et la violence verbale sont vues comme les plus courantes, suivies des violences physiques, sexuelles, économiques et technologiques. Leur expérience de travail leur permet également d'identifier les comportements de contrôle adoptés par les partenaires. De plus, ils et elles

convergent vers la conclusion que la VPI n'affecte pas seulement le couple ; elle affecte également les enfants et l'environnement familial. Les personnes répondantes considèrent que ces formes de violence sont vécues différemment par les femmes et les adolescentes. Certaines personnes répondantes déclarent ne pas avoir une expérience suffisante auprès de la population adulte ou adolescente, ce qui les empêcherait de s'exprimer sur la violence qui affecte l'un ou l'autre groupe.

Les travailleuses participantes et les travailleurs participants ont plutôt confiance en leurs connaissances sur le fait de reconnaître les signes et les symptômes de la VPI, ainsi que sur les différents types de statuts d'immigration au Canada et leurs droits respectifs. Cependant, le niveau de confiance diminue chez les personnes répondantes à propos des connaissances liées aux aspects juridiques concernant la VPI et des ressources disponibles en VPI. Lorsque nous enlevons les organismes spécialisés en VPI, le nombre de personnes participantes satisfaites de leurs connaissances est réduit.

Quant aux femmes rencontrées, elles nomment les mêmes formes de violence (physiques, psychologiques, verbales et économiques) que celles nommées par le premier groupe (travailleurs et travailleuses). Cependant, les femmes avouent reconnaître la violence post-séparation comme un type de violence qui les affecte fréquemment. Les menaces, la manipulation, la violence verbale et la violence psychologique sont utilisées par les ex-conjoints au moment des visites pour la garde des enfants ou quand ils se trouvent au tribunal. Ces résultats sont cohérents avec ceux issus de la recension des écrits (Alaggia et al., 2009 ; Bhuyan et Bragg, 2021 ; Guruge et Humphreys, 2009 ; Jayasuriya-Illesinghe, 2018). Les femmes reconnaissent également que leur statut d'immigration favorise le maintien de formes de violence ou de contrôle auxquelles les femmes québécoises ne seraient pas exposées. Par exemple, la menace constante de ne pas poursuivre un processus de parrainage ou d'empêcher la femme et les enfants de visiter la famille à l'étranger. Les femmes avouent avoir vécu certaines situations injustes au travail, ou avoir été jugées et s'être senties discriminées en lien avec leur statut d'immigration dans certains services. Les femmes rencontrées racontent avoir de la difficulté à s'adapter et à s'intégrer à la société d'accueil, ce qui complexifie davantage le processus pour se sortir de la VPI. À partir des propos des femmes participantes, nous pouvons reconnaître des expériences de violences structurelles et symboliques.

Les adolescentes participantes reconnaissent également avoir vécu des formes de violence

dans leurs relations intimes, comme la violence physique, verbale et économique. Elles s'entendent aussi pour dire qu'il existe des comportements qui nuisent à ces relations, par exemple : l'infidélité, la jalousie, la propagation de rumeurs, l'atteinte à la réputation. Le mot « toxique » est utilisé pour caractériser ces relations. Leurs conséquences sont nombreuses, notamment sur leur bien-être et leur estime de soi, et peuvent mener à l'affaiblissement des réseaux d'amitié. Les filles rencontrées identifient leur origine comme immigrantes, ainsi que l'adhésion aux idées traditionnelles d'amour, de famille et de couple comme des facteurs associés à cette violence. Les stéréotypes de genre traditionnels auxquels adhèrent garçons et filles expliqueraient le comportement abusif des premiers et la posture de victimes des secondes. Ces facteurs seraient associés à la difficulté de construire des relations intimes saines. Divers exemples sont donnés pour établir des différences culturelles entre les filles immigrantes et les Québécoises, soulignant une situation de plus grande vulnérabilité pour les premières.

5.2 Raisons rendant difficile le fait de sortir d'une relation de violence pour les FAIMR

Les travailleuses et les travailleurs se sont prononcés sur les raisons qui amplifient la difficulté par rapport au fait de quitter une relation de violence pour les FAIMR. Ils et elles reconnaissent différentes causes pour les femmes adultes et les adolescentes. Pour le premier groupe (femmes), les cinq premières raisons sont : le statut migratoire précaire, la dépendance économique, la méconnaissance de leurs droits et services, les besoins des enfants et l'isolement. D'autre part, les raisons les moins évoquées sont : l'influence des amis, le manque de logement abordable, l'adhérence aux rôles de genre traditionnels et l'amour. Pour les adolescentes, les travailleurs et les travailleuses identifient l'amour, la difficulté à identifier la violence, l'influence de leurs amis et de leurs amies, la peur des représailles et la méconnaissance de leurs droits et des services comme les cinq obstacles les plus importants lors de quitter une relation de violence. Les raisons les moins mentionnées sont le manque de logement abordable, le statut d'immigration précaire, l'influence de leur communauté, la dépendance financière, la religion et l'adhésion aux rôles de genre traditionnels.

Du point de vue des femmes interrogées, l'amour, la peur, la honte, les enfants, la méconnaissance de leurs droits et des ressources existantes, le conseil familial et communautaire et le manque de réseaux de soutien figurent parmi les raisons invoquées concernant la difficulté de quitter une relation de VPI. Ces raisons ont été documentées dans

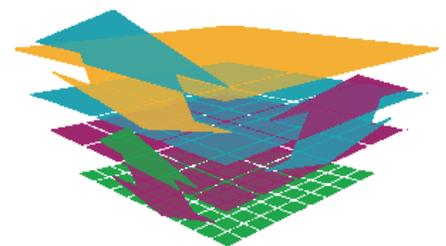
les études recensées (Abji, 2018; Ahmad et al., 2009; Alaggia et al., 2017; Alaggia et al., 2009; Alaggia et al., 2012; Bhuyan et Bragg, 2021; Gillis et al., 2006; Guruge et Humphreys, 2009; Hyman et al., 2006; Jansen et al., 2009; Kanagaratnam et al., 2012; Mehta et Gagnon, 2016; Mehta et Gagnon, 2016; Merali, 2009; Okeke-Ihejirika et al., 2018; Shirwadkar, 2004; Souto et al., 2016). Bien qu'ils ne soient pas explicitement mentionnés comme des raisons de ne pas quitter le domicile, certains facteurs rendent cette décision difficile. Par exemple, la difficulté d'identifier certains gestes autres que la violence physique, l'ambivalence d'être avec un « bon père », l'espoir de fonder une famille, ainsi que le fait d'excuser le comportement violent du partenaire en pensant que ce comportement changera ou disparaîtra. Cela a été constaté dans la littérature (Gillis et al., 2006; Mason et al., 2008; Holtmann, 2016; Ozturk et al., 2019; Tam et al., 2015; Thurston et al., 2013). Les rôles culturels et de genre sont également évoqués. Ainsi, dans le cadre de la VPI dans certains contextes, c'est la femme qui reste à la maison et l'homme qui part. La dépendance économique et la difficulté à trouver du travail pour s'intégrer à la société d'accueil, aggravées par les longs délais d'obtention du permis de travail et du numéro d'assurance sociale nécessaires pour travailler, sont également des facteurs associés à la difficulté de partir. Ces résultats sont également documentés par d'autres études (Abraham et Tastsoglou, 2016; Ahmad et al., 2009; Alaggia et al., 2012).

Les adolescentes rencontrées, pour leur part, ne mentionnent pas de raisons précises pour rester dans une « relation toxique ». Cependant, de leurs propos ressort que l'adhérence à des représentations romantiques de l'amour, la « difficulté à aimer », une faible estime de soi, une « dépendance affective » et une certaine naïveté chez les filles expliqueraient pourquoi la violence se produit et pourquoi elles peuvent s'impliquer dans un « attachement bizarre et aveugle » qui les empêcherait de s'en rendre compte et, par conséquent, d'en sortir. Les adolescentes participantes parlent de la difficulté à reconnaître des comportements contrôlant et jaloux des partenaires. Une certaine concurrence entre amies est évoquée par les adolescentes rencontrées comme un facteur de maintien de la relation, même si elle est nuisible. Les modèles parentaux et les valeurs traditionnelles transmises expliqueraient certains enjeux et conflits identitaires qui les conduiraient à s'enfermer dans une relation toxique. Le manque d'espaces de dialogue et de personnes de confiance pour obtenir des informations ou des conseils est également décrit par les adolescentes rencontrées. Le manque d'études portant sur la population adolescente immigrante et la VPI rend difficile la comparaison avec les résultats de la présente étude. D'autres études sont nécessaires pour combler ces lacunes. Cependant, nous considérons que ces résultats sont un premier avancement pour le sujet.

Ce tableau résume les raisons invoquées par les trois groupes participants pour ne pas quitter la relation de VPI. Il y a convergence de certains facteurs entre les propos des travailleurs et des travailleuses et ceux des femmes et adolescentes interrogées, comme la méconnaissance des droits et des services. Par contre, certains facteurs indiqués par les femmes et les adolescentes n'étaient pas pris en compte par les travailleurs et les travailleuses. Par exemple, l'adhésion aux rôles de genre traditionnels, l'influence de la communauté ou des sentiments tels que la peur, la honte et l'anxiété.

Tableau 3 : Raisons de ne pas quitter la relation de VPI

	TRAVAILLEU.RS.SES	FEMMES	ADOLESCENTES
MACRO¹	Femmes : Statut migratoire précaire	Rôles culturels et de genre traditionnels Difficulté d'obtention d'un permis de travail et d'un numéro d'assurance sociale	Représentations romantiques de l'amour Stéréotypes de genre Valeurs traditionnelles (amour, famille, couple, de genre)
EXO²			Manque d'espaces pour parler
MICRO³	Femmes : Besoins des enfants et isolement Adolescentes : Influence de leurs amis et de leurs amies Peur des représailles	Enfants Conseil familial et de la communauté Manque de réseaux de soutien	Concurrence entre les amies Modèles parentaux traditionnels
ONTO⁴	Femmes : Dépendance économique Méconnaissance de leurs droits et services Adolescentes : Amour Difficulté à identifier la violence Méconnaissance de leurs droits et des services	Sentiments tels que l'amour, la peur, la honte Dépendance économique Méconnaissance de leurs droits et des ressources existantes	Amour Difficulté à aimer Faible estime de soi « Dépendance affective »



1. Qui comprend les normes sociales et culturelles et les politiques gouvernementales. Par exemple, les normes patriarcales et les valeurs machistes qui légitiment la violence, les politiques qui ne s'attaquent pas de manière adéquate aux inégalités sociales, et les rôles sexospécifiques rigides. (Heise, 1998).
2. Qui renvoie à la communauté plus large d'un individu, y compris son environnement et son voisinage, les opportunités socioéconomiques, et les services et les ressources disponibles. Parmi les facteurs qui influencent la VPI à ce niveau, citons : le manque d'opportunités d'emploi, la faible cohésion de la communauté, la présence d'armes et la disponibilité de programmes et de services pour la VPI. (Heise, 1998).
3. Il s'agit de l'environnement relationnel le plus immédiat, constitué par les interactions en face à face qu'un individu entretient dans son environnement le plus proche, notamment avec sa famille et ses amis et amies. (Heise, 1998).
4. Qui comprend l'histoire, les expériences et les caractéristiques d'une personne qui exerceront une influence sur les relations développées et sur la façon dont elle s'y comporte. Par exemple : la consommation d'alcool ou de drogues, le fait d'avoir été témoin d'abus dans son enfance et ses propres mécanismes d'adaptation. (Heise, 1998).

5.3 Facteurs qui entravent l'accès aux services

Quant aux facteurs entravant l'accès aux services des FAIMR, les travailleurs et les travailleuses reconnaissent des différences entre les deux groupes. Pour les femmes, les cinq facteurs les plus évoqués sont les suivants : la méconnaissance des ressources existantes, la méfiance envers les institutions, la méconnaissance de leurs droits, la honte, la peur et l'anxiété, ainsi que les barrières linguistiques. Les facteurs les moins mentionnés sont les suivants : faible ou nulle intégration sociale dans leur quartier, problème d'accessibilité géographique (ex. manque de transport en commun), manque de services adaptés. Pour les adolescentes, les travailleurs et les travailleuses ont identifié la banalisation de la VPI vécue, la méconnaissance des ressources existantes, la méconnaissance de leurs droits, la méfiance envers les institutions, ainsi que la honte, la peur et l'anxiété. En revanche, les facteurs les moins nommés sont les suivants : faible ou nulle intégration sociale dans leur quartier, statut précaire d'immigration, barrières linguistiques.

Les femmes rencontrées reconnaissent plusieurs facteurs entravant la demande d'aide et l'accès aux services. Premièrement, certains facteurs seraient liés à leur condition d'immigrantes : méconnaissance des ressources, des codes sociaux et de leurs droits, absence ou fragilité du réseau d'entraide, inadéquation entre les lois sur l'immigration et celles relatives à la VPI. Cette situation provoquerait le sentiment de peur de perdre leur statut ou que leur mari le perde si elles portent plainte. Le manque de compréhension des rôles différents spécialistes et du personnel d'intervention, ainsi que les barrières linguistiques, entre autres, sont aussi mentionnés comme des facteurs importants. Le tout a été constaté par les études recensées (Ahmad et al., 2009; Alaggia et al., 2009; Alaggia et al., 2012; Alghamdi et al., 2021; Couture Carron et al., 2022; Gagnon et Stewart, 2014; Gillis et al., 2006; Guruge et Humphreys, 2009; Hyman et al., 2006; Holtmann et Rickards, 2018; Mehta et Gagnon, 2016;

Merali, 2009). Deuxièmement, les femmes interrogées ont aussi identifié des facteurs liés aux caractéristiques du territoire de Montréal-Nord : l'éloignement géographique des services, le problème du transport en commun, l'inégalité des services existants entre l'est et l'ouest du territoire, impliquant un manque de services dans le secteur ouest, comme constaté dans l'étude menée sur l'éloignement de services de Guruge et Humphreys (2009). Un troisième groupe d'obstacles est lié aux expériences négatives avec les services. On note par exemple les mesures adoptées (ex. le retrait des enfants) dans le cadre de la direction de la protection de la jeunesse, qui peuvent ne pas tenir compte de la VPI vécue par la mère ou de son état de santé mentale. Cette situation génère de la crainte chez les femmes, particulièrement les immigrantes, ce qui découragerait la dénonciation en matière de VPI. Certaines femmes rapportent avoir subi des pressions pour poser des actions qu'elles ne voulaient pas effectuer, comme le fait de déposer une plainte, de quitter le domicile conjugal et de mettre fin à un service offert par un organisme sans y être préparées ; cela a également été documenté par d'autres études (Guruge et Humphreys, 2009 ; Okeke-Ihejirika et al., 2018). L'expérience d'être sur une liste d'attente pour recevoir des services dans les réseaux de santé et de services sociaux, notamment en santé mentale, et un certain manque de coordination entre les services, sont également mentionnés. En outre, la difficulté à reconnaître les gestes psychologiques, verbaux ou la manipulation comme étant de la violence, les mauvais conseils de l'entourage, le manque de ressources symboliques et matérielles, ainsi que certaines conséquences de la VPI comme la dépression, empêcheraient aussi certaines femmes à demander de l'aide. Cela a été décrit dans l'étude menée par Godoy-Ruiz et al. (2015). Enfin, l'âge et la durée du mariage (couple de longue date) ont été aussi mentionnés comme des facteurs qui pourraient empêcher les femmes de demander de l'aide ou de sortir de la maison, comme constaté par des études antérieures (Hyman et al., 2008; Kanagaratnam et al., 2012).

Les adolescentes interviewées considèrent que la principale difficulté pour rejoindre les services est le manque de diversité culturelle : en effet, elles se sentent sous-représentées. La présence de personnes qui partagent leur vision du monde et qui parlent leur langue dans les organismes faciliterait l'accès aux services, particulièrement pour les jeunes nouvelles arrivantes, qui ne connaissent personne et qui n'ont pas encore de réseau. L'importance de la sensibilité culturelle et l'adaptation des services à la réalité socioculturelle des clientèles visées ont été soulignées par plusieurs études (Couture Carron, 2020 ; Guruge et Humphreys, 2009 ; Okeke-Ihejirika et al., 2018 ; Thurston et al., 2013).

Par ailleurs, les adolescentes participantes ne connaissent pas les services pour les jeunes de Montréal-Nord qui traitent des relations amoureuses et des problèmes qui en découlent.

Des activités développées dans les écoles sont mentionnées. Cependant, en général, elles considèrent que l'absence d'activités pertinentes caractérise l'offre actuelle et avancent que les activités existantes ne répondraient pas à leurs besoins. Le manque de confiance envers des personnes qui les entourent et la perception que leurs parents ne les écoutent pas ou ne se sentent pas concernés pourraient aussi affecter leur demande d'aide et les amener à résoudre les problèmes par elles-mêmes. La perception que Montréal-Nord est un endroit dangereux, que la violence dans le quartier et à l'école est endémique et que les « relations toxiques » sont très répandues pourrait également créer un sentiment de désespoir qui affecterait d'une certaine manière la demande d'aide. Les propos des adolescentes rencontrées révèlent une nette présence de stéréotypes culturels et de genre qui marquent les différences entre les filles immigrantes et les Québécoises. Il s'agirait d'un marqueur d'identité entre « nous » et « les autres », qui pourrait entretenir l'idée que le changement est difficile, tout comme l'idée de demander de l'aide. Étant donné la rareté des études sur le sujet (Couture-Carron, 2020), l'approfondissement de ces résultats semble pertinent.

Le tableau 4 résume les causes identifiées par les trois groupes participants. Il y a convergence de certains facteurs chez les travailleurs et les travailleuses, et les participantes, tant femmes qu'adolescentes, comme la méconnaissance des ressources disponibles. Cependant, certains facteurs indiqués par les femmes et les adolescentes participantes n'étaient pas pris en compte par les travailleurs rencontrés et les travailleuses rencontrées, comme l'éloignement des services, l'adhérence aux rôles de genre traditionnels et le manque de transport en commun et de services adaptés.

**Voir le tableau à la page suivante*

Tableau 4 : Causes qui entravent l'accès aux services des FAIMR

	TRAVAILLEU.RS.SES	FEMMES	ADOLESCENTES
MACRO		Inadéquation entre les lois d'immigration, les lois en VPI et les lois sur la protection de l'enfance	Stéréotypes de genre
EXO	<p>Femmes et adolescentes : Méconnaissance des ressources existantes et de leurs droits</p> <p>Méfiance envers les institutions</p>	<p>Éloignement des services</p> <p>Problème du transport en commun</p> <p>Liste d'attente dans les réseaux de santé et de services sociaux</p> <p>Manque de coordination entre les services</p>	<p>Homogénéité culturelle dans les organismes</p> <p>Non-pertinence des activités</p>
MICRO		<p>Moins de services dans le secteur ouest de Montréal-Nord</p> <p>Manque de réseaux de soutien</p> <p>Intégration sociale difficile (ex. trouver un emploi)</p>	<p>Parents pas concernés</p> <p>Quartier dangereux (violence)</p>
ONTO	<p>Femmes et adolescentes : Méconnaissance de leurs droits</p> <p>Sentiments comme la honte, la peur et l'anxiété</p> <p>Barrières linguistiques</p> <p>Adolescentes : Banalisation de la VPI vécue</p>	<p>Méconnaissance de ressources et des codes sociaux</p> <p>Peur de perdre le statut d'immigration</p> <p>Incompréhension des rôles des spécialistes et des personnes intervenantes</p> <p>Barrières linguistiques</p> <p>Peur que les enfants soient retirés du foyer</p> <p>Difficulté à identifier la violence autre que la violence physique</p> <p>Expériences négatives avec les services</p>	<p>Croyance que le problème est très répandu chez les adolescents et les adolescentes vivant à Montréal-Nord</p> <p>Méconnaissance des ressources</p>

5.4 Facteurs favorisant la demande d'aide

Les femmes rencontrées mentionnent plusieurs facteurs favorisant la demande d'aide : l'existence d'un bon réseau de soutien (ex. : amis et amies, voisins et voisines, collègues de travail) et la participation à des activités de loisir ou communautaires organisées par des organismes, où elles peuvent rencontrer différentes personnes et créer des liens de confiance. Cela a d'ailleurs été constaté dans d'autres études (Ahmad et al., 2013; Ahmad et al., 2009; Gagnon et Stewart, 2014; Gillis et al., 2006; Godoy-Ruiz et al., 2015; Thurston et al., 2013). La préoccupation pour la sécurité et le bien-être des enfants, ainsi que le fait d'éviter de les exposer à un modèle relationnel de violence ont aussi été nommés comme des facteurs favorisant la demande d'aide, comme documenté par Ahmad et ses collègues (2013). En outre, la présence de la violence physique inciterait les femmes à se rendre compte qu'elles sont victimes de VPI et à demander de l'aide.

Parmi les facteurs qui faciliteraient l'accès aux services figurent la connaissance des ressources vers lesquelles elles peuvent se tourner, un bon référencement vers un accompagnement sécuritaire, ainsi que des expériences antérieures satisfaisantes avec les organismes. À ce sujet, les femmes rencontrées identifient un bon accueil, l'existence d'un suivi et les habiletés des intervenants et intervenantes ouverture d'esprit, encouragement à continuer, respect des choix de la femme, absence de jugement et capacité d'écoute comme des éléments caractérisant les bonnes expériences dans les services. Ces aspects sont également documentés dans d'autres recherches (Ahmad et al., 2009; Ahmad et al., 2013; Gillis et al., 2006; Guruge et al., 2019; Tam 2004; Tam et al., 2015).

Quant aux adolescentes rencontrées, le principal facteur facilitant la demande d'aide identifié est l'existence d'un lien de confiance avec quelqu'un qui leur permet de parler de leurs problèmes et préoccupations. Selon les adolescentes, les parents sont les premiers concernés pour réaliser ce rôle.

6. RECOMMANDATIONS

Nous présentons ici plusieurs stratégies issues des résultats qui guident la mise en place de formations destinées aux acteurs et actrices du milieu et l'amélioration de l'accès aux services destinés aux FAIMR. Ces recommandations pointent vers différents niveaux dont certains dépassent le niveau local, mais pourraient certainement faciliter la mise en œuvre de stratégies locales. Ces recommandations soulignent globalement l'importance de l'action intersectorielle, sans laquelle la possibilité de réaliser un changement systémique est plus difficile.

6.1 Formation destinée aux acteurs et actrices du milieu

6.1.1 Promouvoir la participation d'un large éventail d'organisations

L'un des facteurs entravant l'accès aux services identifiés par les trois groupes de participants et de participantes à la recherche est la méconnaissance des services. En fait, même les travailleurs et les travailleuses identifient que leur niveau de confiance diminue en ce qui concerne la connaissance des ressources disponibles. La participation d'une grande variété d'organismes à la formation particulièrement ceux qui n'ont pas la VPI comme mission principale, mais qui développent des activités s'adressant à différentes populations (jeunes, personnes nouvelles arrivantes, bénévoles, personnes âgées, familles, enfants, etc.) ou qui traitent de différents sujets (santé mentale, employabilité, loisirs, activités d'entraide, aide alimentaire, immigration, etc.) permettra une connaissance mutuelle et facilitera le développement de liens et de collaborations. De plus, le fait qu'au moins un intervenant ou une intervenante de ces organismes puisse recevoir une formation en VPI favoriserait l'identification d'une personne-ressource ainsi qu'un bon accueil, la remise d'information complète aux utilisatrices, une détection pertinente et une référence efficace en situation de VPI. Ces facteurs sont également identifiés par les femmes participantes comme de bonnes pratiques facilitant l'accès aux services. Cette personne intervenante pourrait également être identifiée comme première répondante en cas d'urgence, favorisant une réponse intersectorielle.

6.1.2 Combinaison de contenus théoriques et pratiques

Le contenu de la formation doit aborder les sujets priorisés par ces travailleurs et ces travailleuses, notamment les pratiques anti-oppressives. Bien que les facteurs de risque, les approches théoriques, et ce qui constitue la VPI sont des sujets qui ont suscité moins d'intérêt de la part des personnes interrogées, l'analyse des propos et les expériences des femmes et des adolescentes qui ont participé à la recherche soutiennent l'importance d'aborder dans cette formation des approches théoriques intersectionnelles et interculturelles. De toute évidence, le fait d'être une femme ou une adolescente immigrante ou d'une minorité racisée module l'expérience de VPI et devrait donc également façonner l'intervention. Une bonne compréhension des enjeux auxquels sont confrontées les FAIMR victimes de VPI renforcera la capacité d'action des participants et des participantes à la formation. Cela dit, il doit y avoir un équilibre et une complémentarité entre les contenus théoriques et pratiques. La théorie doit être appliquée aux cas concrets, facilitant l'apprentissage à propos de ce problème complexe, et les contenus pratiques doivent être orientés avec ces approches. Des contenus sur la violence post-séparation doivent être abordés dans la formation. Cette dernière n'a pas été clairement identifiée dans les réponses des travailleuses et des travailleurs ayant participé à l'étude, mais largement abordée par les femmes interrogées.

6.1.3 Le genre au centre de la formation

L'analyse des propos des femmes et des adolescentes participantes a révélé l'importance du contexte social (ordre du genre) dans la compréhension des expériences de VPI chez les FAIMR. En effet, les résultats de la recherche ont révélé l'existence de normes et de stéréotypes de genre qui modulent les relations intimes, les relations des FAIMR avec leur entourage, les comportements de VPI des conjoints et partenaires, ainsi que la demande d'aide des FAIMR. L'intégration de ce contenu dans la formation permettra une meilleure compréhension de l'interrelation entre le contexte plus large et la construction de l'identité des personnes impliquées. Il facilitera aussi la compréhension des défis vécus par les FAIMR dans leur processus d'adaptation à la société d'accueil, notamment en ce qui concerne les « ajustements » des valeurs et des mandats familiaux et sociaux (« traditionnels » par rapport à « modernes »). Certaines femmes participantes ont mentionné avoir vécu des pressions dans leur démarche pour effectuer des actions qui selon elles ne seraient pas conformes à leurs valeurs (déposer une plainte ou quitter le domicile conjugal). Le genre joue également un rôle dans l'intervention. Le fait d'aborder ce contenu permettra aux personnes participant

à la formation d'entamer ou de poursuivre une réflexion personnelle et collective sur leurs propres valeurs et sur le contexte dans lequel ils et elles développent l'intervention, afin d'éviter d'imposer des actions sans tenir compte de ces aspects et de juger les décisions des FAIMR.

6.1.4 Une formation qui distingue la violence conjugale (VC) et la violence dans les relations intimes des jeunes (VRI)

Certains travailleurs et certaines travailleuses ont indiqué plus ou moins connaître la réalité des femmes ou des adolescentes pour répondre à des questions sur les facteurs expliquant pourquoi elles ne quittent pas une relation de VPI ou à propos des obstacles lors de demander de l'aide. Néanmoins, ces personnes ont identifié des facteurs et des obstacles qui différencient les expériences de ces deux groupes. Par exemple, pour les causes qui entravent l'accès aux services, ils et elles considèrent que, pour les femmes, la cause principale est la méconnaissance des ressources existantes, tandis que pour les adolescentes, ce serait la banalisation de la VPI vécue. En ce qui concerne les raisons qui empêchent les FAIMR de sortir d'une relation de violence, ils et elles considèrent que, pour les femmes, la raison principale serait leur statut migratoire précaire, alors que pour les adolescentes, ce serait l'amour. En outre, l'analyse des propos des entretiens montre des convergences entre les expériences des femmes et des adolescentes ; par exemple, certains gestes de violence vécue (violence physique, verbale, économique). Par contre, l'analyse révèle aussi des divergences. Par exemple, les adolescentes préfèrent parler de « relations toxiques » que de violence conjugale ou de violence dans les relations intimes, et elles parlent davantage de la jalousie ou de l'infidélité comme étant des comportements nuisibles dans leurs relations. Elles mentionnent aussi l'importance du rôle des parents et des amis et amies dans le fait de demander ou non de l'aide. Cette formation doit donc tenir compte de ces distinctions dans les différents contenus traités, puisqu'elles ont un impact direct sur l'intervention et l'adéquation des services selon l'âge et la génération des populations cibles.

6.1.5 Une formation qui aborde la VPI en contexte d'immigration

Les travailleurs et les travailleuses ont une bonne connaissance de la VPI, ils et elles ont confiance de pouvoir reconnaître ses signes et symptômes. Cependant, leur niveau de confiance diminue par rapport aux aspects juridiques liés à la VPI. Cela explique les sujets

priorisés pour la formation, notamment sur la manière de réagir aux situations de VPI et sur les lois relatives à la problématique. Puisque les travailleurs et les travailleuses déclarent côtoyer une clientèle diversifiée sur le plan identitaire la totalité des organismes travaillent avec des personnes immigrantes, des personnes réfugiées ou des minorités racisées, et plus de la moitié œuvre avec des personnes allophones —, il semble pertinent d’aborder ce sujet en lien avec la VPI.

De plus, comme le montrent les propos des femmes et des adolescentes participantes, le parcours migratoire affecte directement l’expérience de VPI (ex. parrainage), ainsi que la possibilité d’être exposée à de nouveaux gestes ou à des situations contraignantes qui les empêchent d’en sortir. Il faut traiter conjointement les aspects juridiques de la VPI et ce qui concerne la famille avec les aspects légaux propres à l’immigration. Le fait d’intégrer toutes ces informations permettra de mieux accompagner les FAIMR et de démystifier des idées liées à ces aspects.

6.1.6 Une formation qui tient compte du territoire, des acteurs et des actrices et de l’action intersectorielle

La recherche a été menée dans l’arrondissement de Montréal-Nord. Les résultats sont donc ancrés dans leurs particularités et celles des habitants et des habitantes de ce territoire. Les propos des femmes et des adolescentes rencontrées décrivent une réalité complexe : bien qu’elles identifient des aspects positifs et enrichissants de leur quartier, la violence est un phénomène présenté comme étant répandu sur le territoire, causant de l’insécurité dans la vie quotidienne. Les adolescentes en particulier rapportent que les « relations toxiques » affectent une grande proportion des jeunes Nord-Montréalaises, qui reconnaissent une image négative d’elles-mêmes. Il nous semble pertinent d’avoir un espace de réflexion sur ce sujet dans la formation. Cela permettra aux participants et aux participantes à la formation de développer collectivement une vision contextuelle de la VPI, en tenant compte de ce facteur et d’autres qui affectent le quartier (ex. la pauvreté, les inégalités, la discrimination, etc.). La VPI ne peut s’expliquer par ces facteurs ; cependant, ils doivent être pris en compte pour l’élaboration de réponses pertinentes et appropriées. L’implication d’une diversité de parties prenantes pour développer ces réponses et l’adoption de l’action intersectorielle en tant que stratégie pour faciliter ce processus doit être abordée de manière pratique et dynamique. Cette proposition rejoint l’idée que la formation s’inscrit dans un processus plus large d’intervention territoriale en VPI.

6.1.7 Une formation soutenue par une approche pédagogique qui tient compte de la réalité du travail des intervenants et des intervenantes, ainsi que de leurs savoirs expérientiels

Cette recommandation rejoint les suggestions émises par les travailleurs et les travailleuses ayant participé à la recherche. Nous proposons trois séances de 4 heures chacune (afin d'aborder tous les contenus considérés comme importants) et nous privilégions les séances en présentiel. Les contenus abordés peuvent être complétés par du matériel audiovisuel (ex. capsules vidéo), des supports écrits et un livret des ressources en VPI, par exemple. L'utilisation d'un espace virtuel pour héberger ce matériel est suggérée. La méthodologie à privilégier combine la présentation des contenus, la participation active des personnes intervenantes et l'utilisation d'exercices pratiques individuels et collectifs. Nous recommandons que la présentation des contenus soit effectuée par des spécialistes en la matière, des acteurs et des actrices du milieu, et des chercheurs et des chercheuses. La participation de ces trois groupes peut contribuer à favoriser la combinaison de contenus théoriques et pratiques, à transférer les savoirs expérientiels développés sur le territoire, et à diffuser les savoirs issus de la recherche. Cette formation est une des stratégies pour renforcer et améliorer la capacité d'agir de la communauté de Montréal-Nord. Afin de favoriser la participation d'un grand nombre d'organismes, une rencontre avec les directeurs et directrices des organismes pour diffuser les résultats de cette recherche et aborder les questions liées aux aspects organisationnels est suggérée.

6.2 L'amélioration dans l'accès aux services pour les FAIMR

Comme constaté dans la recension des écrits scientifiques (premier rapport, Sanhueza et al., 2023) et les résultats de cette recherche, l'amélioration des services résulte de changements à différents niveaux (macrosystème, exosystème, microsystème et ontosystème) et vise une transformation globale et systémique. Bien que ces recommandations soient davantage orientées vers des facteurs organisationnels (niveau exo), la mise en œuvre de ces recommandations est liée à l'évolution des autres niveaux. Cela montre l'interrelation entre les différents niveaux et l'importance de considérer une approche écologique dans la mise en œuvre des stratégies pour améliorer des services au niveau local. Afin de favoriser leur mise en œuvre, ces recommandations s'inscrivent dans le Plan d'action collectif en matière de violence conjugale et la violence dans les relations intimes chez les jeunes de Montréal-Nord 2022-2027.

6.2.1 Création de nouveaux services, volets ou activités en lien avec la VPI

Les femmes rencontrées considèrent important de développer des services adaptés à leurs expériences en tant qu'immigrantes. Pour leur part, les adolescentes interviewées ne connaissent pas les organismes qui travaillent sur les relations intimes et la VPI. Les activités existantes ne semblent pas répondre à leurs besoins et ne ciblent pas non plus leur entourage (ex. : parents, amis et amies, écoles). Les recommandations 1.1 et 1.5 concernent le financement externe et les démarches pour l'obtenir. Par conséquent, les acteurs et actrices aux niveaux national, provincial et municipal sont interpellés. Ils et elles jouent un rôle fondamental dans l'allocation de ces ressources et l'offre de ces services dans le quartier. Des échanges entre ces parties prenantes et les organismes locaux s'imposent.

Les recommandations suivantes visent à répondre à ces besoins :

- 1.5 Création d'un service spécialisé ou d'un volet dans un service déjà existant pour les jeunes, visant à prévenir la VPI et à promouvoir les relations intimes saines et égalitaires (RISE), adapté à la réalité de la diversité culturelle des Nord-Montréalaises, en arrimage avec des initiatives structurantes dans le territoire (ex. Aire ouverte).
- 1.6 Inclusion dans les activités régulières menées par les organismes dont la mission première n'est pas la VPI des activités qui traitent des RISE et de la VPI, ainsi que des « relations toxiques », en visant une population diversifiée : jeunes, parents, amis et amies, personnel enseignant, personnes nouvelles arrivantes, etc.
- 1.7 Développement de pratiques de collaboration école-famille-communauté pour aborder les RISE et la VPI. Rendre les écoles plus responsables du dépistage de la VPI par la mise en place de formations pour le personnel enseignant et d'activités permanentes sur la VPI, en collaboration avec les organismes jeunesse.
- 1.8 Développement par les organismes en employabilité d'activités d'information et de formation adressées aux employeurs, aux employeuses et aux membres du personnel, dans le but de les impliquer dans le dépistage et le référencement en matière de VPI (en cohérence avec les orientations de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail [CNESST]).
- 1.9 Création d'un service spécialisé pour conjoints ayant des comportements violents.

- 1.10 Inclusion d'activités qui traitent notamment des questions d'égalité des genres, de normes sociales qui favorisent la violence, de modèles de masculinité positive, de stéréotypes de genre dans les activités régulières menées par des organismes dont la mission principale n'est pas la VPI, par exemple dans les organismes œuvrant auprès des personnes nouvelles arrivantes, (ex. dans les cours de francisation, dans les ateliers de recherche d'emploi, etc.).
- 1.11 Élargissement de la population cible de la VPI et mise sur pied d'activités incluant des groupes moins ciblés par les activités actuelles : personnes âgées, personnes LGBTQIA2S+.

6.2.2 Diffusion d'information et des ressources en VPI

Les résultats issus de chaque méthode de recherche montrent que la méconnaissance des ressources et le manque d'information à propos de ce qu'est la VPI sont une lacune importante qui entrave la demande d'aide et l'accès aux services des FAIMR, ainsi que le référencement efficient entre les différents organismes. En outre, une quantité non négligeable des organismes participant à cette recherche ont déclaré ne pas disposer de suffisamment de connaissances ou de ressources d'orientation pour les victimes de VPI ni de matériel éducatif pour leurs clientes, et ne pas avoir organisé d'activités de sensibilisation ou de prévention de la VPI.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de :

- 2.1 Utiliser plusieurs canaux d'information pérennes adressés à la population et aux organismes sur ce qu'est la VPI et sur ses conséquences : campagnes locales, radio locale, baladodiffusion, panneaux d'affichage, publicités dans les autobus et les lieux publics fréquentés par les habitants et les habitantes de Montréal-Nord, activités régulières d'organismes dont la mission première n'est pas la VPI, mise en place d'activités avec les communautés culturelles. Cibler les milieux fréquentés par les femmes, comme les groupes Facebook et les bains maures.
- 2.2 Diffuser du matériel éducatif traduit en plusieurs langues, lequel profiterait particulièrement aux personnes nouvelles arrivantes.
- 2.3 Élaborer et distribuer du matériel éducatif en utilisant un langage approprié pour rejoindre les jeunes.

- 2.4 Développer un canal de communication continu entre les organismes, dans le but d'échanger des informations variées sur les ressources existantes et les lois (immigration, VPI, etc.). La plateforme numérique prévue dans ce projet peut être un espace approprié pour mettre en œuvre cette recommandation.
- 2.5 S'assurer que suffisamment d'informations sont fournies pour que les utilisatrices, en particulier les FAIMR, puissent prendre des décisions éclairées en respectant leur autonomie et leurs choix individuels et en évitant un sentiment de pression chez elles dans certaines situations (ex. porter plainte ou quitter leur agresseur).

6.2.3 Développement d'une approche basée sur les traumatismes

Les femmes et les adolescentes interviewées ont parlé des conséquences de la VPI ou des « relations toxiques » sur leur vie, leur bien-être, leurs relations, ainsi que leur adaptation et leur intégration dans la société d'accueil. Comme le soulignent les études recensées, les conséquences peuvent être aggravées par un parcours prémigratoire et migratoire difficile, qui affecterait la demande d'aide des FAIMR, la fin de la VPI et leur inclusion sociale.

Il est proposé de :

- 3.1 Développer cette approche dans les diverses activités et informations diffusées par les organismes spécialisés en VPI.
- 3.2 Intégrer cette approche par les organismes qui travaillent avec les personnes issues d'une clientèle touchée par des problèmes de santé mentale, de consommation de drogue ou d'alcool, de besoins alimentaires, d'absence d'emploi, etc., qui ont également vécu de la VPI et qui, particulièrement, sont immigrantes ou issues de minorités racisées.

5.2.4 Politiques et pratiques d'intervention culturellement sensibles au sein des organismes

Comme l'ont bien montré les études recensées et les propos des femmes et des adolescentes ayant participé à cette recherche, l'appartenance à une certaine culture n'explique pas la possibilité de vivre ou d'exercer la VPI. Toutefois, l'adhésion à certaines normes culturelles

peut moduler l'expérience de la VPI, de même qu'avoir un impact sur les raisons invoquées pour rester dans une relation de VPI et la demande d'aide. En outre, les résultats issus des entretiens avec les adolescentes et femmes rencontrées montrent l'importance pour elles de se sentir représentées dans les organismes par la présence de personnes qui partagent leur vision du monde, leur culture et leur langue.

Il est proposé de :

- 4.1 Développer une politique claire d'égalité des genres au sein des organismes de lutte contre la VPI.
- 4.2 Favoriser, dans les organismes, l'embauche de personnel qui reflète la diversité culturelle, religieuse et ethnique de leurs clientèles.
- 4.3 Intégrer une approche interculturelle dans les pratiques d'intervention, qui tient compte des valeurs, des croyances et des idées portées par la population visée ainsi que par les intervenants et les intervenantes.
- 4.4 Favoriser la participation du personnel des organismes en particulier ceux et celles qui les ont récemment rejoints aux formations en VPI axées sur des approches interculturelles et intersectionnelles.
- 4.5 Mener des activités favorisant le « vivre ensemble » et la rencontre de différentes cultures, organisées en collaboration entre les organismes et les FAIMR elles-mêmes.

6.2.5 Renforcer l'arrimage de services

L'un des obstacles identifiés relativement à l'accès aux services fait référence au manque d'arrimage entre les différents secteurs et services : les organismes qui travaillent en VPI, les services de protection de la jeunesse, les services et organismes œuvrant en immigration, les services judiciaires et policiers, le réseau de la santé et des services sociaux, entre autres. Certes, cet obstacle dépasse le niveau local, mais il affecte l'ensemble de la réponse et l'intervention auprès de la population nord-montréalaise, notamment celle touchée par la VPI. Par exemple, les délais d'obtention d'un permis de travail ou d'un numéro d'assurance sociale affectent grandement la possibilité d'intégration des populations immigrantes au marché de travail. Cet obstacle fragilise davantage l'intégration et l'autonomie économique des FAIMR, ce qui restreint les possibilités de mettre fin à la VPI. En effet, cette situation génère plus de dépendance vis-à-vis du conjoint ou du partenaire. D'ailleurs, certaines

femmes sont affectées par des situations de santé mentale qui les rendent plus vulnérables face à la DPJ. Ces situations sont vécues de manière plus complexe par les mères immigrantes, qui méconnaissent les institutions et, comme les travailleurs et les travailleuses l'observent, entretiennent une certaine méfiance envers le réseau institutionnel.

Il est proposé de :

- 5.1 Réaliser des rencontres avec les divers acteurs et actrices du milieu portant sur divers enjeux liés à la VPI employabilité, santé mentale, protection de la jeunesse, immigration —, afin d'identifier des solutions locales, fédérales, provinciales et municipales et de les mettre en œuvre. Ces rencontres pourraient être animées en collaboration entre l'agente pivot en violence conjugale, la coordination d'Aire ouverte du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et la coordonnatrice du plan d'action en violence conjugale (VC) et violence dans les relations intimes chez les jeunes (VRI) à Montréal-Nord.
- 5.2 Réfléchir aux pratiques intersectorielles et à la façon de les améliorer dans le cadre de la communauté de pratique développée dans ce projet, en assurant la participation de toutes les personnes concernées, et en créant des arrimages avec sphères de gestion et de décision.
- 5.3 Développer des outils à utiliser dans divers organismes, soit des outils de dépistage en VPI et de prévention, en tenant compte des différentes populations ciblées (ex. : jeunes, FAIMR, personnes âgées, personnes LBTQIA2S+, etc.).

5.2.6 Tenir compte de l'image du territoire

La littérature scientifique montre que les taux de VPI sont plus élevés dans les quartiers défavorisés (Bonomi, Trabert, Anderson, Kernic et Holt, 2014; Kiss, Schraiber, Heise, Zimmerman, Gouveia et Watts, 2012). L'analyse des propos des adolescentes et des femmes rencontrées montre une perception négative du quartier, décrit comme un lieu où la violence est quotidienne, ce qui provoque un sentiment d'insécurité généralisé. La présence de facteurs de risque tels que la pauvreté, la défavorisation et la discrimination multidimensionnelle peuvent affecter la confiance que les personnes ont envers elles-mêmes et envers les ressources existantes pour résoudre les problèmes. Cette perception doit être prise en compte dans la lutte contre la VPI, l'amélioration des services et la promotion de la demande d'aide.

Les recommandations suivantes sont proposées :

- 6.1 Développer des actions visant à améliorer la perception et l'image de Montréal-Nord, particulièrement des actions adressées aux jeunes.
- 6.2 Développer en collaboration avec les communautés culturelles des actions visant à renforcer le sentiment de communauté et le lien entre les habitants et les habitantes de Montréal-Nord, ce qui favoriserait l'intégration de personnes nouvelles arrivantes.

CONCLUSION

Ce rapport présente une recherche partenariale et exploratoire dont la validité des résultats est limitée par le nombre de personnes participantes (n=37). Cependant, plusieurs forces sont à souligner, par exemple la participation de membres du personnel des organismes, des femmes et des adolescentes, le dialogue avec l'état des connaissances, l'utilisation de plusieurs méthodes de collecte des données (questionnaire qui n'était pas autoadministré, entretiens individuels et de groupe). Plusieurs pistes de réflexion et de recommandations se dessinent pour développer une formation adaptée à la réalité de Montréal-Nord et de sa population, ainsi que pour identifier les actions nécessaires pour améliorer l'accès aux services de FAIMR.

Sept recommandations ont été proposées pour développer une formation adaptée aux besoins soulevés par cette recherche par les travailleurs et les travailleuses des organismes et par les femmes et adolescentes participantes. Ces recommandations visent à promouvoir la participation d'un large éventail d'organisations ; la combinaison de contenus théoriques et pratiques y compris l'utilisation d'approches intersectionnelles et interculturelles mettant le genre au centre de la formation ; distinguer la violence conjugale (VC) et la violence dans les relations intimes des jeunes (VRI) ; considérer la VPI en contexte d'immigration ; prendre en compte le territoire, les acteurs et actrices et l'action intersectorielle, et utiliser une approche pédagogique qui tient compte de la réalité du travail des intervenants et des intervenantes et de leurs savoirs expérientiels.

Par rapport aux recommandations pour l'amélioration de services ciblant les FAIMR, six axes ont été relevés. Ces recommandations s'adressent davantage au niveau exo (facteurs organisationnels). Cependant, la mise en œuvre de ces recommandations est liée à l'évolution des autres niveaux (macro, micro et onto). Les thèmes abordés sont comme suit : 1) création de nouveaux services, volets ou activités en lien avec la VPI ; 2) diffusion d'information et des ressources en VPI ; 3) développement d'une approche basée sur les traumatismes ; 4) mise en place de politiques et de pratiques d'intervention culturellement sensibles au sein des organismes ; 5) renforcement de l'arrimage de services ; et 6) prise en compte de l'image du territoire.

Enfin, nos résultats mettent clairement en évidence la pertinence d'adapter les services pour FAIMR en tenant compte du genre, de l'âge, de l'origine culturelle et du parcours migratoire. Cette adaptation concerne tous les organismes et services qui œuvrent à Montréal-Nord, en sachant que cela générera des changements systémiques comme prévu par ce projet.

RÉFÉRENCES

1. Abji, S. (2018). Postnational acts of citizenship: how an anti-border politics is shaping feminist spaces of service provision in Toronto, Canada. *International Feminist Journal of Politics*, 20(4), 501–523. <https://doi.org/10.1080/14616742.2018.1480901>
2. Abraham, M. et Tastsoglou, E. (2016). Addressing domestic violence in Canada and the United States: The uneasy co-habitation of women and the state. *Current Sociology*, 64(4), 568–585. <https://doi.org/10.1177/0011392116639221>
3. Adamuti-Trache, M. (2012). Language acquisition among adult immigrants in Canada. *Adult Education Quarterly*, 63(2), 103–126. <https://doi.org/10.1177/0741713612442804>
4. Ahmad, F., Driver, N., McNally, M. J., et Stewart, D. E. (2009). “Why doesn’t she seek help for partner abuse?” An exploratory study with South Asian immigrant women. *Social Science & Medicine*, 69(4), 613–622. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2009.06.011>
5. Ahmad, F., Rai, N., Petrovic, B., Erickson, P. E., et Stewart, D. E. (2013). Resilience and Resources Among South Asian Immigrant Women as Survivors of Partner Violence. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 15(6), 1057–1064. <https://doi.org/10.1007/s10903-013-9836-2>
6. Alaggia, R., Maiter, S., et Jenney, A. (2017). In whose words? Struggles and strategies of service providers working with immigrant clients with limited language abilities in the violence against women sector and child protection services. *Child & Family Social Work*, 22(1), 472–481. <https://doi.org/10.1111/cfs.12266>
7. Alaggia, R., Regehr, C., et Rishchynski, G. (2009). Intimate partner violence and immigration laws in Canada: How far have we come? *International Journal of Law and Psychiatry*, 32(6), 335–341. <https://doi.org/10.1016/j.ijlp.2009.09.001>
8. Alaggia, R., Regehr, C., et Jenney, A. (2012). Risky Business: An Ecological Analysis of Intimate Partner Violence Disclosure. *Research on Social Work Practice*, 22(3), 301–312. <https://doi.org/10.1177/1049731511425503>

9. Alghamdi, M. S., Lee, B. K., et Nagy, G. A. (2021). Intimate Partner Violence among Canadian Muslim Women. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(17-18), NP15153-NP15175. <https://doi.org/10.1177/08862605211021516>

10. Bhuyan, R., et Bragg, B. (2021). Epistemologies of bordering: Domestic violence advocacy with marriage migrants in the shadow of deportation. *Migration Studies*, 9(2). <https://doi.org/10.1093/migration/mnz025>

11. Bilge, A. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène : Revue internationale des sciences humaines*, vol. janvier-mars 2009 (225), 158-176.

12. Bonomi, A. E., Trabert, B., Anderson, M. L., Kernic, M. A., et Holt, V. L. (2014). Intimate partner violence and neighborhood income: A longitudinal analysis. *Violence Against Women*, 20(1), 42–58. <https://doi.org/10.1177/1077801213520580>

13. Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development*, Harvard University Press: Cambridge, MA.

14. Collins, P. H. (2000). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, New York et Londres, Routledge.

15. Corbeil, C. Harper, E., Marchand, I. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et Le Gresley, S-M (2018). *L'intersectionnalité, tout le monde en parle ! Résonance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes*. Montréal : Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

16. Couture-Carron, A., Zaidi, A. U., et Ammar, N. H. (2022). Battered Immigrant Women and the Police: A Canadian Perspective. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 66(1), 50-69. <https://doi.org/10.1177/0306624X20986534>

17. Couture-Carron, A. (2020). Shame, Family Honor, and Dating Abuse: Lessons From an Exploratory Study of South Asian Muslims. *Violence Against Women*, 26(15-16), 2004-2023. <https://doi.org/10.1177/1077801219895115>

18. Cousineau, M.-M., Fernet, M., Philibert, M., Gravel, S., Désilets, L., et Rodrigues, P. (2019). Portrait de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à Montréal-Nord et de l'offre de services en la matière. Rapport de recherche, Trajetvi.
19. Creese, G., et Wiebe, B. (2012). « Survival Employment » : Gender and Deskilling among African Immigrants in Canada. *International Migration*, 50(5), 56–76. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.2009.00531.x>
20. Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241–1299. <https://doi.org/10.2307/1229039>
21. Dlamini, N., Anucha, U., et Wolfe, B. (2012). Negotiated Positions. *Affilia*, 27(4), 420-434. <https://doi.org/10.1177/0886109912464479>
22. Dyck, I. (2017). Migrant mothers, home and emotional capital—hidden citizenship practices. *Ethnic and Racial Studies*, 41(1), 98–113. <https://doi.org/10.1080/01419870.2017.1288917>
23. Flynn, C., Damant, D. et Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28–43. <https://doi.org/10.7202/1029260ar>
24. Foshee, V. A., Benefield, T. S., Ennett, S. T., Bauman, K. E., et Suchindran, C. (2004). Longitudinal Predictors of Serious Physical and Sexual Dating Violence Victimization during Adolescence. *Preventive Medicine*, 39, 1007-1016. <https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2004.04.014>
25. Fredland, N., Ricardo, I., Campbell, J., Sharps, P., Kub, J. et Yonas, M. (2005). The Meaning of Dating Violence in the Lives of Middle School Adolescents: A Report of a Focus Groups Study. *Journal of School Violence*, 4(2), 95–114. https://doi.org/10.1300/J202v04n02_06

26. Gagnon, A. J., et Stewart, D. E. (2014). Resilience in international migrant women following violence associated with pregnancy. *Archives of Women's Mental Health*, 17(4), 303–310. <https://doi.org/10.1007/s00737-013-0392-5>
27. Gillis, J. R., Diamond, S. L., Jebely, P., Orekhovsky, V., Ostovich, E. M., Maclsaac, K., Sagrati, S., et Mandell, D. (2006). Systemic Obstacles to Battered Women's Participation in the Judicial System. *Violence against Women*, 12(12), 1150–1168. <https://doi.org/10.1177/1077801206293500>
28. Godoy-Ruiz, P., Toner, B., Mason, R., Vidal, C., et McKenzie, K. (2015). Intimate Partner Violence and Depression Among Latin American Women in Toronto. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 17(6), 1771–1780. <https://doi.org/10.1007/s10903-014-0145-1>
29. Gracia Leiva, M., Puente Martínez, A., Ubillos Landa, S., et Páez Rovira, D. (2019). La violencia en el noviazgo (VN): Una revisión de meta-análisis. *Anales de psicología*, 35, 300–313. <https://doi.org/10.6018/analesps.35.2.333101>
30. Guruge, S., et Humphreys, J. (2009). Barriers affecting access to and use of formal social supports among abused immigrant women. *Canadian Journal of Nursing Research*, 41(3):64–84. PMID: 19831055.
31. Guruge, S., Zanchetta, M. S., Roche, B., et Lucchese, S. P. (2019). New lives, new challenges: access to intimate partner violence services for portuguese-speaking immigrant women. *Revista Eletrônica de Enfermagem*, 21. <https://doi.org/10.5216/ree.v21.55653>
32. Heise, L. (1998). Violence Against Women: An Integrated, Ecological Framework, *Violence Against Women*, 4(3): 262–290. <https://doi.org/10.1177/10778012980040030>
33. Holtmann, C. (2016). Christian and Muslim Immigrant Women in the Canadian Maritimes. *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, 45(3), 397–414. <https://doi.org/10.1177/0008429816643115>

34. Holtmann, C., et Rickards, T. (2018). Domestic/intimate partner violence in the lives of immigrant women: a New Brunswick response. *Canadian Journal of Public Health*, 109(3), 294–302. <https://doi.org/10.17269/s41997-018-0056-3>
35. Hyman, I., Forte, T., Mont, J. D., Romans, S., et Cohen, M. M. (2006). Help-Seeking Rates for Intimate Partner Violence (IPV) Among Canadian Immigrant Women. *Health Care for Women International*, 27(8), 682–694. <https://doi.org/10.1080/07399330600817618>
36. Hyman, I., Guruge, S., et Mason, R. (2008). The Impact of Migration on Marital Relationships: A Study of Ethiopian Immigrants in Toronto. *Journal of Comparative Family Studies*, 39(2), 149–163. <https://doi.org/10.3138/jcfs.39.2.149>
37. Janssen, P. A., Henderson, A. D., et MacKay, K. L. (2009). Family Violence and Maternal Mortality in the South Asian Community: The Role of Obstetrical Care Providers. *Journal of Obstetrics and Gynaecology Canada*, 31(11), 1045–1049. [https://doi.org/10.1016/s1701-2163\(16\)34349-3](https://doi.org/10.1016/s1701-2163(16)34349-3)
38. Jayasuriya-Illesinghe, V. (2018). Immigration Policies and Immigrant Women's Vulnerability to Intimate Partner Violence in Canada. *Journal of International Migration and Integration*, 19(2), 339–348. <https://doi.org/10.1007/s12134-018-0545-5>
39. Kanagaratnam, P., Mason, R., Hyman, I., Manuel, L., Berman, H., et Toner, B. (2012). Burden of Womanhood: Tamil Women's Perceptions of Coping with Intimate Partner Violence. *Journal of Family Violence*, 27(7), 647–658. <https://doi.org/10.1007/s10896-012-9461-1>
40. Kiss, L., Schraiber, L. B., Heise, L., Zimmerman, C., Gouveia, N., & Watts, C. (2012). Gender-based violence and socioeconomic inequalities: does living in more deprived neighbourhoods increase women's risk of intimate partner violence?. *Social science & medicine* (1982), 74(8), 1172–1179. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2011.11.033>
41. Mason, R., Hyman, I., Berman, H., Guruge, S., Kanagaratnam, P., et Manuel, L. (2008). "Violence Is an International Language." *Violence against Women*, 14(12), 1397–1412. <https://doi.org/10.1177/1077801208325096>

42. Mehta, P., et Gagnon, A. J. (2016). Responses of International Migrant Women to Abuse Associated with Pregnancy. *Violence against Women*, 22(3), 292–306. <https://doi.org/10.1177/1077801215583622>
43. Merali, N. (2009). Experiences of South Asian Brides Entering Canada After Recent Changes to Family Sponsorship Policies. *Violence against Women*, 15(3), 321–339. <https://doi.org/10.1177/1077801208330435>
44. Okeke-Ihejirika, P., Yohani, S., Muster, J., Ndem, A., Chambers, T., & Pow, V. (2020). A Scoping Review on Intimate Partner Violence in Canada's Immigrant Communities. *Trauma, violence & abuse*, 21(4), 788–810. <https://doi.org/10.1177/1524838018789156>
45. OMS. (2005). WHO multi-country study on women's health and domestic violence against women. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/43309>
46. Ozturk, B., Li, Q., et Albright, D. L. (2019). Coping strategies among immigrant women who have experienced intimate partner violence in North America: A narrative review. *Aggression and Violent Behavior*, 48, 17–23. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2019.06.001>
47. Pittenger, S., Huit, T., et Hansen, D. (2016). Applying Ecological Systems Theory to Sexual Revictimization of Youth: Review with Implications for Research and Practice. *Aggression and Violent Behavior*, 26, 35–45. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2015.11.005>
48. Sanhueza Morales, T., Michaelsen, S. et Touati, N. (2023). Rapport de recommandations sur l'amélioration de services en Violence entre partenaires intimes. Recension des écrits.
49. Sanhueza, T. (Rédaction finale) (2022). Plan d'action collectif en matière de violence conjugale et violence dans les relations intimes chez les jeunes à Montréal-Nord, 2022-2027. ISBN 978-2-550-91481-5 <https://tqmns.org/rapport-annuel/https://montreal.ca/articles/plan-daction-collectif-en-violence-conjugale-montreal-nord27839>
50. Shirwadkar, S. (2004). Canadian Domestic Violence Policy and Indian Immigrant Women. *Violence against Women*, 10(8), 860–879. <https://doi.org/10.1177/1077801204266310>

51. Sokoloff, N. et Dupont, I. (2005). Domestic Violence at the Intersections of Race, Class, and Gender. *Violence Against Women* 11(1), 38-64. <https://doi.org/10.1177/1077801204271476>
52. Souto, R. Q., Guruge, S., Merighi, M. A. B., Jesus, M. C. P. de, Egit, S., et Knowles, L. (2016). Intimate partner violence among speaking immigrant adult Portuguese women in Canada. *Revista Da Escola de Enfermagem Da USP*, 50(6), 905–912. <https://doi.org/10.1590/s0080-623420160000700005>
53. Tam, D. (2004). Culturally Responsive Advocacy Intervention With Abused Chinese-Canadian Women. *British Journal of Social Work*, 34(2), 269–277. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bch026>
54. Tam, D., Tutty, L. M., Zhuang, Z. H., et Paz, E. (2015). Racial Minority Women and Criminal Justice Responses to Domestic Violence. *Journal of Family Violence*, 31(4), 527–538. <https://doi.org/10.1007/s10896-015-9794-7>
55. Thurston, W. E., Roy, A., Clow, B., Este, D., Gordey, T., Haworth-Brockman, M., McCoy, L., Beck, R. R., Saulnier, C., et Carruthers, L. (2013). Pathways Into and Out of Homelessness: Domestic Violence and Housing Security for Immigrant Women. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 11(3), 278–298. <https://doi.org/10.1080/15562948.2013.801734>

ANNEXE – QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PERSONNES INTERVENANTES

QUESTIONNAIRE : PROJET FEGC

Questionnaire destiné aux intervenants, aux intervenantes, aux directeurs et aux directrices d'organismes, et aux acteurs et actrices clés œuvrant à Montréal-Nord.

Nous vous remercions de votre intérêt envers la recherche et pour le temps consacré à répondre à ce questionnaire, qui vise à connaître votre point de vue sur la connaissance de la violence entre partenaires intimes (VPI) et les ressources existantes sur le territoire de Montréal-Nord ; les besoins des femmes et adolescentes immigrantes et de minorités racisées (FAIMR) ; les facteurs qui facilitent et entravent l'accès aux services des FAIMR ; les besoins de formation des personnes intervenantes et les défis croisés entre la VPI et l'employabilité et l'intégration sociale. Les situations de violence ou de comportements violents qui font l'objet de votre intervention ne sont pas abordées. Au total, le temps estimé pour répondre est de 30 à 40 minutes.

I. VOUS ET VOTRE ORGANISME

1. Quel est votre genre ?

- a. Masculin
- b. Féminin
- c. Je préfère ne pas répondre
- d. Autre. Merci de préciser _____

2. Depuis combien d'années travaillez-vous dans l'organisme/service que vous représentez ?

- a. Moins d'un an
- b. Entre 1 an et 5 ans
- c. Entre 5 ans et 10 ans
- d. Entre 10 ans et 15 ans
- e. Entre 15 ans et 20 ans
- f. Plus de 20 ans

3. Veuillez indiquer ici votre dernier degré de scolarité complété :

- a. Diplôme d'éducation secondaire
- b. Diplôme technique (DEC, Cégep)
- c. Diplôme d'études préuniversitaires (DEC, Cégep)
- d. Certificat, DESS
- e. Diplôme de premier cycle (Baccalauréat)
- f. Diplôme de deuxième cycle (Maîtrise)
- g. Diplôme de troisième cycle (Doctorat)
- h. Autre. Merci de préciser _____

4. Quel est votre rôle au sein de votre organisme/service ?

- a. Direction
- b. Intervention (clinique, groupe, communauté)
- c. Administration
- d. Autre. Merci de préciser _____

5. Dans quel secteur de Montréal-Nord votre organisme/service est-il situé ?

- a. Secteur Centre
- b. Secteur Est
- c. Secteur Ouest
- d. Ne sais pas (Pie IX)

6. À quel secteur votre organisme/service appartient-il ?

- a. Secteur public de santé et de services sociaux
- b. Communautaire
- c. Municipal
- d. Scolaire
- e. Judiciaire
- f. Policier
- g. Autre. Merci de préciser _____

7. Dans l'ensemble, quelle est la clientèle desservie par votre organisme/service ? Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.
- a. Enfants (0-5 ans)
 - b. Enfants (6-12 ans)
 - c. Adolescents et adolescentes (13-19 ans) (précisez s'il ne s'agit que de garçons, de filles, ou mixte)
 - d. Jeunes adultes (20-35 ans) (précisez s'il ne s'agit que d'hommes, de femmes ou mixte) _____
 - e. Adultes (36-59 ans) (précisez s'il ne s'agit que d'hommes, de femmes ou mixte) _____
 - f. Personnes âgées (60 ans et +) (précisez s'il ne s'agit que d'hommes, de femmes ou mixte) _____
 - g. Familles
 - h. Autre. Merci de préciser _____
8. Votre clientèle a-t-elle des caractéristiques particulières ? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.
- a. Personnes racisées ou réfugiées/immigrantes/au statut précaire
 - b. Personnes qui ne parlent ni l'anglais et ni le français (allophones)
 - c. Personnes LGBTQIA2S+
 - d. Personnes autochtones
 - e. Personnes en situation de handicap (intellectuel, physique)
 - f. Personnes en situation d'itinérance
 - g. Personnes consommatrices de drogues (par injection ou par inhalation)
 - h. Personnes travailleuses du sexe
 - i. Personnes victimes d'un acte criminel (ex. : VC, VRA)
 - j. Autres. Merci de préciser : _____
9. L'organisme/service que vous représentez est-il spécialisé en intervention ou en prévention de la violence conjugale chez les adultes (VC) et de la violence dans les relations intimes chez les jeunes (VRI) ?
- a. Oui
 - b. Non

10. Quelle est la principale mission de l'organisation pour laquelle vous travaillez ?

11. Participez-vous, ou l'organisme/service que vous représentez, à des tables de concertation ou à des comités de coordination qui rassemblent divers organismes à Montréal-Nord ?

a. Oui (laquelle ou lesquelles ?) :

b. Non

II. VIOLENCE CONJUGALE ET VIOLENCE DANS LES RELATIONS INTIMES CHEZ LES JEUNES

1. Selon vous, quels sont les types de violence entre partenaires intimes les plus courants subis par les femmes et les adolescentes ?

Femmes :

Adolescentes :

2. Sur une échelle de 1 à 5, quel est votre degré de confiance dans votre capacité à reconnaître les signes et symptômes potentiels de la violence entre partenaires intimes (VPI) ?

1	2	3	4	5
pas du tout confiant ou confiante				très confiant ou confiante

3. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant pas du tout informé ou informée, 5 étant très informé ou informée), dans quelle mesure pensez-vous connaître les aspects juridiques (lois, démarche, plainte) concernant la violence entre partenaires intimes ?

1	2	3	4	5
pas du tout informé ou informée				très informé ou informée

4. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant pas du tout informé ou informée, 5 étant très informé ou informée), dans quelle mesure pensez-vous connaître les ressources disponibles en VPI à Montréal ?

1	2	3	4	5
pas du tout informé ou informée				très informé ou informée

5. Pouvez-vous nommer quelques-unes de ces ressources que vous connaissez, en priorisant celles qui sont situées à Montréal-Nord ?
6. Dans le cadre de votre travail, avez-vous ou vos collègues, rencontré des clientes vivant au moins un type de violence entre partenaires intimes (VPI) ?

Oui, précisez la situation ou le type de violence svp :

Non

Pas certain ou certaine

7. Dans votre organisme, existe-t-il un protocole ou une stratégie pour répondre aux situations de violence entre partenaires intimes (VPI) subie par la clientèle qui fréquente votre organisation ?
 - a. Oui. Précisez svp _____
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas
8. Pensez-vous disposer de ressources d'orientation adéquates pour des victimes de violence entre partenaires intimes (VPI) au sein de votre organisation ?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas
9. Du matériel d'éducation ou des ressources pour les victimes de VPI sur la violence entre partenaires intimes (VIP) (ex. : affiches, brochures, etc.) sont-ils disponibles dans votre organisation ?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas
10. Votre organisation propose-t-elle des activités de prévention/sensibilisation à la violence entre partenaires intimes (VPI) pour votre clientèle (activités réalisées seule ou en collaboration avec d'autres organisations) ?
 - a. Oui. Précisez svp :
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas

Certaines personnes, ou groupes de personnes, ont plus de difficulté à accéder aux services et à quitter les situations de violence ; par exemple les femmes et adolescentes immigrantes et de minorité racisées (FAIMR).

1. A. Selon vous, parmi les raisons suivantes, lesquelles expliquent pourquoi une femme ou une adolescente FAIMR pourrait ne pas être en mesure de quitter une relation violente? Veuillez cocher les 5 raisons les plus importantes.

Raisons	Femmes	Adolescentes
a. La peur des représailles		
b. Dépendance financière		
c. Croyances religieuses		
d. Besoins des enfants		
e. Amour pour le partenaire		
f. Isolement, manque de réseaux		
g. Difficulté à identifier la violence subie		
h. Manque de logement abordable		
i. Statut d'immigration précaire ou en relation de dépendance avec leur partenaire (ex. : parrainage)		
j. Influence de leur communauté		
k. Influence de leurs amis ou amies		
l. Méconnaissance de leurs droits et des services		
m. Adhérence aux rôles de genre traditionnels		
n. Autre. Précisez svp.		

2. Selon vous, qu'est-ce qui empêche les femmes et adolescentes immigrantes et de minorités racisées (FAIMR) d'accéder aux services de VPI à Montréal-Nord? Veuillez cocher les 5 raisons les plus importantes.

Obstacles	Femmes	Adolescentes
a. Pas ou peu de connaissance de la langue (allophone)		
b. Méconnaissance des ressources existantes		
c. Méconnaissance de leurs droits		
d. Méfiance envers les institutions		
e. Statut précaire d'immigration		

f. Dépendance ou statut économique		
g. Faible ou nulle intégration sociale dans leur quartier		
h. Manque de services adaptés		
i. Banalisation de la VPI vécue		
j. Tabou de la violence		
k. Problème d'accessibilité géographique (ex. manque de transport en commun)		
l. Honte, peur, anxiété, etc.		
k. Autre		

3. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant pas du tout informé ou informée, 5 étant très informé ou informée), dans quelle mesure connaissez-vous les différents types de statuts d'immigration au Canada et leurs droits respectifs ?

1	2	3	4	5
pas du tout informé ou informée				très informé ou informée

4. Selon vous, quelles sont les difficultés que vous ou votre organisme rencontrez pour bien répondre aux besoins de votre clientèle FAIMR ayant subi la VPI ?

I. FORMATION

1. Avez-vous, ou le personnel de l'organisme/service que vous représentez, reçu une formation concernant la violence conjugale chez les adultes (VC) et la violence dans les relations intimes chez les jeunes (VRI) ?

- a. Oui (aller à la question 26.1)
- b. Non (aller à la question 27)

26.1. Le personnel formé (vous incluant ou non) est-il satisfait de cette formation reçue ?

- a. Oui

Pourquoi ? _____

- b. Non

Quelles suggestions feriez-vous pour améliorer la formation en VC et en VRI ?
(ex. : contenus essentiels, modalité, temps alloué, etc.).

c. Je ne sais pas

2. Sur quel aspect pensez-vous avoir besoin d'en savoir plus afin de soutenir adéquatement une femme ou une adolescente qui vit une situation de violence entre partenaires intimes (VPI)? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.
 - a. Ce qui constitue la violence entre partenaires intimes
 - b. Les facteurs de risque de la violence entre partenaires intimes
 - c. Les conséquences de la violence entre partenaires intimes sur la santé physique et mentale
 - d. Comment réagir aux situations de violence entre partenaires intimes
 - e. Ressources disponibles en cas de violence entre partenaires intimes
 - f. Lois relatives à la violence entre partenaires intimes
 - g. Approches théoriques et compréhensives de la VPI
 - h. Pratiques anti-oppressives (féministe, interculturelle, intersectionnelle, antiraciste)
 - i. Pratiques de collaboration
 - j. Autres. Merci de préciser _____

3. Êtes-vous, ou quelqu'un de votre organisation, intéressé ou intéressée à recevoir une formation en VPI ?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas

4. Êtes-vous, ou quelqu'un de votre organisation, intéressé ou intéressée à participer à un projet (incluant de la formation en VPI) qui vise à renforcer la capacité d'agir de concert entre acteurs et actrices de différents milieux à Montréal-Nord, à travers le développement d'une réponse intersectorielle et des pratiques adaptées à la dimension culturelle, de genre et d'âge, afin de favoriser la pleine participation économique et sociale des femmes et adolescentes immigrantes et de minorités racisées (FAIMR) victimes de VPI ? Expliquez brièvement le projet.

- a. Oui
- b. Non
- c. Je ne sais pas

1. Veuillez fournir toute information concernant la disponibilité de votre organisation et le format souhaité de la formation (durée, en personne ou en ligne, etc.).

Fin de l'entrevue

Synthèse des échanges et remerciements



NOVEMBRE 2023

© Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions

InterActions
Centre de recherche et de partage des savoirs

 **REGARDS**

ÉNAP ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE